

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE  
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERIE DE TIZI-OUZOU  
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES  
SCIENCES DE GESTION



*Mémoire de fin d'étude en vue de l'obtention du  
Diplôme de Master académique en science commerciales*

*Option : Marketing hôtelier et touristique*

***Thème***

*Le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le  
développement du littoral de la commune d'Azeffoun :  
Cas des hôtels (le Main Bis, Azeffoun Beach, Horizon Bleu)*

**Réalisé par :**

BOUBEKKI Chafia

BELKESSA Fatiha

**Membre de jury :**

**Président:** SEDDIKI. Abderrahmane, UMMTO

**Examineur:** KHEDDACHE. Samir, UMMTO

**Rapporteur:** MOUZAOUI. Zaki, UMMTO

**Sous la direction de :**

Mr MOUZAOUI. Zaki

Promotion 2020-2021

## **REMERCIEMENTS**

*Nous tenons à remercier avant tout, le bon dieu qui nous a donnée la force et la volonté pour mener à bien notre travail.*

*Au terme de notre travail, nous exprimons notre gratitude à notre promoteur **Mr MOUZAOUI. Zaki**, pour avoir accepté de nous encadrer et ainsi pour les conseils et orientation qu'il nous a fournir.*

*Nous exprimons aussi notre gratitude à tous les enseignants de notre département de science commerciale de l'Université de Mouloud Mammeri.*

*Notre reconnaissance va également à tout le personnel de la direction du tourisme et de l'artisanat et la Direction de Programmation et Service de Budgétisation de la wilaya de Tizi-Ouzou et spécialement **ALLIK Lila** pour son accueil chaleureux et son soutien.*

*Tous ceux qui ont participé de loin ou de près pour accomplir ce travail.*

## **Dédicace**

*Je dédie ce modeste travail :*

*A ma très chère mère et mon très cher père, à qui je souhaite une longue vie,  
que dieu les gardent.*

*A ma très chère sœur et mes très chers frères : Djoudjou, Yacine, Kamel, Tarek  
et Ali.*

*A ma sœur Nabila et son mari Louanes.*

*A ma sœur Nassima et son mari Mokrane.*

*A mon neveu Axel, et ma nièce Ania.*

*A mes oncles maternelle et paternelle spécialement Mon oncle Mohand.*

*A mes cousines : Sylia, Katia et sa fille Céline, Ferroudja et ses enfants.*

*A ma voisine Fatiha et son mari Hocine.*

*A la personne qui est cher pour moi et qui m'a soutenu à réaliser ce travail  
Messaoud.*

*A mes très chers ami(es) : Nadia, Karima, Roza, Siham, Kenza, Fazia, Saliha,  
Nadjet, Nounou, Liticia, Ouassila, Akila, Said et Popona.*

*A ceux qui m'ont aidé pour la réalisation de ce modeste travail.*

**CHAFIA**

## ***Dédicace***

*A la mémoire de mon père et ma mère que dieu les accueille dans son vaste paradis*

*A mes chers frères et sœurs*

*A Mon époux et surtout à mon cher fils Yanis*

**FATIHA**

## ***SOMMAIRE***

<b>Introduction générale .....</b>	<b>01</b>
<b>Chapitre I: Présentation du développement territorial et du littoral .....</b>	<b>06</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>07</b>
<b>Section 01 : Développement local, territoire et développement territoriale .....</b>	<b>08</b>
<b>Section 02 : La littoralisation .....</b>	<b>18</b>
<b>Section03 : développement territorial du littoral en Algérie .....</b>	<b>29</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>40</b>
<b>Chapitre II:L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial .....</b>	<b>41</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>42</b>
<b>Section 01: Aperçu sur le phénomène entrepreneurial .....</b>	<b>43</b>
<b>Section02 : Esquisse sur la notion du tourisme .....</b>	<b>60</b>
<b>Section 03: l'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie .....</b>	<b>77</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>91</b>
<b>Chapitre III: Analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique et sa contribution dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun .....</b>	<b>92</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>93</b>
<b>Section 01 : Présentation du littoral de la commune d'Azeffoun .....</b>	<b>92</b>
<b>Section 02: La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral du la commune d'Azeffoun....</b>	<b>106</b>
<b>Section 03 : Entrepreneuriat touristique à Azeffoun .....</b>	<b>132</b>
<b>conclusion .....</b>	<b>135</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>136</b>
<b>Bibliographie .....</b>	<b>138</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>144</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>158</b>

## ***Liste des abréviations***

- AEP** : Alimentation en Eau Potable
- ADE** : Algérienne Des Eaux
- ANDT** : Agence Nationale du Développement du Tourisme
- ANDI** : Agence Nationale pour le Développement et l'Investissement
- APC** : Assemblée Populaire Communale
- APSSI** : Agence de Promotion et de Soutien et de Suivi de l'Investissement
- ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi des Jeunes
- BIT** : Bureau International du Travail
- CALPI** : Comité d'Assistance et de Localisation pour la Promotion de l'Investissement
- CCC** : Conseil de Coordination Côtier
- CIEDEL** : Centre International d'Etude pour le Développement Local
- CNAC** : Caisse Nationale d'Assurance Chômage
- CNL** : Commissariat National du Littoral
- CNT** : Commissariat National Du Territoire
- CNUCED** : Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
- DA** : Dinars Algérien
- DPSB** : Direction de Programmation et du Suivi Budgétaire
- DTA** : Direction de Tourisme et de l'Artisanat
- ENST** : Ecole Nationale Supérieure du Tourisme
- FL** : Fonds du Littoral
- FMI** : Fonds Monétaire International
- INHT** : Institut National d'Hôtellerie et de Tourisme
- MAT** : Ministère de l'Aménagement de Territoire
- MATE** : Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
- OMT** : Organisation mondiale du tourisme
- ONAT** : Office national algérien du tourisme
- ONT** : Office national du tourisme
- PAC** : Plan d'Aménagement Côtier
- PAS** : Plan d'Ajustement Structurel
- PAT** : Plan d'Aménagement du Territoire

**PAW** : Plan d'Aménagement de Wilaya

**PCD** : Plan Communaux de Développement

**PCSCE** : Plan Complémentaire de Soutien à la Croissance Economique

**PDAU** : Plan Directeur d'Aménagement d'Urbanisme

**PIL** : Programme d'Industrie Locales

**PIB** : Produit Intérieur Brut

**PMA** : Pays les Moins Avancés

**PME** : Petite et Moyenne Entreprise

**PMI** : Petite et Moyenne Industrie

**POS** : Plan d'Occupation de Sols

**PPP** : Partenariat Public Privé

**RCD** : Rassemblement pour la Culture et la Démocratie

**SAU** : Surface Agricole Utile

**SDAT** : Schéma Directeur de l'Aménagement Touristique

**SNAT** : Schéma National d'Aménagement du Territoire

**SRAT** : Schéma Régional d'Aménagement du Territoire

**ZEST** : Zone d'Expansion et Sites Touristiques

**ZET** : Zone d'Expansion Touristique

### Introduction générale

Le ralentissement de la croissance intervenu au milieu des années 1970 et l'échec du modèle standard d'industrialisation ont poussé les pouvoirs publics à poser de nouveau la question du développement à l'origine d'une évolution négative (croissance faible et/ou irrégulière d'une part et dysfonctionnement du projet d'industrialisation d'autre part). Une attention accrue se manifeste à l'égard des pratiques économiques et sociales d'origine territoriales locales auparavant négligées mais désormais considérées par un bon nombre de chercheurs comme voies possibles et alternatives de développement, autrement dit développement local. C'est dans ce contexte que les innovations sociales telles que les associations ainsi que les PME ont pris un rôle important dans la dynamique des territoires ainsi les relations de coopération se multiplient.

Depuis le début des années 1980, on assiste alors au développement des formes alternatives qui sont endogènes et territorialisées qui accordent un rôle primordial aux acteurs locaux. Dans le même contexte la variable territoire est une nouvelle problématique qui occupe une place centrale dans processus de développement économique social.

Le tourisme est une activité qui est connue depuis l'antiquité à travers différentes civilisations, ou on trouve les grecs, les phéniciens, les romains et les pharaons,... etc., qui ont connu des déplacements d'une région à une autre pour plusieurs raisons (découvertes, commerciales, économique, curatives, divertissement,...). Au moyen-âge on trouve ce qu'on appelle le tourisme religieux avec le pèlerinage de Rome, à la fin du 17ème siècle les aristocrates exercent cette pratique à travers les grands tours. Au 18ème siècle avec la révolution industrielle (1780), le tourisme a connu un développement grâce à l'accroissement des revenus ainsi que le développement des moyens de transport, en suite c'est apparu ce qu'on appelle le tourisme de masse dans les années 1960, qui fait voyager, concentrer de grandes masses de populations à une destination précise avec des prix très bas (on le trouve très présent en bord de mer, dans les pays chauds aussi cible une catégorie de personnes aux revenus modestes).

Le tourisme aujourd'hui constitue une activité économique surtout dans les pays développés. Il est considéré comme un moteur du développement durable, une source de création de richesse, d'emplois et de revenus de beaucoup de pays dans le monde.

Le tourisme est devenu l'un des secteurs économique les plus importants et les plus dynamiques au monde, c'est pourquoi il a besoin d'un intérêt un peu spécial puisqu'il est fragile surtout dans les pays en développement.

Le lien de l'activité touristique à un lieu impose la concentration des entreprises qui exploitent une ressource touristique donnée (transport, hébergement, restauration, animation, services divers ...). Ces entreprises sont spécialisées autour d'un métier qui est le tourisme et fabriquent le produit touristique. Ainsi, la filière touristique procède à la manière d'une filière industrielle, transformant un espace géographique ou un site touristique en une destination.

Le tourisme, secteur du transversal, de l'interculturel et de l'entrepreneuriat local est reconnu comme un outil compétitif du développement durable intensif en emplois<sup>1</sup>.

L'Algérie est parmi les pays riches en richesses naturelles, soit les ressources souterraines (tels que le pétrole) ou les paysages qui sont l'un des facteurs les plus importants pour le développement du tourisme.

L'Algérie est un pays qui occupe un rang stratégique fort en potentialités touristiques, il est situé au nord-ouest du continent africain avec un littoral estimé à 1200 km qui surplombe la mer méditerranée, et le vaste Sahara qui est le deuxième plus grand désert au monde doté d'une principale attraction touristiques. Mais malheureusement il n'a pas été exploité.

Le développement de l'activité touristique est resté en décalage par rapport aux pays voisins de la rive sud de la méditerranée (Maroc et Tunisie) malgré les fortes potentialités naturelles et patrimoniales des différentes régions Algérienne.

Le littoral constitue le premier espace touristique de fréquentation en Algérie. L'offre touristique du littoral algérien recouvre une grande variété de destinations et de produits à laquelle s'ajoute la concentration des séjours en saison estivale. L'espace côtier algérien peut répondre aux besoins climatiques, thermaux et balnéaires des visiteurs.

---

<sup>1</sup>CHOUHAM, B, MOUHAMMED BELKACEM, F, l'entrepreneuriat touristique et les mécanismes de son soutien pour le développement du secteur du tourisme. Article de la revue algérienne d'économie et gestion, numéro 03, page54.

Azeffoun est l'une des communes côtières de la wilaya de Tizi-Ouzou, c'est une circonscription administrative algérienne située à l'extrême Nord-est (pôle d'excellence touristique à l'horizon 2025-2030) de la wilaya de Tizi-Ouzou. Elle présente des atouts avérés vu ses potentialités touristiques, archéologiques et culturelles où le tourisme littoral peut constituer une source de création d'une véritable dynamique entrepreneuriale.

L'objectif essentiel de notre recherche a pour ambition de cerner de près l'articulation entre le développement territorial du littoral et le tourisme, et d'identifier les problèmes de création des entreprises touristiques au niveau du littoral du territoire d'Azeffoun, afin d'aboutir à la contribution de la dynamique entrepreneuriale dans son développement.

Le mémoire a pour but aussi de déterminer les conditions dans lesquelles l'entrepreneuriat touristique peut être un vecteur de développement territorial.

Pour cela, il est important d'apporter quelques réponses à la problématique suivante:

### **Quel est le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement du littoral de la commune d'Azeffoun ?**

De là découle les questions suivantes :

- Peut-on parler d'un véritable entrepreneuriat touristique sur le littoral du territoire d'Azeffoun ?
- Quel est l'impacte de l'entrepreneuriat touristique sur le développement économique d'Azeffoun ?
- Quels sont les contraintes majeures qui freinent les initiatives entrepreneuriales touristiques ? Quelles perspectives à adopter ?

### **Motivations du travail :**

#### **Les raisons du choix de thème :**

-Il s'inscrit dans le cadre de notre formation master intitulé, Marketing hôtelier et touristique, qui cerne l'ensemble des modules que nous avons suivis.

-Notre volonté s'inscrit dans le cadre de sensibilisation et de stimulation à la culture entrepreneuriale et touristique au niveau universitaire d'abord, tout en mettant en lumière l'immensité des potentialités latentes dont dispose le territoire étudié qui feront l'objet de création de destinations fortement attractives et compétitive dans le futur.

### **Méthodologie de recherche :**

Pour la réalisation de ce travail et répondre par conséquent aux questions posées, nous avons suivi une démarche méthodologique comportant deux niveaux d'analyse, conceptuelle et empirique.

Le premier niveau d'analyse mené dans les deux premiers chapitres consiste à faire le point sur la question au plan théorique. Pour ce faire, nous avons procédé à une recherche bibliographique et documentaire en se basant sur la lecture des ouvrages, travaux et thèse déjà réalisés sur le sujet, les publications des instances concernées (ministère du tourisme...), revues et périodiques, sites Web pour bien cerner le sujet de notre étude.

### **Le deuxième niveau d'analyse traité dans le troisième chapitre porte sur notre enquête de terrain, dont nous avons réalisé :**

-Des entretiens en face à face auprès des acteurs locaux, dont le guide d'entretien découle de notre problématique de recherche, comportant des questions ouvertes auxquelles l'acteur enquêté peut répondre librement.

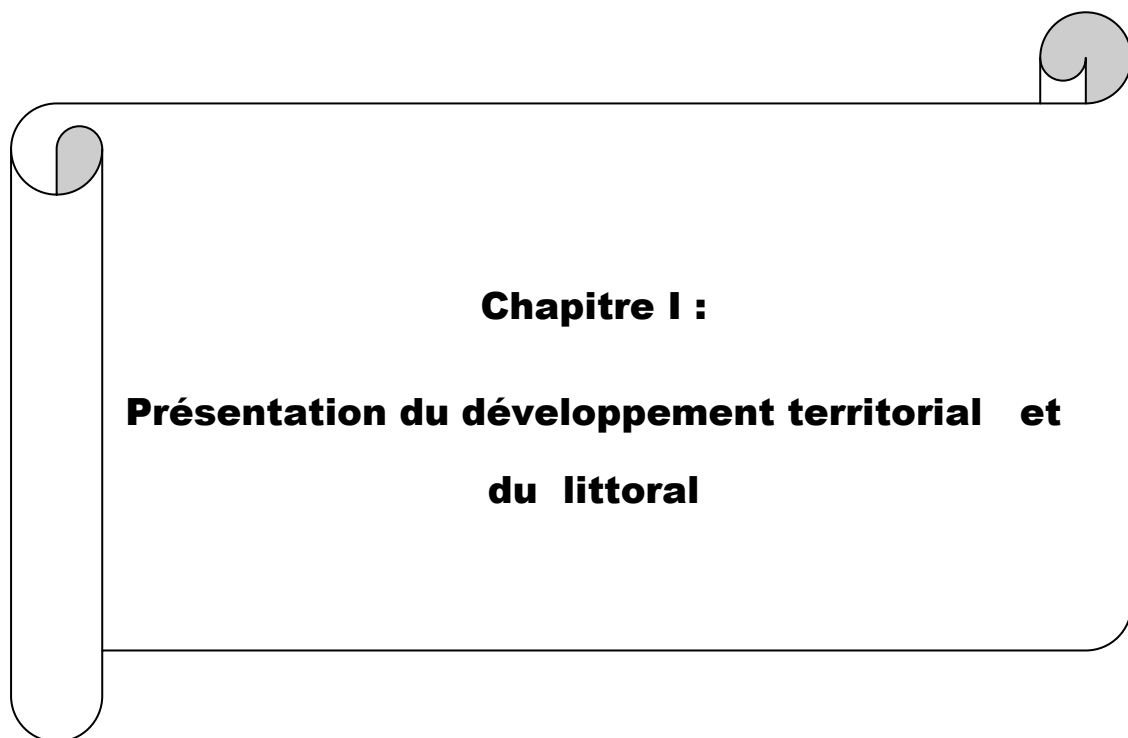
-Un questionnaire adressé aux propriétaires d'hôtels, afin de recueillir les informations concernant l'entrepreneuriat touristique au niveau du littoral d'Azeffoun.

### **Justification du plan:**

Notre mémoire s'inscrit dans une démarche multidisciplinaire traitant trois champs distincts à savoir : le développement local ou territorial, le tourisme, comme moteur de développement local et le processus entrepreneurial de création d'entreprises touristiques, combinant à la fois les complexités endogènes à l'entrepreneur, ainsi celles liées à l'environnement dans lequel évolue l'entrepreneuriat touristique. L'ensemble de ces éléments feront l'objet du premier et du deuxième chapitre.

Dans le troisième chapitre de notre travail, après la confirmation de la vocation touristique du territoire d'objet d'étude, nous avons établi un état des lieux de la zone côtière

d'Azeffoun en matière d'entrepreneuriat touristique tout en essayant d'identifier les problèmes auxquels sont soumis les entrepreneurs touristiques existants, nous avons procédé à l'identification de ces problèmes passant par l'analyse du processus entrepreneurial qu'ils traversent lorsqu'ils décident d'entreprendre. Ensuite, nous avons mesuré le poids économique du secteur et sa contribution au développement de la zone côtière d'Azeffoun et enfin procéder à l'évaluation du degré d'exploitation des ressources existantes sur le territoire.



## Introduction

Le territoire qui est un espace physique limité par plusieurs critères (géographique, administratifs, humaines, économiques, historiques...), est devenu une unité fondamentale, où le développement doit commencer pour s'élargir et atteindre le reste de pays. Dès lors, le développement des territoires, voire leur survie, dépend largement de leur capacité à s'adapter et à innover dans un contexte globalisé, manqué par une concurrence accrue, à laquelle se livrent les territoires pour gagner la bataille de l'attractivité et de la compétitivité.

C'est à partir des années 1970, en raison de la crise économique des grands ensembles industriels et les disparités existant sur le territoire, que les modèles classiques construits à base d'une dimension spatiale passive sont remis en cause et que de nouvelles modalités de développement sont apparues afin de remplacer les anciennes en mettant l'accent sur la notion du local.

Le littoral est devenu, au fil des décennies, l'un des espaces géographiques les plus convoités et des plus envahi au monde. Lieu de rencontre entre la mer nourricière, vecteur de flux et la terre lieu de toute les convoitises et réceptacle d'une richesse incontestable, les zones littorales on fait l'objets d'un afflux considérable de population, particulièrement à partir de la moitié de 20<sup>ème</sup> siècle, ou la mondialisation des économies favorisée par le développement technologique a permis aux populations d'investir de nouveaux territoires, notamment le littoral .

Dans ce chapitre nous allons traiter les notions de développement local et territorial, la littoralisation, et pour finir nous allons présenter le développement territorial du littoral en Algérie.

## **Section1 : Développement local, territoire et développement territoriale**

Dans un monde où le niveau de développement économique est l'une des préoccupations principales des gouvernements et des organisations internationales, les travaux portant sur le concept de développement avant les années 1970 avait seulement une dimension économique<sup>2</sup>. Le concept était visé par des stratégies nationales pour un pays dans son ensemble ou par des stratégies de développement sectoriel qui cible le développement de chaque secteur ou l'industrie en soi, indépendamment des autres secteurs, on ne parle plus d'une seule dimension mais plutôt de trois piliers de développement (sociales, économiques, et environnemental), la façon la plus efficace pour aborder le problème du développement se rapporte à l'utilisation d'une approche à l'envers, de l'intérieur vers l'extérieur, ce qui signifie que le développement doit être déclenché à partir des niveaux locaux et non pas des niveaux nationaux<sup>3</sup>.

### **1-1-développement local**

#### **1-1-1-Origine de concept**

Apparu dans les années 60, le développement local part d'un principe simple : la mobilisation des potentialités locales (ressources naturelle, sociales, individuelles..) peut orienter les dynamiques socio-économiques. Il est une réponse d'une part à la mondialisation naissante à l'époque, dont on commence à sentir les effets, d'autre part à l'approche frontale de l'aménagement du territoire très centralisé, qui agit par rattrapage massif des retards économique dans une dynamique exogène dont on sent poindre les limites.

#### **1-1-2-Quelques définitions du développement local**

Le développement local est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économiques, sociales, culturelle, politique et environnementale. (Sommet de Montréal 2002).

Le développement local est une démarche volontaire d'acteurs se réunissant sur un territoire à taille humaine pour envisager l'avenir de leur territoire, cela en perspective avec

---

<sup>2</sup>NASSER.W, construction territorial développement local et tourisme : Le cas de Liban, archives-ouvertes, 2014, page 17.

<sup>3</sup>Idem, page 18.

d'autres niveaux d'administration et d'autres échelons politiques de la notion). (Chargé de mission de développement d'un bassin d'emploi).

Forme de développement qui s'appuie sur une importante mobilisation des acteurs et ressources locales, sur un territoire donné, en vue d'initier une dynamique de développement économique, social, culturel, et politique durable. (Université de printemps 2001 vétérinaires sans frontières).

Le développement local désigne l'évolution qualitative d'un territoire, il vise le mieux-être des habitants et part d'une dynamique de projet. (Bernard Husson CIEDEL).

### **1-1-3-Les approches du concept de développement local**

#### **1-1-3-1-L'approche économique du concept de développement local**

En économie, le concept de district industriel forgé par l'économiste britannique Marshall à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle peut être considéré comme une base théorique pour le développement local. En effet, ce concept qualifie la présence au sein d'un territoire de petite taille, d'une gamme de petites et moyenne entreprise organisées autour d'un métier industriel, voire plusieurs métiers, dont le développement dépend des fortes relations (culturelles, sociales....) qu'elles entretiennent entre elles et avec les communautés locales<sup>4</sup>.

#### **1-1-3-2-L'approche géographique du concept de développement local**

Selon les défenseurs de cette théorie, c'est la notion du milieu innovateur qui peut constituer une base théorique pour le développement local. Selon Ay dalot, pionnier de l'économie territoriale, il existerait des milieux plus ou moins propice au développement, selon la nature des relations que les entreprises entretiennent avec leur territoire d'insertion.

En d'autre terme, les entreprises développent des réseaux d'échange et des coopérations par le biais de ce qui est matériel et immatériel propre à leur territoire<sup>5</sup>.

#### **1-1-4- Objectif du développement local**

La mobilisation de toutes les potentialités dont dispose un territoire donné pour

---

<sup>4</sup>GIACOMO BECATTINI, le district marshallien : Une notion socio-économique in Georges Benko et Alain Lipiet Alain, les régions qui gagnent. PUF.PP.37-39.

<sup>5</sup> BERNARD BECATTINI, le développement local : théorie et pratique Gaétan Morin Québec, 1993, page 331.

dynamiser les activités productives et améliorer le niveau de vie des citoyens de ce même territoire.

L'élaboration et le fonctionnement des projets de développement local qui crée une synergie <sup>6</sup> entre :

Les potentialités de ce territoire à savoir les ressources agricoles, industrielles, touristiques, culturelles et écologiques.

Ses ressources humaines (dynamisme et qualification, esprits d'entreprises et richesses culturelles des populations locales)

Son insertion dans les orientations de l'aménagement du territoire (infrastructures de communication, grands orientations économiques).

Opérer une répartition rationnelle et intelligente des rôles sur le plan territoriale entre les acteurs publics et les acteurs privés.

#### **1-1-5- Les acteurs de développement local**

Deux groupes d'acteurs peuvent être distingués :

##### **1-1-5-1- Les acteurs publics**

**a)-Les collectivités locales :** Ce sont les communes, les provinces et les préfectures et régions<sup>7</sup>, elles agissent par l'intermédiaire des assemblées provinciales, préfectorales, communales et régionales, Elles sont considérés par tous les analystes comme le levier puissant de développement local.

**b)-L'Etat:** Il s'agit des organes centraux des pouvoirs publics notamment le gouvernement, À noter que l'État, acteur de développement local, dans le contexte actuel marqué par la mondialisation, la globalisation est appelée à assumer le rôle de maillon intermédiaire entre le niveau supranational par l'intégration dans un bloc solide capable d'affronter la rude concurrence gênée par ce nouveau contexte, et le niveau infranational à travers la promotion du développement local et l'adaptation des conditions locales aux exigences de la globalisation.

---

<sup>6</sup>BERNARD VACHON, le développement local : un concept mais aussi une pratique.

<sup>7</sup>L'article 93 de la constitution révisée de 1996.

**c)-Les services extérieurs des départements ministériels :** Ce sont des organes déconcentrés du gouvernement appelé à concerter avec les collectivités locales et servir de relais du gouvernement au niveau local.

#### **1-1-5-2- Les acteurs privés**

Ils concernent les entreprises, le secteur bancaire, les organismes professionnels, les associations culturelles...

À ce niveau, les PME représentent la pierre angulaire en égard à leurs poids dans le tissu productif à leurs atouts et aux potentialités qu'elles offrent pour le développement local.

#### **1-1-6- Les outils de développement local**

Pour la réalisation de ces objectifs, des outils, des méthodes et des métiers spécifiques ont été développés puis affinés par l'expérience :

Le diagnostic point de départ de toute démarche de développement local, il s'appuie généralement sur une étude pluridisciplinaire et exhaustive des forces et des faiblesses du territoire.

Le projet global qui doit être élaboré conventuellement par les partenaires, dégager des lignes de force et des priorités à moyen et long terme, intégrer les différentes fonctions du territoire dans une optique de développement durable.

L'animation, portée par les techniciens du développement femmes et hommes à tout faire dont la mission consiste tout à la fois faire émerger les projets, les financer, et les accompagner tout en mangeant une dynamique du territoire et la relation entre ses différents partenaires

La formation développement, concept de formation pluridisciplinaire, pas systématiquement qualifiante, mais conçue sur mesure et au coup pour accompagner la réalisation des projets.

#### **1-1-7-Les conditions de développement local**

Il s'agit d'abord d'un processus de néguentropie sociale à la base duquel doit ce développé une très forte capacité d'organisation des acteurs locaux permettant de valoriser les

ressources locales d'importer et réinvestir sur place le produit de la valorisation. Le réinvestissement, à partir du pôle émetteur localisé, induit la croissance économique de l'environnement immédiate par auto corrélation spatiale et le maintien de cette croissance dans la durée par auto corrélation temporelle.

De la croissance économique découle une croissance démographique par maintien sur place des populations qui auraient alimentées l'exode sans la mise en place de ces nouvelles formes organisations, et par attraction de populations extérieures. Mais il faut ajouter une réserve : l'augmentation de population n'est pas forcément un signe de croissance économique, même si cette dernière induit presque toujours la croissance démographique.

Néanmoins, la dynamique ainsi créée par la capacité des acteurs locaux à investir et réinvestir sur place en vue de valoriser les ressources, l'augmentation des hommes et des activités qu'elles entraînent conduisent à une complexification de l'organisation des activités et rapport sociaux. Cette complexification comporte en elle-même risque de germination de tendances entropiques contradictoire avec le développement local.

En d'autre thème, le développement local saurait s'épanouir sans un minimum de consensus entre les différents partenaires de l'espace socio-économique local mais aussi sans une mobilisation en vue d'objectifs précis et cohérent.

La seconde condition du développement local reposera sur la conscience que les acteurs concernés peuvent avoir formé un groupe cohérent, les rendant unis pour des objectifs communs liés par l'appartenance à la même unité spatiale. Les cohésions des hommes avec les lieux seraient les supports actifs du développement local.

Il apparait aussi que la dimension spatiale de développement local n'est pas prédéterminé par un découpage administratif quelconque. Il peut aussi s'agir d'un regroupement des communes dans le cadre syndicats, de chartes de district, etc. Que de la commune elle-même. En effet, tout dépend de la nature de regroupement en homme, de la capacité dont ils font preuve ainsi que de la surface relationnel des leaders.

On est envoyé alors l'identification des personnalités marquantes, capable de focaliser l'adhésion de ce qui seront les acteurs principaux et les troupes du développement local, capable de faire neutre de la collectivité un projet cohérent en se donnant les moyennes nécessaires à leur réalisation.

### **1-1-8- Les modes de développement local**

Le développement local représente trois modes essentiels :

#### **1-1-8-1-L'agglomération**

Se fonde sur une concentration spatiale d'activités économiques synergiques, ne présentant pas a priori de complémentarités. Cette concertation résulte et créatrice d'économie externes aux entreprises liées à des économies d'échelle dans le partage de certaines ressources. Il s'agit principalement d'externalités positives provoquées par la concentration des activités et des secteurs qui se répercutent en termes de prix des facteurs de production. La particularité du processus d'agglomération, essentiellement caractérisée par la proximité géographique, et qu'il produit des effets externes qui ne répond pas une logique industrielle ni même n'entraîne des effets de système.

#### **1-1-8-2-Le processus de spécialisation**

Se fonde sur une structure organisationnelle de fort tissu économique local dominé par une activité industrielle ou un produit. Le terme de spécialisation a une double signification.

Le processus par lequel le tissu économique se structure est fondé sur une logique industrielle favorisant la concertation géographique d'activités complémentaires. Un tel processus correspond donc au recouvrement de proximités géographiques et organisationnelles.

#### **1-1-8-3-Le processus de spécification**

Caractérise un territoire qui dispose, grâce à la proximité institutionnelle entre les acteurs, d'un mode de coordination entre les agents économiques qui, outre les effets de proximité organisationnelles, permet une flexibilité dans le déploiement des ressources des activités et des compétences sans faire éclater le contexte territorial. D'une façon différente des processus d'agglomération et de spécialisation, le processus de spécification ne repose pas seulement sur l'existence d'économies externes, mais aussi sur celle de structure apte à internaliser celles qui déterminent le développement du tissu économique local. Il a une capacité créatrice de tissu local. Qui organisant une souplesse de combinaison de ses ressources et actifs, dispose de moyens pour mettre en œuvre des stratégies collectives susceptibles d'infléchir le devenir économique et territorial.

Ces trois processus montrent qu'il y a un mode plus important que l'autre. Mais ce sont des passages d'un mode à l'autre.

Selon les ressources utilisées, le type de proximité et la diversité des acteurs engagés par leur coordination, cette construction territoriale présente trois circuits différents qui sont :

#### **1-1-8-4-De l'agglomération à la spécialisation**

Ce passage d'une économie d'agglomération varie à une spécialisation se fait en attirant des activités similaires ou complémentaires en terme de fonction de marché ou de produit.

#### **1-1-8-5-De la spécialisation à la spécification**

Ce passage de la spécialisation à la spécification peut se produire par la diversification maîtrise des activités.

#### **1-1-8-6-De l'agglomération à la spécification**

Ils ont un caractère de diversification d'activité, il est important de signaler une différence entre les deux, la densité institutionnelle qui figure dans le mode de spécification permet d'exploiter les complémentarités entre les activités.

### **1-2-Développement territorial**

#### **1-2-1- Définition du concept territoire**

Le terme territoire est polysémique, il renvoie à des significations variées qui dépendent de l'angle d'approche, des disciplines qui l'étudient et de l'époque.

En géographie plus particulièrement, la notion de territoire a pris une importance croissante, notamment en géographie humaine et politique.

Un territoire doit être : habité, partagé, transformé. Selon la définition du géographe Claude RAFFESTIN, le territoire est un espace transformé par le travail humain.

D'après Pierre George et Fernand Verger, le territoire est un espace géographique qualifié par une appartenance juridique (territoire national), une spécificité naturelle (territoire montagneux) ou culturelle (territoire linguistique). Dans ce dernier cas, le terme zone

linguistique pourrait lui être préféré. Toutefois, on trouve une multitude d'autres définitions pour le concept de territoire qui ne dépendent pas de l'angle d'approche et de l'époque des paradigmes géographiques étudiés.

Quelle que soit l'approche du concept, un territoire implique l'existence de frontières ou de limites. Ces deux derniers termes sont utilisés en fonction de type de territoire dont ils forment le périmètre, par exemple, un territoire politique ou une subdivision administrative.

### **1-2-2-Les composantes d'un territoire**

Dans un milieu de vie, on retrouve toujours toutes les mêmes composantes car l'homme ne peut vivre qu'avec d'autres hommes (composante sociale), dans un relief et un climat (composante naturelle), où il y a toujours une activité (composante économique), des croyances et des habitudes (composante culturelle), il est aussi obligé de régler ses relations avec autres (composante politique) :

**a)-Composante naturelle :** Relief dominant, climat, végétation naturelle, sous-sol, situation, site.

**b)-Composante sociale :** Démographique, habitat, niveau de vie, activités.

**c)-Composante politique :** Chef de l'État, type de gouvernement.

**d)-Composante historique :** Faits remarquables, grands hommes, dates importantes.

**e)-Composante culturelle :** Langue, religion, culture, arts.

**F)-Composante économique :**

**g)-Secteur primaire :** Agriculture, pêche, sylviculture.

**h)-Secteur secondaire :** Industries extractives lourdes, transformation, énergies, eau.

**i)-Secteur tertiaire :** Commerce, transport, communication, service.

### **1-2-3- Emergence de développement territorial**

La naissance de la notion de développement territoriale renvoie à de multiples acceptions possibles du développement et relève de diverses définitions possibles du territoire.

Il est maintenant admis qu'elle élargit, diversifie et approfondit celle de développement

local, de développement régional, d'aménagement du territoire, voir les dépasse. (Pecqueur(B), 1989)<sup>8</sup>.

#### 1-2-4- Définition du développement territorial

Il a été proposé plusieurs définitions :

Le développement territorial est un processus volontariste cherchant à accroître la compétitivité des territoires en impliquant les acteurs dans le cadre d'actions concentrées, généralement transversal et souvent à forte dimension Spatiale. (Baudelle G, Guy C, Merenne schumaker B, 2011, p 246)<sup>9</sup>.

Plus qu'un système productif territorialisé, un territoire en développement est une stratégie collective qui anticipe les problèmes et secrète les solutions correspondantes. (Greffé X, 2002.p97)<sup>10</sup>.

Processus durable de construction et de gestion d'un territoire, à travers lequel la population de celui-ci définit, au moyen d'un pacte sociopolitique et de la mise en place d'un cadre institutionnel approprié au contexte, son rapport à la nature et son mode de vie, consolide les liens sociaux, améliore son bien-être et construit une identité culturelle qui a sa base matérielle dans la construction de ce territoire. (Peemans (J-P) 2008, p31)<sup>11</sup>.

En première analyse, le développement territorial peut être définie comme tout processus de mobilisation des acteurs qui abouti à l'élaboration d'une Stratégie d'adaptation aux contraintes extérieurs, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire (Pecqueur, 2005).

Le développement territorial ne peut se décréter et reste une construction d'acteurs, même si les politiques publiques appropriées peuvent la stimuler dans la durée.

Le mécanisme de territorialisation repose sur le principe de Spécification des ressources, c'est-à-dire la recherche de la ressource propre au territoire qui lui permet de se

---

<sup>8</sup>PECQUEUR (B), le développement local, paris : Syros, Coll, Alternatives, 1989, page 140.

<sup>9</sup>BAUELLE(G).GUY(C), Mémoire-Shoumaker (B), le développement territorial en Europe. Concept, enjeux et débats, Coll. Didact géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2011, page 281.

<sup>10</sup>GREFFE(X), le développement local, éd de l'Aube, coll. Bibliothèque territoires, 2002, page 198.

<sup>11</sup>PEEMANS (J-Ph), territoire, développement et mondialisation. Point de vue de sud, éd. Syllepse, coll. Alternative sud, 2008, page 199.

différencier de son voisin plutôt que d'être en concurrence sur des productions standards.

### **1-2-5- Différence entre développement local et développement territorial**

Le premier argument à avancer est que le développement local est trop connoté autour d'un développement économique autocentré. À l'ère de la mondialisation et du libre-échange, le développement local doit désormais être pensée en Articulation avec d'autres échelles, cette ouverture au marché introduit la nécessité pour les territoires d'être compétitifs en ajustant production et vente sur les marchés extérieurs.

La seconde différence réside dans l'émergence de nouveaux modes de gouvernance.

Dans le contexte de la décentralisation et de l'affirmation de la société civile en tant qu'acteur du développement, le territoire n'est plus le monopole de l'État ou des acteurs politiques.

D'autres acteurs le revendiquent pour régler leurs problèmes qu'ils soient d'origine économique, sociale ou environnementale.

Le développement Territorial s'appuie sur une double notion de territoire : le territoire donné Issu de l'histoire administrative des pays, en opposition au territoire construit (colletais, Présure, 1993)<sup>12</sup>, En parallèle à l'émergence de politiques de contractualisation visant à accompagner les processus de développement à l'échelle infranationale.

La troisième différence tient au fait que les acteurs ne visent plus l'allocation optimale de ressources dont seraient dotés initialement les territoires, mais la création de ressources territoriales. Ce processus de création se fait en valorisant les potentiels spécifiques des territoires, c'est-à-dire les avantages relatifs qui distinguent le territoire par rapport à ses concurrents potentiels. Ceux-ci vont alors promouvoir une stratégie haute de développement reposant sur des ressources spécifiques ou latentes produites par des acteurs locaux et dédiées (Abdelmalki, courlet, 1996)<sup>13</sup>. C'est à partir de ces ressources spécifiques que les acteurs du territoire vont rechercher une compétitivité par la différenciation, à partir des qualités spécifiques en parallèle à une mobilisation systématique des patrimoines et identités locales.

---

<sup>12</sup>COLLETIS G et PECQUER B, intégration des espaces et quasi intégration des firmes : Vers de nouvelles rencontres productives, revue d'économie régionale et urbaine, n 03, 1993, page 490-507.

<sup>13</sup>ABDELMALKI LAHCEN et COURLET CLAUDE, les nouvelles logiques du développement, globalisation, versus localisation, Paris, l'Harmattan.

## Section2 : La littoralisation

La littoralisation correspond à un modèle spatial associant densification des zones côtières et déclin des arrière-pays. La plupart des définitions du concept de littoralisation apparaissant dans les articles scientifiques et les publications des institutions en charge des littoraux mettent l'accent sur la surconcentration littorale des hommes et des activités (Plan Bleu 2001). La littoralisation y exprime alors un double processus : Celui du développement démographique et économique des zones côtière, et simultanément de régression du poids des espaces situés dans les zones éloignées des bords de mer (Loinger et Dubois 2001)<sup>14</sup>.

Le terme littoralisation recouvre à la fois l'ensemble des processus qui induisent la densification des espaces côtiers et le résultat de ces processus (Concentration des hommes et des activités sur le littoral).

Aujourd'hui, 50% de la population mondiale vit à moins de 50 km des côtes, et on estime qu'en 2025, ce sera 75% de la population mondiale qui sera concernée par ce phénomène. De plus, la densité des zones est très importante (en moyenne, cinq fois plus élevée que la densité intérieure d'un pays)<sup>15</sup>.

Cependant, on peut distinguer différents enjeux de la littoralisation<sup>16</sup>, à savoir :

- Un enjeu économique (il y a une économie d'échelle quand on s'installe sur les littoraux car ceux-ci concentrent les grandes routes du commerce mondial) ;
- Des enjeux écologiques avec les effets des transformations sur des équilibres très fins ;
- Des enjeux sociaux : C'est un lieu de chocs entre les activités, les sociétés modernes et anciennes ;
- Des enjeux géopolitiques ;
- Le littoral est également un lieu de prédation (35% de la production pétrolière est off-shore).

---

<sup>14</sup>SOPHIE LIZIARD, Littoralisation de la façade nord-méditerranéenne : analyse spatiale et prospective dans le contexte du changement climatique. Géographie. Université Nice Sophia Antipolis, 2013, page 18.

<sup>15</sup>CIESM, Erosion littorale en Méditerranée Occidentale, Diagnostic et Remèdes. CIESM Workshop Series, n°18, Monaco. [www.ciesm.org/publication/Tanger02.pdf](http://www.ciesm.org/publication/Tanger02.pdf), 2002, 104 pages.

<sup>16</sup>Gervais Marie-Anne-Lambony, LOHEZ Marc, les littoraux, des espaces fragilisés, café géographiques de Paris, 26 Octobre 1999, [cafe-geo.net](http://cafe-geo.net), PDF.

## **2-1-Les conséquences de la littoralisation**

Malgré l'effet positif de la littoralisation qui se résume dans la dynamisation de l'espace littoral (création d'emploi, outil d'aide au développement...), elle présente de nombreuses anomalies. A l'exception des conflits d'usage et des conflits d'usage et des conflits d'ordre fonctionnels (même secteur d'activité), la littoralisation est à l'origine de plusieurs problèmes conduisant à la destruction du milieu littoral. On peut citer<sup>17</sup> :

### **2-1-1La pollution**

En général, on admet de définir la pollution comme étant la transformation, la dégradation ou la perturbation de la qualité du milieu naturel, ainsi que de ses mécanismes d'évolution, suite à l'introduction ou au rejet, par l'homme de substances, de produits ou autre types d'objets, résultant de ses activités de production.

Les sources de pollution côtières, sont soit d'origines continentales c'est-à-dire, celles qui proviennent des zones littorales terrestres, comme les eaux chaudes provenant du refroidissement des centrales thermiques, des rejets massifs ou rejets éparpillés. Ou d'origine marines provenant des activités humaines en mer ; liées principalement au transport maritime et aux différentes explorations et exploitations des fonds marins (navigation, forage, dragage des fonds...). Ainsi que les accidents survenant sur la mer et provoquant des dégâts catastrophiques comme les collisions, les échouements, les incendies de navires etc.

Les différentes conséquences de la pollution côtière se traduisent par une atteinte à la santé publique, une détérioration de la qualité des ressources biologiques et du milieu physique et une perturbation des activités traditionnellement marines.

### **2-1-2-Les surexploitation des ressources naturelles**

On entend par surexploitation, l'utilisation intensive, de manière à ne pas respecter les normes d'évolution d'une ressource ou d'un milieu.

La surexploitation exercée sur un milieu côtier, concerne les ressources végétales et les ressources animales.

---

<sup>17</sup>LARID MOHAMED, cours d'Aménagement du littoral I, ISMAL, document polycopié à usage interne, 1992, page 50-56.

### **2-1-2-1-Les ressources végétales**

Dans la partie arrière-pays du littoral, on assiste à une couverture végétale dense (occupée par les forêts ou les maquis), et depuis que les actions du développement économique ont rendu nécessaire le déboisement (utilisation du bois comme matière première et autre), et le défrichement (pour gagner du terrain agricole), on assiste à une dénudation du couvert végétal.

Autre facteur aussi favorisant la destruction du tapis végétal, celui de la fréquentation des forêts pour des fins touristiques, ce qui augmente le risque de piétinement, de dégradation mais aussi d'incendies. De ce fait, la régénération spontanée du milieu est interrompue et de nombreuses espèces sont menacées.

L'extension du cadre bâti, peut aussi être à l'origine de la dégradation et de la surexploitation.

Quand à la végétation marine, celle-ci, subit une destruction de la fore marine.

### **2-1-2-2-Les ressources animales**

Dans la mer ou les ressources animales sont relativement pauvres (c'est le cas d'ailleurs de la méditerranée), la surexploitation se conjugue avec la surpêche ; cette notion signifie que les capteurs relèvent plus que la production des stocks ne le permettait. L'amélioration des techniques consécutives au développement technologique, a augmenté considérablement l'effort de pêche.

### **2-1-3-L'érosion**

L'érosion est certes d'abord, un phénomène naturel, mais qui peut être amplifiée par un développement intensif et une s'occupation du littoral. A l'exemple de la déforestation, la construction de gros équipements côtiers, les travaux d'assèchement pour la mise en valeur des sites côtiers et le prélèvement inconsidérés des matières pour la construction.

### **2-1-4-Les agressions esthétiques**

L'esthétique du milieu littoral est sérieusement transformé par les actions du développement économique, et donc perd son état naturel et les activités humaines lui inculquent une autre image. L'explosion urbaine et l'essor du tourisme ont réduit considérablement la diversité du paysage littoral.

Le littoral est soumis à des pressions considérables du fait de son attractivité. La pression démographique et la présence, sur certains littoraux, de complexes industrialo-portuaires engendrent un certain nombre de menaces comme celles que présentent les déchets des industries littorales, les égouts des villes et les pesticides utilisées par l'agriculture en amont des estuaires, qui polluent les eaux marines côtière. La biodiversité recule face à la présence accrue de l'homme.

## **2-2-Concepts lié à l'environnement littoral**

L'environnement littoral, dans sa consistance et son étendue est souvent lié à des notions voisines telles que : La zone côtière, le littoral, la bande côtière et la mer côtière. Ces concepts occupent une place prépondérante dans toute tentative d'identification de ce milieu spécifique, et qui nécessitent d'être définies.

### **2-2-1- Définition du littoral**

Le littoral est tout d'abord indispensable si l'on veut se donner un cadre de réflexion. Toutefois, cela ne semble pas chose aisée dans la mesure où la définition que chacun donne du littoral varie selon ses propres interprétations et usages.

Jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, les termes employés pour parler de cette limite entre la terre et la mer sont d'abord rive et rivage de la mer. Expression que nous retrouvons dans la littérature. En 1752 apparait un nouveau mot littoral dont le sens va évoluer<sup>18</sup>.

Avant de donner une définition du littoral, il y a lieu de donner quelques concepts clé relatifs à cette notion :

#### **a)-La zone côtière**

D'après Becet(2002), le littoral est une entité géographique qui appelle une politique spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur. C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui un espace de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité<sup>19</sup>.

---

<sup>18</sup>HERBERT VINCENT, DEBOUDT PHILIPPE et AL : contribution aux recherches en géographie littorale sur la côte d'Opale. Territoire en mouvement (en ligne), 1/2006, mis en ligne le 01 septembre 2010. URL. <http://tem.revues.org/147>.

La zone côtière, est l'expression venue de la traduction de l'anglais coastal zone, elle avait pour but de redonner à la politique du littoral sa parité terre-mer. L'ouvrage modèle de la loi sur la gestion des zones durables des zones côtière définit la zone côtière, comme étant espace géographique portant à la fois sur la partie maritime et la partie terrestre du rivage et intégrant les étangs salés et les zones humides en contact avec la mer.

Cet espace inclut au minimum tout ou partie des eaux territoriales ainsi que le domaine public maritime de l'Etat et le territoire des communes riveraines, des mers et océans. Cette zone pourra être étendue selon des nécessités locales spécifiques de nature économique et/ou écologique, aux collectivités locales contiguës aux communes riveraines des mers et océans, ainsi qu'aux collectivités riveraines et deltas situé en aval de la limite de salure des eaux. (Conseil de L'EUROPE, 1999)<sup>20</sup>.

### **b)-La bande côtière**

La bande côtière est généralement l'espace terrestre susceptible d'être affecté par la mobilité du trait de côte. D'après la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer du 10/12/1982(en vigueur depuis le 16 Novembre 1994), il est tenant du choisir la limite de la mer territoriale comme limite de la zone côtière en mer par le législateur afin d'en profiter d'avantage dans les activités de pêche.

Cependant, la dénomination de bande côtière semble la plus adaptée puisque l'espace marin concerné est composé d'une bande avec une largeur constante par rapport à la cote et aux lignes précises (limite intérieure, limite extérieure).

- **Limite intérieure :** Représente la salure des eaux qui forme la fin amont de la zone maritime, et le frontière aval.
- **Limite extérieure :** Représente un espace maritime d'une petite largeur calculée à partir d'une ligne de référence qui est la laisse de basse mer.
- **La zone mixte :** Elle est comprise entre les deux limites, intérieure et extérieure, ou les activités sont autorisées par licence.

---

<sup>19</sup>KACEMI.M, protection et valorisation du littoral en Algérie, législation et instruments. Le cas des communes littorales d'Oran, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/5959>,2001.

<sup>20</sup>ISSAD.K.SAIDI.M. La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia Management Economique des Territoires et Entreprenariat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2015.

### **c)-La mer côtière**

Un concept ambigu, qui ne fait pas l'objet d'une définition précise et reconnue. La mer côtière est un concept émergeant en géographie qui caractérise un objet géographique en construction. (Corlay J-P ; 1995), elle fait référence à un espace maritime bordant les côtes et constitue donc la frange marine de la zone côtière.

Cette notion revient toujours dans l'analyse et l'aménagement des littoraux et de leur marge marine, la mer côtière ne possède pas de limites précises, uniques et homogènes. Cette notion géographique n'est pas délimitée.

La mer côtière est aussi le passage obligé de l'ensemble des activités océaniques (navigation maritime, pêche hauturière...) et peut être utilisée comme réceptacle des rejets telluriques et de la pollution venant du large.

#### **2-2-1-1-Définition générale**

Le littoral ou espace côtier, correspond à une espace compris entre la mer et l'arrière-pays côtier, il peut être découpé en 3 zones : L'avant-pays marin, l'estran et l'arrière-pays continental. Sa délimitation précise fluctue de plusieurs kilomètres côté terre et côté mer<sup>21</sup>.

#### **2-2-1-2-Définition des juristes**

Les juristes considèrent le littoral comme une notion téléologique.

#### **2-2-1-3-Définition donnée par les géographes**

Le littoral est ce qui appartient, qui est relatif à la zone de contact entre la terre et la mer<sup>22</sup>, et reprenant une définition d'Emmanuel De Martonne qui n'est pas sans intérêt épistémologique il est précis que «le domaine des formes littorales n'est pas succulamment la ligne idéale qui sépare sur les atlas et les cartes à petite échelle, la terre ferme de la mer. Sur le terrain, il apparaît clairement que le domaine littoral comprend tout ce qui, soit au-dessous, soit au-dessus du niveau moyen des eaux, est soumis à l'action des forces responsables des tracés de la cote et de ses changements...la ligne de rivage est déterminée par le relief

---

<sup>21</sup>MEUR-FEREC CATHERINE; De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'espace littoral : un itinéraire de géographe ; université de la littorale côte d'opale, 2006.

<sup>22</sup>HEBERT VINCENT et AL ; Contribution aux recherches en géographie littorale sur la Côte d'Opale, Territoire en mouvement [En ligne], mis en ligne le 01 septembre 2010, URL : <http://tem.revues.org/147>, 1/2006.

particulier de la zone littorale. L'intérêt est outre le fait que chez De Martonne selon la bonne logique de l'époque, la géographie physique était d'abord celle des formes de relief, le savant utilise les notions de zone et de domaine qui tendent à élargir le champ de la définition<sup>23</sup>.

#### **2-2-1-4-Définition par les biologistes**

Elle assimile le littoral à une zone qui s'étend à partir de quelques distances, du niveau supérieur de plus hautes mers (zone des embruns) jusqu'aux profondeurs, délimitant le plateau continental à 200m.

Dans ce vaste domaine épipélagique<sup>24</sup>, la biologie littorale se préoccupe de la vie des espèces qui se contentent d'une simple humectation par les embruns ou d'une émergence exceptionnelle jusqu'à celles qui peuvent tolérer d'assez faible éclaircissement pour se reproduire et se développer (environ 150m et parfois plus).

#### **2-2-1-5-Définition en droit algérien**

Selon l'article 7 de la loi n°02-02 du 5 février 2002, relative à la protection et à la valorisation du littoral, le littoral englobe l'ensemble des îles et îlots, le plateau continental ainsi qu'une bande de terre d'une largeur minimale de huit cents mètres (800m), longeant la mer et incluant :

- Les versants de collines et montagnes, visibles de la mer et n'étant pas séparés du rivage par une plaine littorale ;
- Les plaines littorales de moins de trois kilomètres (3km) de profondeur à partir des plus hautes eaux maritimes ;
- L'intégralité des massifs forestiers ;
- Les terres à vocation agricole ;
- L'intégralité des zones humides et leurs rivages dont une partie se situe dans le littoral à partir des plus hautes eaux maritimes telles que définit ci-dessus ;
- Les sites présentant un caractère paysager, culturel ou historique.

La notion de littoral paraît à ce sujet particulièrement confuse : aux termes région, bande, ligne, zone, espace, frange, sont associés les mots côtiers ou littoral si bien que ceux-ci sont

---

<sup>23</sup>Documents internes de la Direction de l'Environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou, Avril 2014.

<sup>24</sup>Epipélagique : zone océanique reconnaissant le plateau continental.

les plus souvent définis l'un par l'autre.

### **2-3-Les spécificités de l'espace littoral**

Le littoral, en plus du fait qu'il est un système complexe et convoité entre intérêt général et particulier, il est aussi, un système entre dynamique naturelle et humaine. Les littoraux concentrent de fortes densités de population, en moyenne cinq fois plus élevée que celle du reste du monde. L'inégale répartition des hommes sur les littoraux et l'attractivité plus importante de certaines régions côtières reflètent l'organisation du monde et des grands flux de personnes, de capitaux et de marchandises.

#### **2-3-1-Un système entre dynamique naturelle et humaine**

D'une manière globale, l'espace littoral reste soumis à deux grands facteurs interdépendants : la nature et l'homme. Cependant, l'environnement littoral est défini comme :

L'ensemble des éléments physique, chimique, biologique et sociaux qui caractérisent un espace et influencent la vie d'un groupe humain ; l'environnement est un système, c'est-à-dire un ensemble cohérent d'éléments qui agissent et réagissent les uns sur les autres. Tout environnement définissable comme une entité est ouvert : il reçoit des impulsions externes et peut en transmettre à son tour. Un groupe humain agit sur son environnement et chacune des ces actions entraînent des effets en chaîne, parfois amplifiées par des rétroactions positives. (DURAND DASTES F et MERLIN P, 1989, p209).

L'attractivité des littoraux a logiquement augmenté avec le développement de la mondialisation. Plusieurs activités humaines se concentrent sur des bandes côtières et des espaces souvent limités, elles se font souvent concurrence pour se développer, elles ont dû aménager l'espace littoral en développant divers activités.

Les plaines côtières sont des espaces souvent favorable au développement de l'agriculture et de l'élevage : Leur climat est plus tempéré qu'à l'intérieur des terres. Mais l'espace y est souvent limité. L'autre activité traditionnelle du bord de mer est la pêche. Elle nécessite la création de ports et d'infrastructures de stockage de prises. Cette activité est encore largement artisanale, mais la pêche industrielle s'est aussi développée : Petites unités de pêche et navires usines se partagent les ressources halieutiques.

La naissance de la société de loisirs et le développement du tourisme balnéaire ont

également eu un impact sur le développement de certaines zones côtières qui se sont étendu ensuite à un tourisme de masse. Les conséquences de cette évolution sont importantes pour l'aménagement des littoraux touristiques nécessite en effet des équipements spécialisés : Ports de plaisance, marinas (station balnéaire aménagée autour d'un port de plaisance), hôtels, golfs, piscines, grands ensembles immobiliers...et infrastructures de transport (autoroutes, aéroports) pour faciliter l'accès des estivants<sup>25</sup>.

### 2-3-2-Le littoral, un espace convoité

Le littoral est un espace d'enjeux et de sentiment d'appropriation, un espace très convoité où les conflits sont liés à des problèmes de compatibilité entre différents usages, de partage de l'espace, et de sur-fréquentation, le littoral étant à la croisée des pollutions tellurique (effluents de stations d'épuration, des systèmes d'égouts, rejets industriels et urbains, agricoles) et des pollutions dues aux activités en mer (rejets hydrocarbures, résidus de dragage, peinture des coques de voiliers, évacuation des eaux de ballast et eaux usées de navires...).

La zone côtière est un espace d'intérêt, de régulation et de pouvoir ; ces trois axes se chevauchant souvent<sup>26</sup> :

- D'intérêt, car ses ressources rares génèrent de multiples conflits ;
- De régulation, car le littoral tient une position frontalière entre deux milieux : endogènes (système de valeur), les normes nationales (la règle juridique) ;
- Se pouvoir, où s'affrontent l'autorité publique et l'affirmation de la société civile.

L'appropriation est l'un des caractéristiques fondamentales du territoire, c'est un facteur important de la mise en place des territoires côtiers, chaque lieu disposant non seulement d'une identité mais qui en plus est le mien[le lieu] pour nombreuses raisons qui dépassent la notion de propriété juridique ; c'est la relation la plus étroite que l'homme peut entretenir

avec l'espace, elle suppose que le lieu ait déjà été identifié<sup>27</sup>.

---

<sup>25</sup><http://www.assistancescolaire.com>.

<sup>26</sup>CHOBLET. Espace littoral et décision d'aménagement. Limites et potentialités des études d'impact et des conquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français. Thèse de Doctorat : Géographie. UNIVERSITE DE NANTES, 2005, page 419 : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>.

## 2-4-Les risques côtiers

La côte constitue un territoire vulnérable, exposé à des risques divers, qui nécessitent une gestion spécifique, cette pression démographique et économique pèse lourdement et menace ces espaces fragiles et limités.

Différents secteurs économiques peuvent avoir des intérêts contraires pour l'utilisation de ressources du milieu (le tourisme de l'agriculture ont tous deux besoin d'eau), ce qui provoque des conflits d'usage lorsque la ressource est rare, rajoutant à cela le phénomène de la pollution et l'urbanisation dense des littoraux qui entraîne le bétonnage des côtes et la disparition d'écosystèmes importants pour les océans. Le littoral est aussi menacé par des risques naturels (tsunamis) et par le réchauffement climatique qui entraîne l'augmentation du niveau des océans et une érosion importante des côtes.

### 2-4-1-La pollution marine<sup>28</sup>

La pollution marine résulte de tous les produits rejetés dans les mers et les océans en conséquence de l'activité humaine, cette pollution arrive dans le milieu marin par le vecteur des voies fluviales, des vents, de l'air en basse altitude ou est directement rejetés à la mer.

On trouve parmi les activités humaines littorales et en mer (activités maritimes), qui sont susceptible de produire des pollutions :

- Pêche non conforme à la réglementation ;
- Rejets des déchets alimentaires, industriels ou ménagers, effluent (eaux usées) urbains ou industriels et rejets de l'aquaculture, résidus de cargaison rejetés en mer ;
- Produits chimiques apportés par les fleuves et l'air, ou issus de décharges sous-marins ;
- Dépôts introduits de munitions ou d'explosifs ;
- Hydrocarbure, pétrole, fuites au pompage.

---

<sup>27</sup>ISSAD.K.SAID.M. La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia Management Economique des Territoires et Entreprenariat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2015.

<sup>28</sup>CHOBLET. Espace littoral et décision d'aménagement. Limites et potentialités des études d'impact et des conquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français. Thèse de Doctorat : Géographie. UNIVERSITE DE NANTES, 2005, page 419 : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>.

### **2-4-2-Les cyclons**

Un cyclone est une perturbation atmosphérique de grande échelle, une zone de basses pressions de régions tropicales. Son stade final est connu sous divers noms à travers le monde : ouragan dans l'Atlantique Nord et le Pacifique Nord-est, typhon dans le Pacifique Nord-ouest et cyclone ailleurs.

Le cyclone est un phénomène climatique, puissant, d'une très forte dépression qui prend naissance au-dessus des eaux chaudes des océans de la zone intertropicales, et qui s'accompagne de vents très violents et de pluies torrentielles.

### **2-4-3-L'érosion côtière**

C'est un phénomène mondial qui se traduit par le recul du trait de côte, ou le déplacement vers l'intérieur des terres de la limite entre le domaine marin et continental.

L'érosion côtière, glissement des installations humaines vers la mer, l'évolution naturelle et l'occupation humaine du rivage ont abouti au cours du siècle passé à un prévisible télescopique. Ces dynamiques convergentes sont à l'origine de l'émergence, puis de la multiplication des risques liés à la mobilité du trait de côte, qui tendent à se généraliser sur la plupart des littoraux urbanisés du monde<sup>29</sup>.

### **2-4-4-Les inondations**

Les inondations est une submersion temporaire par l'eau de terres qui ne sont pas submergées en temps normal, le plus souvent en crue, qui représente l'augmentation de l'eau qui s'écoule dans un cours d'eau. La submersion affecte le plus souvent les terrains les plus proches des cours d'eau, se sont les catastrophes naturelles qui produisent le plus de dégâts<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup><http://www.assistancescolaire.com>.

<sup>30</sup>Idem.

### **Section 3:Développement territorial du littoral en Algérie**

Le littoral est une entité géographique qui appelle une politique Spécifique d'aménagement, de protection et de mise en valeur .C'est une zone de contact entre la terre et la mer qui constitue aujourd'hui une sscape de plus en plus sollicité, ce qui accentue sa fragilité (Becet, 2002).

Le littoral Algérien occupe une place privilégiée au niveau de l'ensemble de portuaire littoral du continent africain .une richesse collective, un patrimoine commun vital et fragile, soumis à des pressions accrues notamment sur certaines portions du territoire .

#### **3-1-Développement territorial en Algérie**

##### **3-1-1-De 1966 jusqu'à 1973**

Dès les premières années d'indépendance jusqu'en 1974, l'action du pouvoir central en faveur des régions revêt la forme de programme de lutte contre les disparités inter et intra régionales.

Ces programmes, programmes spéciaux à partir de 1966 et programmes d'équipement local des communes à partir 1970, servent de substitut à une politique d'aménagement du territoire.

La politique poursuivie par l'État central s'inscrivait davantage dans une perspective régionale plutôt que local. De même, cette politique interprétait un centralisme exagéré de la décision. En effet, les citoyens, de même que les entreprises n'avaient pas la possibilité d'exprimer leurs avis et d'initier des projets de développement, ces derniers étaient décidés par l'État. Ainsi dans son fonds, cette politique visait principalement la réduction des déséquilibres entre régions et ne s'inscrivait pas comme le cœur du développement territorial.

Ce n'est qu'à partir de 1974 que le véritable recentrage vers le développement local, notamment à travers la décentralisation et la promotion des responsabilités des collectivités locales a commencé à se faire sentir, c'est ce qui ressort en tout cas des conclusions du rapport général du plan quadriennal 1970-1973.

### 3-1-2-De 1974 jusqu'à 1980

Le plan quadriennal 1974-1977 a constitué le tremplin de la politique du développement local en Algérie, ce plan présente alors le plan communal. Ce dernier est Perçu comme un nouvel instrument destiné à regrouper dans un cadre cohérent toutes les interventions de portée local proposées par la commune, réalisées et gérées par elle et financées sur ressources centrales. Ce plan est notamment celui qui met en place deux mesures phares du développement local : les plans communaux de développement (PCD) et les programmes d'industries locales (PIL).

Durant les années 1980, le système économique Algérien se trouvant en crise, des réformes ont dû être menées, c'est ainsi que commence la seconde phase de l'émergence du développement local en Algérie.

### 3-1-3-Entre 2005 et 2009

Entre 1993 et 1998 le modèle de développement Algérien a été abandonné car, le pays était soumis au plan d'ajustement structurel (PAS) sous la direction du Fonds Monétaire International (FMI). Ce n'est qu' 'à partir des années 2000, une fois que les principaux variables macroéconomiques dont été stabilisées avec le concours du PAS qu'un plan complémentaire de soutien à la croissance économique (PCSCE) d'une durée s'étalons entre 2005 et 2009.

L'État vise à travers ce second plan le soutien des résultats réalisés grâce au PSRE et leur consolidation.

Des budgets importants sont alloués aux différents projets à l'instar de ceux inscrits dans le schéma national d'aménagement du territoire (SNAT 2025) dont l'objectif lié tel que mentionné dans le projet SNAT-2025, est de programmer des équipements collectifs et de mettre en œuvre des politiques de développement local et territorial.

Le développement territorial ne caractérisé en Algérie par:

- **Complexité** : la complexité du développement territorial est d'abord liée à celle des systèmes sociaux et économiques. Par ailleurs, pour entreprendre les activités de programmation, de formulation de projets et de leurs mis en œuvre, il est nécessaire de faire intervenir plusieurs secteurs et discipline.

Il y'a inter sectorisait et inter disciplinait ou faire travailler ensemble en synergie différents secteurs d'activités économique et sociale ou faire intervenir l'ingénierie ou la technicité de différentes disciplines n'est pas chose aisée : aménagistes, géographes, écologues, urbanistes, ingénieurs, Anthropologues Sociologues, économistes, agronomes, forestiers... ,doivent intervenir, en équipes car on peut espérer avoir une compréhension correcte des réalités locales complexes à travers l'optique restreinte voire réductrice d'une seule spécialité.

Par ailleurs, l'interactivité des secteurs et la dynamique qui accompagnent le développement n'est pas de gestion facile à appréhender ou à gérer

- **Diversité** : il y a diversité des besoins entre les hommes et les femmes, entre les jeunes et les vieux... diversité des données foncières géographiques et juridiques, diversité de reliefs, de fertilité des sols, de ressources hydriques, des conditions climatiques qui conditionnent le potentiel Agricole ou forestier...

Enfin, diversité des attentes et des priorités ce qui entrains dans le cadre des programmes de développement local une diversité des projets :

- Projets à caractère économique visant la production de bien et de services faisant l'objet d'une commercialisation effective, exemple : projet de développement agricole, artisanal, industriel, touristique.
- Projet n'obéissant pas à une logique commerciale et fournis gratuitement aux populations locales et projets visant améliorations des conditions de vie des populations, exemple : projets de formation professionnelle ou de vulgarisation agricole ou projets de développement d'infrastructure routière.
- Projets d'éducation nationale, de santé publique, de réseau de distribution d'eau potable ou d'assainissement, projets de prévention de l'environnement ou d'appui institutionnel.

### 3-2- Situation de littoral en Algérie

Le littoral Algérien s'étend sur 1622km, il représente un Écosystème fragile et constamment menacé de dégradation en raison de la concentration de la population, des activités économiques et des infrastructures le long de la bande côtière.

La population est caractérisé par une répartition déséquilibrée sur le territoire national environ les deux tiers de la population Algérienne sont concentrés sur le littoral qui représente

4% du territoire seulement, tandis que 8% de la population est dispersée à travers le Sahara qui s'étend sur 87% du territoire national.

En 1998 la population des wilayas littorales est estimée à 12564151 habitants soit 43% de la population nationale résidant en permanence sur une bande de littoral de 50km de profondeur. (Source : ONSRGPH, 1998).

Cette forte concentration démographique a entraîné une urbanisation démesurée, le taux d'urbanisation est passé de 26% en 1962 à 59,4% en 1998. Cette urbanisation s'est développée au détriment du foncier agricole, les surfaces concédées par l'agriculture ont été évaluées à 8790 hectares à la Mitidja, 2850 hectares dans les collines du sahel, 1010 hectares dans les plateaux côtiers du centre et 5470 dans la région oranaise à elle seule.

Ces régions littorales autour des trois principales villes côtières ont perdu 17% du total de leurs terres agricoles, les sites naturels (plage, dune) autour des grandes agglomérations et périmètres industriels côtiers (Alger, Oran, Annaba).

Le littoral recèle d'atouts indéniables favorables à l'activité Touristique. Depuis l'indépendance et contrairement aux autres pays du pourtour méditerranéen.

Algérien n'a pas accordé au secteur de tourisme un rôle conséquent dans ses différentes politiques de développement. En réalité, il n'existe aucune politique qui vise à gérer et à promouvoir le tourisme, encore moins d'une manière durable, même si en 1966 furent créées les zones d'expansions touristiques (ZET). Actuellement la majorité des ZET ont été détournées de leurs vocation initiale, leurs terrains d'assiettes ont servi pour implanter des lotissements et des coopératives immobilières.

### **3-3- cadre juridique de protection du littoral en Algérie**

#### **3-3-1-conventions et accords relatifs à la protection de l'environnement ratifiés par l'Algérie**

L'Algérie participe à l'effort international de protection de l'environnement et du milieu marin, notamment par la ratification de la convention des Nations Unies sur le droit de la mer

en 1996<sup>31</sup>, l'Algérie a également ratifié la convention de Ramsar, la convention de Paris relative à la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel.

La convention de Barcelone pour prévenir et combattre la pollution de la mer méditerranée et protéger et améliorer le milieu marin de cette zone, le protocole de Genève pour assurer la protection des airs marines importantes pour la sauvegarde du patrimoine culturel de la région, la convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et le protocole de Kyoto qui prévoit une réduction considérable des gaz à effet de serre.

### **3-3-2-Législations**

#### **3-3-2-1- les principales lois**

Le désir de maîtriser la gestion des espaces littoraux en Algérie est récent, la loi 90-29 du 01/12/1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme est le premier texte ayant défini l'espace littoral dans les dispositions particulières applicables à certaines parties des territoires. En outre, toute construction sur une bande de terre de 100 mètres de largeur à partir du rivage est frappé de servitude de non aedificandi, toute fois sont autorisées sur cette bande les constructions nécessitant la proximité immédiate de l'eau<sup>32</sup>.

La loi 02-02 du 05/02/2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral a pour objet l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique nationale spécifique d'aménagement et de protection du littoral, l'article premier stipule que la présente loi a pour objet de fixer les dispositions particulières relatives à la protection et à la valorisation du littoral.

Le littoral au sens de l'article 7, fait l'objet de disposition général. . Il comprend une zone spécifique qui fait l'objet de mesures particulières de protection et de valorisation, dénommé zone côtière (article 8), constitué par le rivage naturel, les îles et les îlots, les eaux intérieures maritimes.

La zone côtière comprend donc une zone terrestre et une zone maritime (la mer territoriale).

La loi n<sup>o</sup> 04-20 du 25/12/2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes :

---

<sup>31</sup>Décret présidentiel 96-53 du 22-01-96.

<sup>32</sup>Article 45 de la loi 90-29.

L'article 7 de la loi n<sup>o</sup> 04-20 définit les différents objectifs du système de prévention des risques majeurs et la gestion des catastrophes qui sont :

Bien connaître les risques, le renforcement de leur garde et de leur prévision.

Lors de la construction, il faut prendre en considération les risques dans l'utilisation des sols et dans la construction ainsi que la diminution des vulnérabilités des personnes et des biens aux aléas.

### **3-3-2-2-Les principaux décrets**

La loi littorale au moment de sa décision nécessitait onze textes juridiques pour son application effective.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 04-113 du 23 safar 1452**

Correspondant au 13 avril 2004 portant organisation, fonctionnement et missions du commissariat national du littoral.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 04-273 du 2 septembre 2004**

Fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation spéciale n<sup>o</sup> 302-113 intitulé Fonds national pour la protection du littoral et des zones côtières.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 06-351 du 05 octobre 2006**

Fixant les conditions de réalisation des voies carrossables nouvelles parallèle au rivage.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 06-424 du 22 novembre 2006**

Fixant la composition et le fonctionnement du conseil de coordination côtière.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 07-206 du 30 juin 2007**

Fixant les conditions et les modalités des constructions et des occupations du sol sur la bande littoral, de l'occupation des parties naturelles bordant les plages et de l'extension de la zone objet de non aedificandi.

#### **Décret exécutif n<sup>o</sup> 09-88 du safar 1430 correspondant au 17 février 2009**

Relatif au classement des zones critique du littoral.

**Décret exécutif n° 09-114 du 11rabie ethani 1430 correspondant au 7 Avril 2009**

Fixant les conditions de l'élaboration du plan d'aménagement côtier, son contenu et les modalités de sa mise en œuvre.

**Décret exécutif n° 10-31 du 5 safar 1431 correspondant au 21 janvier 2010**

Fixant les modalités d'extension de la protection des fonds marins du littoral et déterminant les activités industrielles en offshore

**3-3-3- Outils****3-3-3-1- Le plan d'aménagement côtier**

Dans les communes riverains de la mer et afin de partager les espaces côtiers, notamment les plus sensibles, la loi littoral institue un plan d'aménagement et de gestion de la zone côtière dénommé plan d'aménagement côtier (PAC) qui a pour objet de délimiter l'espace littoral et d'identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion.

**3-3-3-2- Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et le plan d'occupation des sols(POS)**

Les PDAU et les POS ont été instaurés par la loi 90-29 du 1er décembre 1990 relative à l'aménagement et à l'urbanisme et ses décrets d'application 91-177 et 91-178 du 28/05/1991.

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure.

Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 5/02/2002 et le plan d'aménagement côtier, et fixer les termes de référence des POS.

En Algérie, le POS est un instrument d'urbanisme réglementaire, procédant d'une politique de protection, dans le respect des dispositions de PDAU, le POS fixe de façon détaillé les droits d'usage du sol et de construction pour le secteur concerné.

Suite à la promulgation de la loi relative au littoral, il est urgent de rendre compatibles les PDAU de toutes les communes littorales ainsi que les POS déjà approuvés avec les dispositions de la loi littoral qui stipulent :

Dans le cadre de l'élaboration des instruments d'aménagement et d'urbanisme concernés, l'État et les collectivités territoriales doivent veiller à orienter l'extension des centres urbains existants vers les zones éloignées du littoral et de la côte maritime, classer dans les documents d'aménagement du littoral comme aires classées et frappées de servitude de non aedificandi les sites présentant un caractère écologique, paysager, culturel ou touristique, encourager et œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés des installations industrielles existants dans l'activité est considérée comme préjudiciable à l'environnement côtier.

### **3-3-3-3- Le schéma national d'aménagement du territoire national (SNAT)**

Le schéma national d'aménagement du territoire national, est à l'échelle du territoire National, il est initié par l'État central, il règle la distribution des activités et du développement à travers le territoire national en visant une distribution équitable des richesses, Notamment pour les régions du Sud Thomas et les régions frontalières, c'est le SNAT qui localise les grandes infrastructures intellectuelles, économiques de transport et de communication.

### **3-3-3-4- Le schéma régional d'aménagement du territoire(SRAT)**

Les schémas régionaux d'aménagement de territoire dont a l'échelle inter wilaya, c'est à dire des régions au nombre de 9, ils sont initié par l'État central, ils distribuent les activités et le peuplement à travers la région, localisent les infrastructures et les équipements et règlent l'armature urbaine régionale.

### **3-3-3-5-Le plan d'aménagement de wilaya (PAW)**

Les plans d'aménagement des wilayas précisent et valorisent en conformité avec le schéma régional d'aménagement de territoire concerné les prescriptions spécifiques à chaque territoire de wilaya.

-Le schéma directeur d'aménagement du littoral(SDAL)

-L'avènement de la loi 02-02 du 5 février 2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral marque une politique de reprise en main des enjeux que représente le littoral, qui a pour objet :

- Orienter l'extension des centres urbains vers les zones éloignées du littoral.

- Classer et frapper des servitudes non-aedificandi les zones et milieux sensibles.
- Œuvrer pour le transfert vers des sites appropriés des installations industrielles existants dont l'activité présente des dommages pour l'environnement.
- Midrise l'urbanisme.
- Assurer l'équilibre de l'écosystème littoral par la protection de la biodiversité marine et terrestre.
- Réduire voir éliminer à terme les pollutions.
- Prévenir le recul du trait de côte et l'érosion des bassins versant côtiers.

### **3-4- Les instruments de gestion du littoral**

#### **3-4-1-Commissariat National du littoral (CNL)**

Le CNL chargé de veiller à la préservation et à la valorisation du littoral, de mettre en œuvre des mesures de protection, de fournir aux collectivités l'assistance dont elles ont besoin et de promouvoir la sensibilisation et l'information du public<sup>33</sup>.

#### **3-4-2-Le conseil de coordination côtier (CCC)**

Le conseil de coordination côtier a été dans le but de mobiliser les moyens humains et matériels requis en cas de situation critique, fait la cartographie des zones côtières qui seront mise en place.

#### **3-4-3-Le fonds du littoral (FL)**

Chargé de financer dans la mesure de protection de littoral, les études, les projets et toutes actions relatives aux installations communes de dépollution et de protection de l'environnement côtier.

### **3-5-Les zones d'expansion et sites touristiques (ZEST)**

Le développement du tourisme est consacré par le schéma directeur de l'aménagement touristique SDAT qui est une composante du SNAT2025, prévu par la loi 02-01 du 12/12/2001 relative à l'aménagement du territoire et du développement durable, est l'instrument qui traduit la volonté de l'État de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de la mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie

---

<sup>33</sup>Schéma national d'aménagement du territoire(S.N.A.T) 2025 ministère de l'aménagement de territoire.

Le SDAT a délimité 07 grandes zones touristiques selon les atouts propres et spécifiques à chacune des régions des territoires du pays:

Zone nord centre, zone nord est1, zone nord est 2, zone ouest, zone des hauts-plateaux, zone sud, zone grand sud<sup>34</sup>.

D'après le journal officiel de la république algérienne N<sup>o</sup>11 loi 03-03 du 16 Dhou el hidja 1423 correspondant au 17/02/2003 relative aux zones d'expansion et sites touristiques, définit les ZEST comme. Toute Région ou étendue de territoire jouissant de qualités ou de particularités naturelles, culturelles, humaines et créatives propices au tourisme, se prêtant à l'implantation ou au développement d'une infrastructure touristique et pouvant être exploité pour le développement d'au moins une, sinon plusieurs formes rentable du tourisme .

Le secteur de tourisme Algérien est riche et diversifié, il dispose d'un patrimoine foncier de 225 zones d'expansion et sites touristiques (ZEST), elles occupent une surface de 56120 hectares, répartis sur les territoires nationaux comme suit<sup>35</sup> :

- 157 ZEST balnéaires.
- 40ZEST sahariennes.
- 28 ZEST thermals.

Dont 160 situées le long de la côte, 22 sur les hauts plateaux et 23 dans le grand sud, déclarées et classées selon trois décrets:

- 174 d'après le décret exécutif 88-232 du 05/11/1988 (dont 02 ZET ont été déclassés d'après le décret exécutif 04-398 du 06/12/2004)
- 02 ZET d'après le décret exécutif 09-226 du 29/06/2009, 31 ZET d'après le décret exécutif 10-131 du 29/04/2010.

L'aménagement et la gestion d'une zone d'expansion et d'un site touristique doivent intervenir conformément aux prescriptions du plan d'aménagement touristique

---

<sup>34</sup>H.AMMOUMRAOUI.I.MERABTI.,contribution à l'identification et l'évaluation des pressions Anthropique escercées sur le golf de Bejaia.Bejaia.Université Abderrahmane Mira, 2010.

<sup>35</sup>MEGHFOUR.M.TABETK.2007.Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme.PP33 42. <http://revues.Univ-biskra.dz/index.PhP/CdS/article/view/S11>.

élaboré par l'administration chargée du tourisme dans un cadre concerté et approuvé par voie réglementaire<sup>36</sup>.

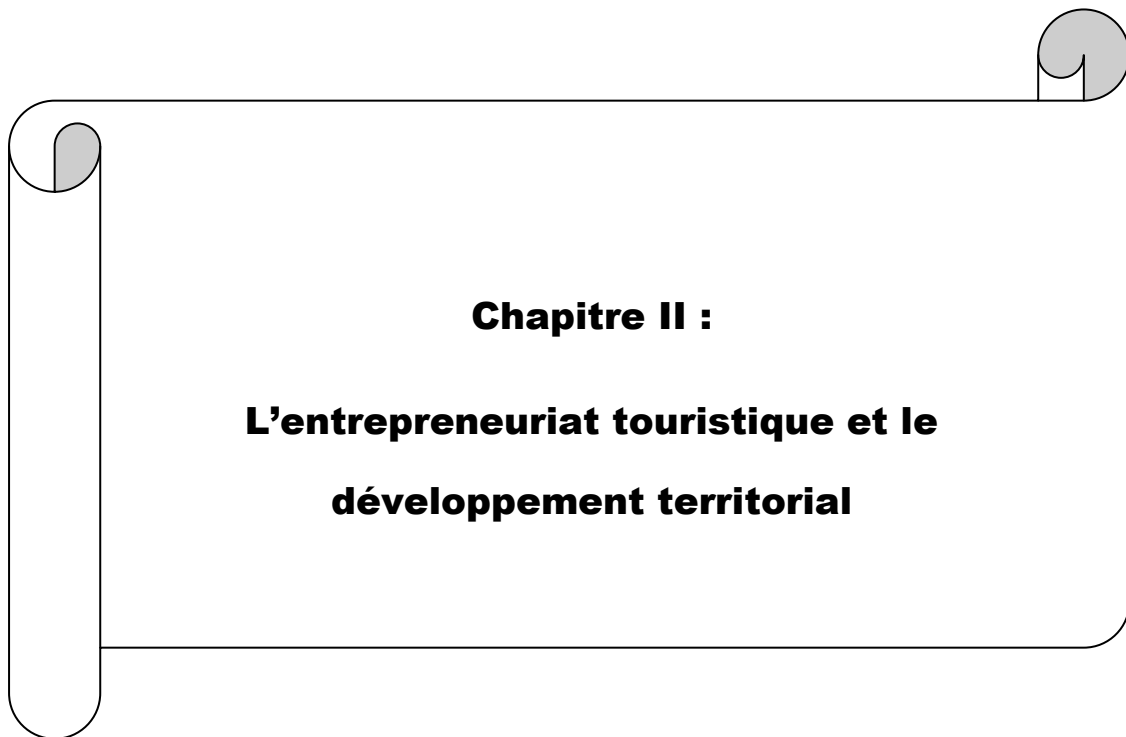
---

<sup>36</sup>Ministère de l'aménagement du territoire.

## **Conclusion**

La notion de développement territorial enrichit celle de développement local par l'intégration de trois dimensions essentielles : les territoires, leurs parties prenantes et les usages des sols. Production collectives, résultantes des actions d'un groupe humain, avec ses citoyens, ses dispositifs de gouvernance et son organisation, les territoires ne sont pas seulement des entités géographiques, ils renvoient à des relations organisés, des groupes ou des populations particulières qui se reconnaissent dans des projets communs. Du coup, les processus de développement ne reposent pas sur les seuls acteurs productifs ou les institutions qui les gèrent, mais impliquent d'autres parties prenantes : collectivités territoriales, services déconcentrés de l'État, organismes consulaires, monde associatif... ils ne peuvent davantage faire l'impasse sur les problématiques d'occupation de l'espace, en termes de rareté des terres, de concurrence et d'usure des sols.

Pour que le littoral conserve sa productivité et ses fonctions naturelle, il faut donc améliorer la planification et la gestion de son développement. En effet, l'aménagement des zones littorales doit se fonder sur une base scientifique tenant compte de ses caractéristiques géomorphologiques et climatiques et conciliant les exigences des divers secteurs économiques dont la survie dépend de ces écosystèmes.



## Introduction

Avec le recul de l'interventionnisme étatique dans la sphère économique et social et l'émergence du paradigme de développement local, l'activité entrepreneuriale, apparaît comme condition immanquable pour la création de valeur, de renouvellement du tissu productif local et un levier de création d'emplois et résorption du chômage.

La promotion de l'entrepreneuriat favorise l'attractivité territoriale, ce qui est crucial pour le développement touristique et économique avec sa capacité à valoriser les ressources territoriales spécifiques et créer de nouvelles offres.

L'Algérie, dispose d'atouts attrayants voir des facteurs clés pour l'émergence lui permettant d'attirer le maximum de touristes nationaux et étrangers. Sa situation géographique est susceptible de faire d'elle la locomotive du développement touristique en Afrique surtout avec l'ouverture de la ZLEC (Zone Économique de libre Échange) entre l'Algérie et 54 nations signataires. Malgré cela, le développement touristique traîne toujours et les causes sont multiples. Les alternatives sont plus à démontrer pour amorcer son industrie touristique. En l'occurrence, les zones d'expansion et sites touristiques.

Le développement de l'industrie touristique en Algérie, s'inscrit dans le cadre du schéma directeur d'aménagement touristique (SDAT) à horizon 2030, avec pour objectif stratégique la diversification du tissu productif national et extirper budget de l'État de sa vulnérabilité provoquée par sa dépendance au pétrole.

Ce chapitre est réparti en trois sections, la première intitulée aperçu sur le phénomène entrepreneurial, la deuxième section portera sur l'esquisse de la notion du tourisme, pour traiter ensuite dans la troisième section l'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie.

## Section 1 : Aperçu sur le phénomène entrepreneuriat

La libération du champ économique a permis l'émergence d'un nombre important des entrepreneurs ainsi plusieurs économistes ont essayé de montrer la nécessité des actions à entreprendre à l'emploi comme le montre SHUMPUTER.J (1950). Ce dernier définit l'entrepreneur comme étant une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussite. Pour cela l'entrepreneuriat est un acte propre à l'entrepreneur, et la dynamique entrepreneuriale peut être définie comme l'ensemble du processus qui tend à favoriser la création et le développement des entreprises. Ainsi, présentée, la dynamique entrepreneuriale correspond à un nombre de pratiques tactiques et stratégiques<sup>37</sup>.

### 1-1-Définition des notions qui renvoient à l'entrepreneuriat

Définir l'entrepreneuriat n'est pas une chose aisée. Les travaux réalisés dans ce domaine ont proposé de nombreuses définitions.

#### 1-1-1-Entrepreneuriat

La définition de l'entrepreneuriat diffère d'un auteur à un autre. Plusieurs définitions sont ainsi données par plusieurs auteurs relevant de différents champs disciplinaires. Dans ce qui suit, nous donnerons quelques définitions les plus répandues.

D'après A. Fayolle et A-J. Fillion :

L'entrepreneuriat c'est le processus par lequel des personnes prennent conscience que le fait de posséder leur propre entreprise constitue une option ou une solution viable c'est personnes pensent des entreprises qu'elle pourrait créer prennent connaissances de la marche à suivre pour devenir un entrepreneur et se lance dans la création et le démarrage d'une entreprise<sup>38</sup>.

D'après J.Schumpeter la fonction de l'innovation est importante. Les entrepreneurs constituent le moteur de l'innovation en identifiant les opportunités que les autres acteurs ne voient pas et en développant les technologies et les concepts qui vont donner naissance à des nouvelles activités économiques.

---

<sup>37</sup>RAJEMISON, S. Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de Madagascar, Université d'Antananarivo, Madagascar, 1995, p 229.

<sup>38</sup>A. BERREZIGA, A. MEZIANE, La culture de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs algériens, Colloque National sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, 2012, p 2.

R.Hisrich et P.Michael définissent le concept d'entrepreneuriat du point de vue de création de la richesse. Ils envisagent l'entrepreneuriat :

Comme un processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire. La richesse est créée par les individus qui assument les risques principaux en terme de capitaux, de temps et/ou d'implication professionnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service, l'acte productif peut ou non être nouveau ou exclusif. Mais la valeur doit y être instillée par l'entrepreneur dans la mesure où il rassemble et alloue les compétences et ressources nécessaires<sup>39</sup>.

Gartner a défini l'entrepreneuriat comme le processus d'organisation qui conduit à la création d'une nouvelle organisation<sup>40</sup>.

L'entrepreneuriat a été défini par Pierre-André Julien et Louise Cadieux (2010), comme:

L'action humaine, soutenue par le milieu environnant, générant de la valeur sur le marché par la création ou le développement d'une activité économique, évoluant avec cette valeur pour finalement affecter l'économie et ce dans le but de mieux répondre aux besoins individuels et collectifs d'un territoire.

Selon VERSTRAETE (2005), l'entrepreneuriat est un phénomène conduisant à la création d'une organisation impulsée par un ou plusieurs individus s'étant associées pour l'occasion. Il considère l'entrepreneuriat comme un phénomène complexe qui peut être un type particulier d'organisation lancé par un entrepreneur qui agit pour atteindre ses objectifs.

### **1-1-2-Les paradigmes de l'entrepreneuriat**

La complexité du phénomène entrepreneurial a rendu difficile la délimitation d'un seul paradigme. Selon A. Fayolle et T.Verstraete (2005), ils proposent de classer les différentes définitions selon quatre courants de pensée.

#### **1-1-2-1-Le paradigme d'opportunité d'affaire**

Cette perspective définit l'entrepreneuriat comme la capacité à créer ou des opportunités et à les exploiter (Shane et Venkataraman 2000).

Elle est associée parfois à d'autres notions, telles que la capacité à réunir les ressources pour poursuivre l'opportunité. Elle s'intéresse aux sources des opportunités, au processus de découverte, d'évolution et d'exploitation de celles-ci, ainsi qu'aux individus qui les découvrent, les évaluent et les exploitent.

---

<sup>39</sup>R HISRICH et M PETERS, Entrepreneurship, lancer élaborer et gérer une entreprise, éd, économique paris, 1991, p 11.

<sup>40</sup>Ibid. P 10.

### **1-1-2-2-Le paradigme de création d'une organisation**

Ce courant de pensée définit l'entrepreneuriat comme la création d'une organisation par une ou plusieurs personnes (Gartner,1990).La notion d'organisation ne se réduit pas à celle d'entreprise.

### **1-1-2-3-Le paradigme de la création de valeur**

Cette approche définit l'entrepreneuriat comme un phénomène ou un processus créant de la valeur (Ronstadt, 1984 ; Bruyat et Julien, 2001) qu'elle soit individuelle, économique ou sociale. Les travaux portant sur le lien entre l'entrepreneuriat et la croissance économique peuvent être rattachés à ce paradigme.

### **1-1-2-4-Le paradigme d'innovation**

Ce courant accorde une importance capitale à l'innovation dans la définition de l'entrepreneuriat (P.A.Julien et M.Marchenay, 1996 ; Drucker, 1985). L'innovation permettrait également de différencier les entrepreneurs des propriétaires et des dirigeants de PME. L'innovation peut prendre de nombreuses formes (nouveau produit ou service, nouvelle matière première, nouvelle méthode de production ...)<sup>41</sup>.

### **1-1-3-Genèse et fondement de l'entrepreneuriat**

L'entrepreneuriat est un phénomène complexe, diversifiés et subdivisé en trois approches distinctes.

#### **1-1-3-1-L'approche fonctionnelle (le regard des économistes)**

L'approche fonctionnelle de l'entrepreneuriat est une approche économique. Les économistes s'attachent à décrire les fonctions remplies par l'entrepreneur. Ils s'intéressent à ce que fait l'entrepreneur. Ces auteurs analysent le concept de l'entrepreneuriat sous l'angle de la création d'une organisation génératrice de richesse.

By grave et Hofer 1991 ainsi que Gartner (1985) ont fait leur analyse sur l'entrepreneuriat sous l'angle de la création d'une organisation génératrice de richesse cette approche économique se donne pour objet de saisir l'impact de la création d'entreprise et le rôle des entrepreneurs dans le développement socio-économique<sup>42</sup>.

#### **1-1-3-2- Approche centrée sur l'individu**

L'approche par le traits a dominé jusqu'au milieu des années 1980, les spécialistes des sciences du comportement qui ont cherché à répondre à ses question What and Who ? (Qui sont les entrepreneurs ? pourquoi entreprennent-ils ?) .

---

<sup>41</sup>F.JANSSEN: *Entreprendre : Introduction à l'entrepreneuriat*, 2016, p 26.

<sup>42</sup>A. FAYOLLE, *Introduction à l'entrepreneuriat*, 2005, P1.

Cette approche a été menée par plusieurs théoriciens dans le but de distinguer les entrepreneurs des non-entrepreneurs et déterminer une liste des traits de caractères spécifiques à l'entrepreneur. Toutefois il n'existe pas un accord concernant le nombre des traits ou de leurs validités (A. Fayolle, 2005).

### **1-1-3-3- L'approche centrée sur les processus**

Cette approche répond à la question How, comment ? Par qui et avec quel effet les opportunités de créer des biens et des services futur sont découvertes, évaluer et exploiter.

Dans cette approche, l'entrepreneuriat est entendu comme un processus de création d'une nouvelle organisation. L'activité par lesquelles le créateur d'opportunité mobilise et combine des ressources (informationnelles, matérielles, humaines ...) pour concrétiser l'opportunité en un projet structuré voire une entité (E. Laviollette et C. Loue, 2005). Certains auteurs (Gartner, 1985 ; Bruyat et Julien, 2001) suggèrent de concentrer les recherches sur l'étude du processus entrepreneurial. La plus part d'entre eux partagent l'idée que le comportement entrepreneurial est la résultante d'un processus de type interactionniste entre des éléments qui appartiennent à l'environnement et d'autres reliés à l'individu.

### **1-1-4-Historique de l'entrepreneuriat**

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale et jusqu'à la fin des années 1970 les grandes entreprises ont dominé l'économie. La grande taille était considérée comme souhaitable, voire inévitable, et la croissance de la firme était jugée indispensable pour réaliser des économies d'échelles. La PME était perçue comme une simple étape de la vie de l'entreprise. Durant cette période, le nombre d'entreprises par habitant a diminué en Europe.

Le climat économique était plutôt propice à l'étude de la grande entreprise, voire de la multinationale, et par conséquent l'entrepreneuriat intéressait peu les chercheurs.

Le nombre des grandes entreprises a dominé durant les années 1970 et 1980. Les chercheurs ont alors pris conscience de l'importance économique des entreprises nouvellement créées. Bien qu'il ait déjà fait l'objet de recherches isolées au paravent et que ses bases historiques remontent au 17<sup>ème</sup> siècle.

C'est à partir de là qu'apparaissent des revues scientifiques et des conférences consacrées à l'entrepreneuriat. Ce mouvement s'est accéléré au début des années 1990.

Les deux auteurs R. Cantillon et J.B. Say ont mis en exergue l'importance de l'entrepreneur pour l'économie en général, en se basant essentiellement sur son rôle dans le processus de production.

En 1928 J. Schumpeter donne son envol au domaine de l'entrepreneuriat. Il l'associe nettement à l'innovation. J.Schumpeter reconnaîtra à l'entrepreneur un rôle central dans le mécanisme économique<sup>43</sup>.

### **1-1-5-Les types de l'entrepreneuriat**

Ils existent autant de types de l'entrepreneuriat. Que en prenant certains critères tels que la légalité, le nombre d'entrepreneurs, la durée de l'activité, le sexe, le statut juridique de l'entrepreneur, nous pouvons classifier l'entrepreneuriat en :

#### **1-1-5-1-L'entrepreneuriat formel et informel**

L'entrepreneuriat formel comprend les activités relatives à l'économie formalisée, les activités autorisées et reconnues par l'Etat. Par contre l'entrepreneuriat informel est relatif aux activités qui s'exercent au noir, non enregistrées par l'Etat. On peut avoir aussi l'entrepreneuriat souterrain par analogie à l'économie souterraine.

#### **1-1-5-2-L'entrepreneuriat individuel et collectif**

L'entrepreneuriat individuel c'est la volonté d'une personne de se démarquer d'acquérir plus d'indépendance et de liberté sans l'intervention de l'autorité. Les individus qui empruntent cette voie cherchent à se réaliser sur les plans personnel, professionnel et financier.

L'entrepreneuriat individuel correspond en effet au travail indépendant. L'entrepreneuriat collectif sous la forme de coopérative et mutuelle.

#### **1-1-5-3-L'entrepreneuriat masculin et féminin**

Certaines activités peuvent être exclusivement exercées par les femmes alors que d'autres sont réservés spécifiquement aux hommes.

#### **1-1-5-4-L'entrepreneuriat privé, public et social**

Ici le critère retenu est celui du statut juridique de l'entreprise. Le privé concerne les entreprises du secteur privé. Contrairement à l'entreprise privée l'entreprise publique trouve son origine dans la volonté de l'Etat ou d'une collective<sup>44</sup>.

L'entrepreneuriat social se manifeste dans la création d'activités bénévoles. Il s'agit aussi de la création et du développement des organisations à but non lucratif qui se différencient des entreprises économiques par le fait que leurs objectifs primordiaux n'est pas le gain des profits mais de servir l'intérêt général.

---

<sup>43</sup>F. JANSSEN et B. SURLEMONT : L'entrepreneuriat : éléments de définition, 2009, p 25.

<sup>44</sup> <http://www.memoireonline.com/12/09/2935/m-dynamique-entrepreneuriale-en-territoiredelubero19>. Html.

L'entrepreneuriat mixte le partenariat public/ privé (ppp) est une forme d'association durable entre l'autorité public et un agent privé pour concevoir, financer, construire, gérer ou préserver un projet d'intérêt public. Le PPP répond à un besoin d'apport de financement privé pour réaliser des investissements voulus par le secteur public .Il permet à l'Etat de mener à bien un programme ambitieux d'investissements sans alourdir la dette nationale<sup>45</sup>.

#### **1-1-5-5-L'entrepreneuriat occasionnel et durable**

Selon la durée de l'activité, l'entrepreneuriat occasionnel reprend les activités temporaires et journalières, alors que l'entrepreneuriat durable correspond aux activités et surtout aux sociétés dont l'exploitation dure longtemps.

### **2-L'entrepreneur**

#### **2-1-L'évolution du concept d'entrepreneur**

La compréhension du phénomène de l'entrepreneuriat ne peut se réaliser avec une simple synthèse des définitions élaborées par plusieurs concepteurs. Chaque auteur explique avec une manière différente le concept et la façon dont il approche ce phénomène. C'est pour cette raison qu'il est intéressant d'exposer dans ce qui suit l'évolution de la théorie de l'entrepreneur. Le concept d'entrepreneur a beaucoup évolué dans le temps et dans l'espace.

Il existe plusieurs théories qui sont liées à l'entrepreneur, chaque une d'elles s'appuyant sur un aspect particulier de l'entrepreneur. Nous essayerons d'exposer les plus connues :

#### **2-1-1-L'entrepreneur dans la pensée classique**

Les économistes classiques ne parlent ni de l'entreprise, ni de l'entrepreneur en tant que tel. Leur analyse est macroéconomique. Ils cherchent à expliquer le mouvement d'ensemble de l'économie, comment la richesse est produite et comment elle circule. Avant les économistes classiques, selon le physiocrate F. Quesnay, l'entrepreneur fait partie de la classe stérile, et ne crée pas de richesses mais il la fait juste circuler.

#### **2-1-1-1-L'entrepreneur chez Cantillon**

L'entrepreneur fut entré dans la pensée économique par Richard Cantillon<sup>46</sup> (1726). Pour cet auteur, il existe une entreprise pilotée par son créateur, qui ne peut prévoir ni les ventes, ni les prix, pas plus que le mode ou les aléas climatique et leurs conséquences sur le comportement d'achat des clients, bien avant Say et Schumpeter, Cantillon a déjà initié dans la première théorie de l'entreprise : L'entreprise est dirigée par un entrepreneur, elle est

---

<sup>45</sup> <http://www.memoireonline.com/12/09/2935/m-dynamique-entrepreneuriale-en-territoire-de-lubero19>. Html.

<sup>46</sup>HERNANDEZ E-M, l'entrepreneuriat, approche théorique, l'Harmattan, France, 2001, p14.

caractérisée par une incertitude fondamentale et irréductible<sup>47</sup>. Cependant Cantillon définit par son affrontement au risque, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune garantie de ce qu'il va recevoir d'après sa décision d'entreprendre celui qui assume le risque de l'incertain s'engage fermement envers tiers<sup>48</sup>.

### **2-1-1-2-L'Entrepreneur : individu égoïste**

Cinquante ans après les travaux de Cantillon, l'arrivée d'Adam Smith avec son ouvrage la recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776)<sup>49</sup>, note l'absence du concept entreprise. Pour lui, il n'y a que des individus égoïstes, il n'y a pas d'entreprise, il n'y a qu'un marché qui relie des individus qui échangent. L'homme emploie ses capitaux seulement dans le but de recevoir un profit. Il emploie toujours son capital dans des activités dont le produit lui permettra de gagner le plus d'argent. L'égoïsme de cet entrepreneur se justifie par le fait que ce dernier ne cherche pas à servir l'intérêt public, mais il ne pense que se donner personnellement une plus grande sûreté, et en dirigeant cette industrie de manière que son produit ait le plus de valeur possible.

### **2-1-1-3-L'entrepreneur organisateur de Say**

J-B. Say (1803) avec Cantillon et Schumpeter, l'un des trois pères fondateurs de la théorie économique de l'entrepreneur. Il définit l'entrepreneur comme l'intermédiaire entre le savant qui produit la connaissance et l'ouvrier qui l'applique à l'industrie, son objectif est d'accroître la production et de maximiser son profit. L'entrepreneur c'est l'agriculteur, le manufacturier ou le commerçant qui entreprend de créer pour son compte, à son profit et ses risques, un produit quelconque<sup>50</sup>.

Il définit avec précision les qualités qui doivent être chez l'entrepreneur. L'ensemble de ces qualités forme le métier de l'entrepreneur :

1-L'entrepreneur est l'agent principal de la production. Son travail est productif au même titre que celui de l'ouvrier et du savant;

2-L'entrepreneur doit être doté d'une capacité de jugement, c'est-à-dire qu'il doit juger ses besoins des moyens et de les satisfaire ;

Dans la pensée de Say<sup>51</sup>, l'entrepreneur doit diriger et organiser d'une part, prendre des risques, d'autre part, sont les deux traits les plus caractéristiques de l'activité de

---

<sup>47</sup>BOUTILLIERS, UZUNIDID, l'entrepreneur, une analyse socio économique, Economica, Paris, 1995, p15.

<sup>48</sup>BOUTILLIERS S, UZUNIDID D, L'entrepreneur : une analyse socio-économique, éditions Economica, Paris, 1995.

<sup>49</sup>Ibid. P17.

<sup>50</sup>TOUNES A, L'intention entrepreneuriale, théorie et modèles, éd Sanabil Med SA, Paris, 2007.

<sup>51</sup>TOUNES A, l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept, n° 03-73, P.6.

l'entrepreneur. Le bien être d'un pays dépend de sa population active et du dynamisme de ses entrepreneurs.

## **2-1-2-L'approche managériale de l'entrepreneur**

### **2-1-2-1-Entrepreneur-ingénieur**

La période de l'industrialisation était caractérisée par la concentration des usines et la division du travail qui permet la réalisation d'une production en série volumineuse, en vue de réaliser une économie d'échelle. Cette période vue la naissance de l'organisation scientifique du travail fondée par Taylor appuyée sur des notions de division en tâches élémentaires et de spécialisation de la main d'œuvre.

Les entrepreneurs de cette époque étaient des ingénieurs, ont été formé dans leur majorité dans les grandes écoles technique, ils n'avaient eu ni des cours d'administration, ni de commerce, ni de finance, ils avaient très peu de cours de comptabilité. Ils avaient une formation purement technique basée essentiellement sur des mathématiques. C'est pour ces raisons la que Fayol<sup>52</sup> a proposé d'introduire les cours d'administration dans les programmes des écoles, selon lui la pratique des affaires n'est pas suffisante pour former la capacité administrative. Cependant, la formation des entrepreneurs joue un rôle très important dans leur réussite.

Les entrepreneurs cherchaient une rationalité et une efficacité purement productive comme c'est dans le cas chez Taylor ou bien une efficacité administrative chez Fayol<sup>53</sup>.

### **2-1-2-2-L'entrepreneur : une personne autoritaire**

Pour Fayol, l'autorité est le droit de commander et le pouvoir de se faire obéir. La notion du cadre qui dirige<sup>54</sup> son organisation où il accorde une importance primordiale au rendement et un caractère accessoire à la satisfaction du personnel.

La notion d'autorité telle que décrite par Fayol représente bien la mentalité de l'époque, c'est-à-dire le caractère non contestable de l'autorité, l'existence d'un pouvoir très centralisé ne favorise pas la pleine participation des employés.

### **2-1-2-3-Entrepreneur- manager**

La nouvelle organisation industrielle a permis un transfert et une reconfiguration de la responsabilité et de la fonction de direction qui étaient alors la propriété d'un seul

---

<sup>52</sup>SCHEI. J-C, Les grands auteurs en organisation, édition Dunod, Paris, 2ème édition, 2005, p76.

<sup>53</sup>FAYOL a identifié les cinq piliers de l'administration P.O.C.C.C (Prévoir-Organiser-Commander-Coordonner-Contrôler).

<sup>54</sup>Pensons notamment à Mintzberg (1986) qui décrit les rôles du cadre supérieur et aux organisations de type Autocratique.

individu. Cette forme est en train d'être supplantée par d'autres où l'autorité suprême est répartie entre plusieurs associées ou même entre un grand nombre d'actionnaires<sup>55</sup>.

L'essor de l'industrialisation, la complexité des affaires font apparaître des managers non propriétaires, professionnels de management. L'apparition de la dimension managériale pose le problème de définition de l'entrepreneur se trouve avec la dissociation entre l'exercice du pouvoir de décision dans l'entreprise et la détention de la propriété.

Dans ce contexte la, on ne peut passer sans citer la théorie de l'entreprise managériale de Berle et Means, à travers leur ouvrage publié en 1932 consacré à la propriété privée, Adolf Berle et Gardiner Means ont considérés que le développement de la société par action génère la séparation de la propriété et la gestion. Le pouvoir décisionnel passe des actionnaires propriétaires de l'entreprise, à des managers en charge de sa gestion.

Sur le même chemin, nous trouvons la théorie de l'agence fondée par M. Jensen et W. Meckling (1976), cette théorie est appréhendée comme un contrat commercial. Elle est illustrée par la relation d'agence<sup>56</sup> entre propriétaire du capital et le dirigeant de l'entreprise, le manager.

Les dirigeants déterminent la stratégie et la font avaliser par les propriétaires. Ils la mettent en œuvre, déterminent et cherchent les ressources en capital et en travail nécessaire pour atteindre les objectifs. Ils font le choix d'une structure et organisent l'activité.

Les propriétaires ont des droits (actions/ part sociale) dont ils cherchent à en tirer un revenu et à accroître la valeur. Les propriétaires font des choix peu risqués visant l'accroissement des résultats de l'entreprise à court terme.

### **2-1-3-L'entrepreneur : agent central de l'activité économique**

Plusieurs auteurs comme J. Schumpeter, F. Knight, Kirzner et d'autres, s'engagent sur une nouvelle voie, celle de la réaffirmation du rôle de l'entrepreneur en tant que personnage clé de l'activité économique<sup>57</sup>.

#### **2-1-3-1-L'entrepreneur Schumpetérien**

Après avoir été escompté dans la théorie managériale ou l'entrepreneur était remplacé par le couple 'actionnaire-manager' ; Le concept a connu une renaissance grâce à Schumpeter. Considéré comme le père du champ de l'entrepreneuriat, Schumpeter trouve que

---

<sup>55</sup>Ibid, Tounès A, l'entrepreneur : l'odyssée d'un concept, p8.

<sup>56</sup>La relation d'agence est un contrat par lequel une ou plusieurs personnes engagent un agent pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent.

<sup>57</sup>HENNI. M, Les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran, magister en management des entreprises, université d'Oran, 2011-2012, p16.

l'entrepreneur est le personnage clé de l'activité économique.

L'entrepreneur est un agent économique à part entière, sa fonction consiste à innover et mettre en place de nouvelles combinaisons de facteurs de la production. D'après lui, l'entrepreneur est le moteur du progrès technique.

Un entrepreneur est une personne qui veut et qui est capable de transformer une idée en une innovation réussie<sup>58</sup> selon J. Schumpeter, seuls les individus capables d'innover méritent l'appellation d'entrepreneurs, ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations.

J. Schumpeter voit l'entrepreneur comme celui qui joue un rôle dynamique et révolutionnaire dans le développement du capitalisme, ce rôle qui consiste à réformer ou à révolutionner la routine de production en exploitant une invention ou, plus généralement, une possibilité technique inédite, car il perçoit l'entrepreneur comme celui qui consacre son énergie et risque son argent pour produire et vendre autre chose autrement, comparé à ce que font les entreprises en place<sup>59</sup> la concurrence destructrice.

### **2-1-3-2-Le risque et l'incertitude : KNIGHT**

KNIGHT (1921)<sup>60</sup> relie la fonction entrepreneuriale et la prise de risque, de fait que l'entrepreneur prend des décisions dans un contexte de grande incertitude non probabilisable. Cette dernière signifie qu'un agent économique ne peut, à partir de l'expérience passée, effectuer des probabilités des événements futurs. Il est alors impossible d'appliquer les méthodes probabilistes pour orienter la prise de décision.

Selon KNIGHT, les entrepreneurs sont des individus ayant le plus haut niveau de prévisions, leur permettant de prendre des décisions de production et ont une confiance en leurs propres jugements.

### **2-1-3-3-La théorie de l'efficience X de LEIBENSTEIN**

Selon Leibenstein (1968)<sup>61</sup>, deux entreprises identiques qui utilisent les mêmes facteurs de production n'aboutissent pas aux mêmes résultats, d'une inspiration 'néo schumpetérienne cet auteur cherche à séparer la routine de l'innovation. A partir de là, il distingue deux aspects dans l'activité d'entreprise : ce qui est de la routine, qui regarde le management et ce qui est exceptionnel et qui est la véritable fonction de l'entrepreneur.

---

<sup>58</sup>HEMANDEZ, l'entrepreneuriat, approche théorique, 2001, p74.

<sup>59</sup>Ibid. Henni. M, p18.

<sup>60</sup>CAPRON H, Entrepreneuriat et création d'entreprises : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, de Boeck, Bruxelles, 2009, p18.

<sup>61</sup>TOUNES.A, L'entrepreneur, l'odyssée d'un concept, n°03-73, p11.

La théorie d'efficacité X s'intéresse au degré d'inefficacité dans l'utilisation des ressources au sein de la firme. Elle représente la mesure dans laquelle la firme ne parvient pas à atteindre son potentiel productif, soit parce que les ressources sont employées de manière inappropriée, soit parce qu'elles sont gaspillées.

Leibenstein considère la fonction d'entrepreneur comme une réponse créative à l'inefficacité X, il note que l'entrepreneur est le moteur de la croissance.

#### **2-1-3-4-La vigilance de l'entrepreneur : KIRZNER**

Pour KIRZNER (1973)<sup>62</sup>, l'entrepreneur doit être vigilant pour détecter puis exploiter les opportunités qui peuvent se présenter. L'entrepreneur se présente comme l'agent économique qui exploite l'information.

Cette vigilance entrepreneuriale, peut être définie comme une sorte de capacité particulière des entrepreneurs à acquérir l'information de façon spontanée. Cette capacité se manifeste par la faculté de percevoir les opportunités offertes par le marché<sup>63</sup>. Grâce à cette qualité, l'entrepreneur sait comment combiner les facteurs de production et comment trouver les personnes ayant les informations dont il a besoin pour trouver des sources de profit.

#### **2-1-4-L'entrepreneur dans la pensée contemporaine**

Les auteurs contemporains ont beaucoup de difficultés pour définir avec précision l'entrepreneur en tant qu'agent économique. Ils étudient le comportement et les caractéristiques de l'entrepreneur pour étudier son apport particulier dans le fonctionnement de l'économie.

##### **2-1-4-1-L'entrepreneur chez DRUCKER**

Au même titre que Schumpeter, selon Drucker (1980), l'entrepreneur est celui qui innove. Selon lui, les principes de management pratiqués jusqu'en 1970 par les entreprises tels que : l'organisation scientifique du travail surtout manuel, la décentralisation, la planification à long terme...etc., sont devenus insuffisants parce que beaucoup d'organisations ont constaté que la spécialisation avait des limites et parce que des besoins nouveaux sont apparus : besoins d'innovation, changement social, nécessité d'organiser efficacement le travail...

Pour Drucker, l'innovation peut se faire même par rapport au style du management, le management constitue lui-même une innovation : le management, ce savoir utile qui permet pour la première fois à l'homme de faire travailler de façon productive des personnes de qualifications et de discipline très différentes au sein d'une organisation, est une innovation de

---

<sup>62</sup>TOUNES. A, L'intention entrepreneuriale, thèse de doctorat en Sciences de gestion, France, 2003, p79.

<sup>63</sup>BOUTILIER. S, UZUNIDIS. D, l'entrepreneur, une analyse socio économique, Economica, Paris, 1995.

ce siècle<sup>64</sup>. Alors Drucker insiste sur l'innovation et le considère comme un élément essentiel dans la fonction entrepreneuriale.

#### **2-1-4-2-L'entrepreneur : leadership**

L'entrepreneur est un leader, la force motrice à l'origine de la dynamique économique<sup>65</sup>. Il a une vision de l'avenir basée à la fois sur des éléments rationnels, une expérience et des intuitions.

A partir des années 1980 et suivant les travaux de K. LEWIN<sup>66</sup>, W. BENNIS a réalisé de nombreuses investigations sur le leadership dans les organisations et il a pu tirer ces principaux résultats<sup>67</sup>:

- Le leader a une capacité de vision, c'est-à-dire se projeter dans le futur en tenant compte des contraintes et des opportunités du présent ;
- Capable de gérer des communications permettant de partager au plus grand nombre de personnes les valeurs de l'organisation et les objectifs à atteindre ;
- La confiance définit comme étant la capacité à susciter un sentiment de sécurité chez les autres ;
- La capacité de se gérer par soi même, en connaissant ses qualités et défauts sa personnalité est orientée vers une capacité à relever des défis, à gérer des contradictions et aussi prendre des risques.

#### **2-1-4-3-L'entrepreneur et la théorie de comportement**

La réussite de l'entrepreneur n'est pas uniquement rattachée à ses qualités personnelles. Mais elle implique la famille qui lui a donné naissance et la société dans laquelle il puise sa culture. L'initiative individuelle n'est rien sans un contexte social, culturel, économique et politique propice.

M.WEBER<sup>68</sup> est le premier auteur auquel nous pouvons rattacher l'approche comportementale dans le champ de l'entrepreneuriat. Cependant, selon plusieurs auteurs, celle-ci a été confirmée par la psychologie présente dans les travaux de Mc CLELLAND) dans le début de la décennie 1960.

---

<sup>64</sup>DRUCHER. P, Les entrepreneurs, édition Lattés, 1985, p58.

<sup>65</sup>BALLAND S, Bouvier A-M, Management des entreprises, édition DUNOD, p9.

<sup>66</sup>KURT LEWIN, définit trois types de leadership : Le leadership autoritaire : direction du groupe par des ordres ; Le leadership par laisser-faire : direction du groupe sans implication émotionnelle ; Le leadership démocratique : direction du groupe avec prise en compte de ses remarques et de ses suggestions, 1939.

<sup>67</sup>Plane J-M Management des organisations, théories, concepts, cas, édition Dunod, Paris, 2003, P83.

<sup>68</sup>TOUNES. A, L'intention entrepreneuriale, Thèse pour le doctorat en Sciences de Gestion, Université de Rouen, 2003.

Mc Clelland (1960) est l'un des premiers à s'intéresser aux liens qui existent entre l'action des individus (les entrepreneurs) et leur environnement (les valeurs, les croyances et les motivations). Le fondement de son analyse est que le développement économique s'explique par l'esprit d'entreprise, qui lui trouve ses sources dans le besoin d'accomplissement. Les variables environnementales caractérisant les individus sont donc devenues des réels objets d'analyse. (Les principales théories comportementales seront citées dans la section qui suit).

## **2-2-Définition de l'entrepreneur**

L'entrepreneur représente l'essence ou le cœur de l'entrepreneuriat. Il innove en fonction des opportunités qui se présentent, mais aussi organise les ressources pour produire et commercialiser, tout en cherchant son intérêt.

L'entrepreneur est celui qui dirige l'entreprise qu'il a créée, qui possède des qualités particulières, qui met en œuvre de nouvelles méthodes.

Au sens économique, l'entrepreneur est celui qui combine des ressources, de la main-d'œuvre, des matières premières et d'autres actifs pour leur donner une valeur plus grande qu'auparavant, ou encore celui qui introduit des changements, des innovations et un ordre nouveau. Pour récapituler les principales écoles de pensée en entrepreneuriat, nous avons basé sur les travaux de Cunningham et Lischeron (1991) qui ont abordé d'une façon complète le champ ;

L'école des caractéristiques psychologiques met l'accent sur les facteurs personnels et les valeurs uniques des entrepreneurs. A. Fayolle (2005) résume cette école de pensée en indiquant que l'entrepreneur a des caractéristiques psychologiques uniques (valeurs, attitudes, besoins) qui le guident dans le processus entrepreneurial. Parmi celle-ci, nous notons principalement le besoin de réalisation, d'indépendance, le contrôle interne, la prise de risques, en même temps que des valeurs d'honnêteté, de sens du devoir, de responsabilité et d'éthique. T. Verstraete ajoute l'imagination, la confiance en soi, l'enthousiasme, le goût par la direction et la résolution de problèmes.

L'école classique s'intéresse particulièrement à la création d'une nouvelle organisation, à l'innovation et à l'identification des opportunités. Elle note que la fonction essentielle de l'entrepreneur est l'innovation et l'introduction de nouvelles combinaisons des moyens de production.

L'école du management : Les entrepreneurs sont des organisateurs de processus de création de richesses économiques. Ce sont des personnes qui organisent, qui gèrent et qui

assument le risque. Bruyat (1994) dit que l'entrepreneur est quelqu'un qui perçoit des opportunités et qui crée une organisation pour l'exploiter.

L'école du leadership : L'entrepreneur est un leader qui sait animer des équipes et conduit les hommes vers l'atteinte des buts et objectifs assignés. Il a une capacité à adapter son style aux besoins des gens. L'entrepreneur joue un rôle dans la motivation, la direction et la conduite de son personnel.

Les résultats de la recherche montrent que l'entrepreneur apparaît, comme un individu doté de caractéristiques psychologiques uniques, ayant même une capacité intuitive à entreprendre. Il apparaît à d'autres plutôt comme un manager capable d'innover, d'organiser et d'agir et disposant d'une capacité de leadership.

A d'autres encore, il apparaît comme preneur de risque, détecteur d'opportunités, capable d'évoluer dans des situations et des contextes différents liés à des entreprises existantes ou en voie de création.

### **2-3-Les caractéristiques de l'entrepreneur**

Il existe chez l'entrepreneur quelque chose qui le distingue du reste de la population. Nous allons essayer de présenter les principales caractéristiques d'un entrepreneur en se référant à la synthèse réalisée par certains auteurs.

#### **2-3-1-L'entrepreneur comme initiateur**

L'entrepreneur est l'acteur du processus entrepreneurial, plusieurs auteurs comme (Sophie Boutillier, D. Uzunidis, 1995) ont étudié les caractéristiques de ce dernier.

Les premières recherches dans le domaine d'entrepreneuriat ont porté sur l'entrepreneur comme initiateur, acteur du processus, ayant une intention et une volonté pour s'introduire dans le domaine des affaires. Ces études portaient sur les caractéristiques psychologiques l'approche par traits et le modèle de Shapero (1975).

#### **2-3-2-Un besoin d'accomplissement**

Citons les travaux de Mc Clelland (1961,1965) qui étaient basés sur le critère du besoin d'accomplissement<sup>69</sup>, pour lui ce dernier est l'un des éléments indissociables des caractéristiques de l'entrepreneur.

L'entrepreneur préfère être le responsable des solutions de ses problèmes, au lieu de subir des commandes (être un simple salarié), d'établir ses propres objectifs et les faire réaliser par soi même (contrôler). Etre son propre patron.

---

<sup>69</sup>En ce référant à la pyramide de Maslow, le besoin d'accomplissement est dans le 5ème niveau (le sommet de la pyramide), c'est-à-dire que l'individu après la satisfaction de ses besoins primaires, de sécurité...etc. il a besoin de réaliser de soi.

### 2-3-3-Entrepreneur innovateur

J. SCHUMPETER (1935)<sup>70</sup> souligne que les individus capables d'innover méritent seuls l'appellation d'"entrepreneur" ; ils sont doués d'imagination et font preuve d'initiative et de volonté. Ils assurent le passage entre le monde scientifique de la découverte et des inventions, et le monde économique des innovations.

C'est-à-dire que l'entrepreneur profite des connaissances des savants (inventions) pour créer des produits utiles (en innovant).

### 2-3-4-Un preneur de risque

Créer une entreprise ou commercialiser une innovation présente un risque supérieur. Plusieurs études ont montré que, le plus souvent, le jeune entrepreneur connaît mal ses coûts et les potentialités du marché. Les spécialistes s'accordent pour considérer la prise de risques comme étant une caractéristique qui différencie les entrepreneurs des autres individus<sup>71</sup>.

Lors de création de son entreprise, l'entrepreneur va assumer des risques de différentes natures :

**Risque financier** : engager des fonds et rembourser des dettes ;

**Risque professionnel** : quitter un emploi pour créer une entreprise, de s'engager dans l'inconnu.

**Risque d'ordre familial** : créer une entreprise c'est consacrer plus de temps à son travail et moins à sa famille, au cas d'échec, apparition des difficultés familiales.

L'entrepreneur supporte les risques liés aux contraintes du marché et aux fluctuations des prix. Il effectue des achats à des prix certains pour fournir tous les facteurs nécessaires à sa production. Ses ventes et ses recettes sont par contre aléatoires. Son revenu, le profit, est incertain (Tounès, 2007).

Face à toutes ces difficultés, le créateur est un individu qui cherche à minimiser ses risques.

Alors les entrepreneurs sont considérés comme risk takers, selon cette perception le risque est expliqué en raison de trois points :

- Une caractéristique personnelle de l'individu ; parce qu'ils se croient capables de diriger et d'influencer les autres, et en même temps le besoin d'une certaine autonomie.

<sup>70</sup>HEMANDEZ E-M, l'entrepreneuriat, approche théorique, l'Harmattan, France, 2001, p64.

<sup>71</sup>CACHON J-C, Entrepreneurs : Pourquoi ? Comment ? Quoi ?, P 22.

- Par l'influence du milieu familiale et professionnelle : selon Weber, l'entrepreneur est un aventurier, un sentiment découlé des conditions familiales et d'expérience professionnel.
- Le vécu par l'individu : plusieurs auteurs (McClelland, Collins, Moore) considèrent les entrepreneurs des insatisfaits, c'est-à-dire des individus qui acceptent de prendre le risque à cause d'un besoin matériel (insatisfaction du matériel) ou bien d'un besoin d'accomplissement (insatisfaction liée à un état psychologique (pyramide de Maslow)).

#### **2-4-Les objectifs de l'entrepreneur**

La préservation de l'indépendance managériale et financière constitue souvent l'une des principales préoccupations de l'entrepreneur. Celles-ci se manifestent essentiellement à travers la volonté d'assurer un revenu ou un emploi pour sa famille, le désir de réaliser des produits de qualité, la créativité, la réalisation de soi, la pérennité de l'entreprise... les objectifs de chaque entrepreneur sont souvent multiples et sont susceptibles de varier au fil du temps et du développement de l'entreprise.

La croissance peut être un objectif en soi. Elle peut constituer un étalon de la réussite du dirigeant et de l'entreprise, ainsi que des progrès réalisés par cette dernière. Elle peut être la conséquence de la poursuite d'autres objectifs, tels que des salaires plus élevés et de la sécurité. Elle peut renforcer la position de l'entreprise face à ses concurrents, réduire la dépendance vis-à-vis d'autres entreprises ou lui conférer une plus grande maîtrise de son environnement par le biais d'un plus grand pouvoir de négociation et par conséquent ,réduire le degré d'incertitude auquel elle est confrontée<sup>72</sup>.

Pour P-A. Julien, (1996), il existe trois but ressortaient de la littérature consacrée aux typologies d'entrepreneurs : la recherche de la pérennisation et de la survie, la recherche de l'indépendance et de l'autonomie de décision et enfin, la recherche de la croissance et du pouvoir<sup>73</sup>.

**a) La pérennité** : l'entreprise est créée et développée en sorte qu'elle se pérennise, survive son créateur qui la transmettra a ses héritiers .Ce but apparait déterminant lorsque l'affaire repose sur des capitaux familiaux.

**b) L'indépendance** : le désir d'être son propre patron, de ne rien devoir à personne marque, parfois de façon viscérale le comportement des chefs des PME, il se manifeste dans

---

<sup>72</sup>F. JANSEN, *Entreprendre : une introduction à l'entrepreneuriat*, P184.

<sup>73</sup>P.A JULIEN : *Les PME bilan et perspectives*, éd Economica, Paris ,1996.

la logique financière, industrielle et institutionnelle.

c) **La puissance** : un plan de la littérature consacré à l'entrepreneuriat accorde une grande place essentielle au désir d'accomplissement, puis au goût du pouvoir.

## Section2 : Esquisse sur la notion du tourisme

Le tourisme a été longtemps considéré comme un voyage relevant du seul agrément réservé exclusivement aux populations riches d'Europe, à travers les expéditions initiées par les anglais dans le but de découvrir d'autres communautés<sup>74</sup>. Mais le tourisme que nous connaissons aujourd'hui est accessible à la majorité des peuples. Il est donc devenu un élément majeur de l'économie mondiale.

### a)- Le tourisme dans l'antiquité

Le tourisme recèle une histoire très riche. Tout commence à l'antiquité. A cette époque, le tourisme était surtout de forme religieuse et médicale. Les deux étant étroitement liés. Les pèlerinages s'organisaient autour de vestiges célèbres et le thermalisme de son côté constituait un espoir de guérison pour les pratiquants. A ces formes s'ajoute le tourisme d'affaires qui n'était pas des moindres à cette époque-là, bien au contraire. La villégiature, très prisée par les romains, complète les formes de tourisme citées plus haut. Le tourisme est jusqu'ici pratiqué par une classe élitiste. Il faut dire que de par les formes de tourisme citées plus haut, le tourisme à cette époque apparaît comme étant très rigoureux.

### b)- Le tourisme dans le moyen-âge

Au Moyen-âge, le tourisme médiéval est également de type sacré et austère à cause de la rigueur de l'église et des guerres. On ne voyageait plus, sauf pour le pèlerinage, qui répondait plus à une coutume ou une obligation morale qu'à un souci de découverte ou de dépaysement.

Ce sont donc, très logiquement, les voyages d'affaires, d'études ou de découverte (L'Amérique, par Christophe Colomb) qui vont permettre la renaissance du tourisme.

Dès le 13e siècle, ce sont également les Orientaux qui montrent la voie du voyage notamment, les voyageurs Chinois des dynasties Tang et Ming et les Arabes des grandes époques Musulmanes, tels Ibn Haykal et Ibn Batouta...<sup>75</sup>

---

<sup>74</sup>PIERRE PY .le tourisme un phénomène économique, FRANCE, BIALEC, 1986, P144.

<sup>75</sup>DR C.BENSADEK, Cours-initiation au tourisme, 2014/2015, page 4.

### c)- Le tourisme du XV<sup>ème</sup> au XVII<sup>ème</sup> siècle

Le mot anglais *travel* aura la même origine que le mot français *travail* et qui signifie souffrance de grande difficulté<sup>76</sup>. En effet, le voyage à l'époque était perçu comme un labeur tout au moins un outil d'entraînement et d'apprentissage utile pour toute réussite dans la vie sociale. Aujourd'hui, il signifie plutôt son opposé à savoir l'oisiveté et la détente.

En 1551, Charles Estienne ancêtre de tous les guides détaillés, a publié son ouvrage le *guide de chemin de France* suivi par *Fleuve de royaume de France* et de *Voyages de Rome, de Saint Jaques et de Jérusalem*.

Dès le XVI<sup>ème</sup> siècle, des artistes britanniques et européens faisaient déjà des voyages en Italie. Et si Rome, Naples et Florence attiraient depuis longtemps les visiteurs étrangers, c'est l'influence des poètes romantiques qui vantaient la beauté des paysages naturels et les rendirent populaire.

Le XVII<sup>ème</sup> siècle, quand à lui, était celui de la découverte du tourisme gastronomique par Louis XIV en 1663 dans un ouvrage intitulé *voyage de chapelle et de Bechaumont*.

### d)- Le tourisme du XVIII<sup>ème</sup> au XX<sup>ème</sup> siècle

La naissance du tourisme moderne est due aux anglais dès le XVIII<sup>ème</sup> siècle. A cette époque, les jeunes aristocrates anglais devaient effectuer des voyages faire un tour avant d'être établis. Le mot français « tour » donna donc le verbe anglais *to tour*, qui signifie voyager pour le plaisir et peu après, dès le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, les mots *tourisme* et *tour*.

Le XIX<sup>ème</sup> siècle viendra révolutionner carrément l'industrie touristique<sup>77</sup>. Il va sans dire que cet essor remarquable est dû à la révolution industrielle avec l'avènement de l'automobile et des moyens de transport de plus en plus développés, la naissance d'un système bancaire efficace, l'urbanisation et l'émergence d'une classe sociale aisée. Tout ceci constituant donc des bases très favorables au tourisme.

---

<sup>76</sup>CUVELIER, TOR&AMP; GARDEY. Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, le Harmattan, 1994, page 33.

<sup>77</sup>JEAN MICHE HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997, page 17.

En 1830, on assista à l'innovation de la première ligne ferroviaire régulière par l'ingénieur anglais George Stephenson. Cette ligne de chemin de fer reliant Liverpool à Manchester facilita les déplacements des passagers et par la même occasion de tourisme.

En 1839, on note la naissance des guides de voyages par l'allemand Karl Baedeker qui publia un guide de voyage sur le Rhin. Ses premiers ouvrages sont une copie traduite en allemand, des guides anglais de Murray qui remportent rapidement un grand succès. Dans ces ouvrages, il traite des pays d'Europe et des Etats-Unis. Les informations fournies sont régulièrement actualisées.

En 1841, le premier voyage organisé en train est réalisé par Thomas Cook<sup>78</sup>, ou il accompagne plus de 500 personnes de Leicester à Loughborough dans le but d'un pèlerinage. Par la suite il organise de nombreux séjours en Europe, mets au point les premiers circuits touristiques et invente le chèque de voyage<sup>79</sup>. Le succès obtenu l'incite à créer la première agence de voyage en 1845.

En 1860, fut la création de la station Deauville par le demi-frère de Napoléon III, le duc de Morny qui tombe sous le charme de Trouville-sur-Mer deux ans plus tôt d'un séjour. Accompagné par son architecte Barney et de son banquier Domont, il ne rencontre aucune difficulté pour entamer les travaux. C'est en 1846 que la ville prendra forme parée des villas et d'un hippodrome. Relier par un chemin de fer, elle attire la noblesse et toute les célébrités. C'est ainsi qu'un grand pas été fait dans le développement du tourisme estival en France.

En 1866 Thomas Cook a réalisé la première croisière et ensuite le premier tour du monde en 1871. Les premières excursions en autocar apparaissent dès 1910. Les infrastructures de transport se développent, les voitures sont de plus en plus rapides et confortables<sup>80</sup>.

En 1875, depuis des années, la ville française Gérardmer dans les Vosges, accueille une foule de visiteurs estivaux ce qui encouragé le développement des hôtels et loisirs à vive allure, conduisant à la naissance et la création du premier office du tourisme français le

Comité des promenades qui avait pour but l'augmentation des flux de touristes et l'organisation au mieux de leurs séjours.

---

<sup>78</sup>THOMAS CCCOM : un homme d'affaires britannique et un pionnier du secteur touristique. Il est le fondateur du groupe touristique Thomas Cook.

<sup>79</sup>Chèque de voyage : Forme de chèque très utilisée pour le déplacement à l'étranger, ce chèque permet de régler ses achats et de retirer de l'argent.

<sup>80</sup>Jean Michel HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997, page 17-20.

En 1900, il y a eu la parution du premier guide de Michelin qui était un vrai outil de promotion innovant.

L'année 1918 introduit le transport des passagers par l'aviation commerciale. L'hôtellerie se développe avec dans le monde entier avec des noms prestigieux comme : Ritz, Hilton et en 1921, Paris voit naître son plus grand hôtel le Palace hôtel avec 700 chambres et cela fut le départ de l'hôtellerie moderne.

Le 8 février 1919 : il y a eu l'inauguration du premier vol commercial international régulier reliant Paris et Londres, et qui transportera jusqu'à dix passagers. C'est un Farman Goliath qui assure cette première liaison. C'est ainsi que les vols commerciaux se multiplieront par la suite favorisant le tourisme international.

Le 22 septembre 1924 : il y a eu la mise en service de la première véritable autoroute de la planète reliant Milan à Verse soit 85 km par l'Italien Puricelle. Par la suite, le modèle Italien fut suivi par les allemands ou Hitler lança la construction des autoroutes dans toute l'Allemagne. A la fin de la guerre en 1945, l'Allemagne fut dotée de 3800 km d'autoroutes.

En 1926, un nouveau guide apparaît l'étoile de bonne table édité par Michelin. C'est ainsi que Michelin, spécialisé dans le guide, qui devint un best Sellers.

En 1936, la loi des congrès payés accentua l'explosion du tourisme. Le XX siècle confirme cette tendance et voit se développer le tourisme de masse. En effet l'augmentation du temps libre n'a fait que favoriser la multiplication des départs et des courts séjours.

Le 27 avril 1950, fut la naissance du premier Club Méditerranéen à Palma de Majorque aux Baléares par Gilbert Trigano Blitz. Cette association a pour but d'offrir aux touristes différents loisirs au sein d'un village de vacances.

En 1970, l'Assemblée Générale extraordinaire de l'UIOOT vote la création de l'Organisation Mondiale du Tourisme sur la base de ses statuts antérieurs. L'organisation devient effective le 1<sup>er</sup> novembre 1974 après sa reconnaissance par 51 états.

En septembre 1979, l'Assemblée Générale de l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) décide d'instituer, à compter de l'année 1980, une journée du tourisme à célébrer le 27 septembre. Cette journée mondiale du tourisme a pour objectif principal de mettre en exergue l'importance sociale, économique, politique et culturelle du tourisme.

## **2-1-Comprendre le glossaire de base du tourisme**

Le tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité.

### **2-1-1-Définition du concept du tourisme**

Le tourisme est défini différemment par plusieurs organisations et acteurs. Ces définitions se différencient suivant plusieurs approches : économiques, sociales, psychologiques. En voici quelques unes :

#### **2-1-1-1- selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)**

Le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24 heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé). La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées.

On distingue le tourisme intérieur, qui regroupe le tourisme interne (résidents visitant leurs pays) et le tourisme récepteur (non-résidents visitant un autre pays que le leur), le tourisme national qui regroupe le tourisme interne et le tourisme émetteur (résidents d'un pays visitant d'autres pays) et le tourisme international qui comprend le tourisme récepteur et le tourisme émetteur.<sup>81</sup>

L'OMT propose la classification des motifs de visite suivante :

- Loisirs, détente et vacances ;
- Visites à des parents et amis ;
- Affaires et motifs professionnels ;
- Traitement médical ;
- Autres.

#### **2-1-1-2-Selon le BIT (Bureau International du Travail)**

La définition que le BIT (Bureau International du Travail) donne au secteur de

---

<sup>81</sup><http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>.

l'hôtellerie, de la restauration, et du tourisme (HRT) diffère de la définition du secteur touristique utilisée par la plupart des organisations. La définition du secteur HRT inclut non seulement les services fournis aux voyageurs, mais aussi ceux dont bénéficient les résidents.

Pour l'OIT, ce secteur comprend :

- les hôtels, pensions, motels, camps touristiques et centres de vacances ;
- les restaurants, bars, cafétérias, snack-bars, pubs, night-clubs et autres établissements semblables.
- les institutions qui servent des repas et des rafraîchissements dans les hôpitaux, les cantines d'usines et de bureaux et les écoles, et sur les avions et les bateaux ;
- les agences de voyages, les guides accompagnateurs et les bureaux d'information touristique;
- les centres de conférences et d'expositions<sup>82</sup>.

### **2-1-1-3- Selon HUNZIKER et KRAFT (1941)**

L'activité touristique ou le tourisme est conçu comme étant l'ensemble des rapports et phénomènes résultant du voyage et des séjours de personnes pour lesquelles le lieu de séjour n'est ni résidence principale et durable, ni lieu de travail usuel<sup>83</sup>.

### **2-1-2-Le touriste**

Personne (résident ou non résident) qui se déplace hors de son domicile quotidien pour une durée de 24 heures au moins et pas plus de 4 mois pour un motif d'agrément personnel ou professionnel. Dictionnaire Larousse.

La Conférence des Nations Unies sur le tourisme et les voyages internationaux, réunie à Rome en 1963, adopta une définition du touriste en le distinguant du simple visiteur et l'excursionniste :

**Visiteur** : Toute personne qui se rend dans un autre pays que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, pour toute autre raison que celle d'y exercer une profession rémunérée dans le pays même<sup>84</sup>.

Il y a deux catégories de visiteurs :

---

<sup>82</sup>La définition remonte à 1980, quand le Conseil d'administration de l'OIT a créé le Comité industriel de l'OIT pour le secteur HRT. Voir aussi le Programme des activités sectorielles du BIT : La mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Bureau international du Travail, Genève, 2-6 avril 2001, p.5.

<sup>83</sup>SLIMANI (N), TOUHAR (K) : La politique de promotion touristique. Mémoire de fin d'études, IRIS, 2004.

<sup>84</sup>PIERRE PY .le tourisme un phénomène économique, FRANCE, BIALEC, 1986, Page 12.

\* **Touristes** : Visiteurs temporaires, séjournant au moins 24 heures dans le pays visité et donnant lieu à une nuitée dans un moyen d'hébergement du pays<sup>85</sup>.

\* **Excursionniste**: Visiteurs temporaires dont le séjour ne dépasse pas 24 heures et ne génère pas de nuitée<sup>86</sup>.

Le touriste est défini selon l'OMT comme étant les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à une activité rémunérée dans les lieux visités.

### **2-1-3-Les nouveaux concepts du tourisme**

De nouveaux concepts de tourisme ont émergé, ceux-ci optent pour la protection de l'environnement s'inscrivent dans la durabilité, ils sont plus responsables et assurent la préservation des ressources naturelles et culturelles.

#### **2-1-3-1-Tourisme durable**

Selon l'OMT, le tourisme durable est le tourisme qui répond aujourd'hui aux besoins des touristes et des régions qui les accueillent, tout en protégeant et en améliorant les ressources pour l'avenir. Le tourisme durable mène à une gestion de toutes les ressources de manière à combler les besoins économiques, sociaux et esthétiques tout en préservant l'intégrité culturelle, les processus écologiques, la diversité biologique et le milieu rural<sup>87</sup>.

#### **2-1-3-2-L'écotourisme**

L'écotourisme englobe les principes du tourisme durable ; celui-ci se distingue toutefois par des principes particuliers que sont la contribution active à la protection du patrimoine naturel et culturel<sup>88</sup>.

#### **2-1-3-3-Le tourisme responsable**

Cette forme de tourisme fait référence à la façon de voyager de certains touristes consciencieux, lesquels mettent en pratique le principe d'éthique du développement durable et adoptent des comportements respectueux envers les communautés hôtes, leurs réalités culturelles et leurs milieux naturels habités<sup>89</sup>.

#### **2-1-3-4-Le tourisme solidaire**

Le tourisme solidaire implique une certaine relation de solidarité entre les touristes et les

---

<sup>85</sup>Idem, page 12.

<sup>86</sup>Idem, page 12.

<sup>87</sup>BABOU ISABEL, CALLOT PHILIPPE, Les dilemmes du tourisme, Vuibert, 2008, Page 71-76.

<sup>88</sup>OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006, page 21.

<sup>89</sup>Idem, page 21.

populations d'accueil qui peut se concrétiser par exemple par le soutien à un projet de développement ou la participation à un fond d'entraide<sup>90</sup>.

### **2-1-3-5-Le tourisme équitable**

Le concept de tourisme équitable se réfère en au commerce équitable. Cette forme de tourisme exige en fait la responsabilité des voyageurs au travers de leurs actes et attitudes, la participation effective des communautés d'accueil à la définition et à la gestion des activités touristiques et l'engagement de tous les acteurs et opérateurs dans une volonté de partenariat à long terme<sup>91</sup>.

### **2-1-4-Les types du tourisme**

Les motifs du voyage ne sont pas le seul critère pour classifier le tourisme. On peut envisager d'autres s'appuyant sur la forme du voyage :

#### **2-1-4-1-En fonction de la destination, du lieu où s'exerce l'activité**

Ceci limite l'espace à travers lequel se situe l'activité touristique :

- \* Tourisme balnéaire.
- \* Tourisme de montagne.
- \* Tourisme rural.

#### **2-1-4-2-En fonction des saisons**

- \*Tourisme estivale.
- \*Tourisme hivernal.
- \* Tourisme demi-saison.

#### **2-1-4-3-En fonction du moyen de transport**

Il s'agit d'un critère de répartition essentiel pour les tours opérateurs :

- \*Aérien (régulier et charter).
- \* Maritime (long cours, ferries, etc.).
- \* Routier (Autocar, voiture particulière, moto...).
- \*Equestre.
- \* Fluvial.
- \* Cycliste.

#### **2-1-4-4-En fonction du mode d'hébergement**

- \*Hôtelier-para-hôtelier au sens large.
- \* Camping.

---

<sup>90</sup>OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006, page 22.

<sup>91</sup>OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006, page 22.

- \* Résidence secondaires.
- \* Gîte rural.
- \* Village de vacances.
- \* Résidence chez les parents et amis.
- \* Location.

#### **2-1-4-5-En fonction du budget**

- \*Tourisme de luxe.
- \* Tourisme social.

#### **2-1-4-6-En fonction de la taille du groupe**

- \* Tourisme individuel ou familial.
- \*Tourisme collectif ou du groupe (formule en plein expansion grâce aux nouvelles conditions de transport).

#### **2-1-4-7-En fonction de la nature d'acquisition du voyage**

- \*Voyage simple ou libre (avec ou sans intermédiaire).
- \* Voyage organisé.
- \* Voyage sur demande ou à forfait (le package).
- \* Voyage à la carte.

#### **2-1-4-8-En Tourisme de jeunes**

- \*Tourisme du troisième âge.
- \*Fonction de l'âge.

#### **2-1-4-9-En fonction de la durée**

- \*Tourisme de séjour.
- \*Tourisme de passage.
- \* Tourisme de week-end.

#### **2-1-5-Les formes du tourisme**

Il existe une multitude de formes du tourisme, leurs classement n'est pas une mince affaire vu que l'offre et la demande ne cessent d'accroître.

### **2-1-5-1-Les formes classiques**

Il existe plusieurs formes de tourisme parmi lesquelles la loi Algérienne n° 03-01 du 17 février 2003 en a défini quelques-unes relatées ci-après :

#### **a)-Tourisme d'affaires et de conférences**

Tout séjour temporaire des personnes hors de leur domicile, effectué essentiellement au cours de la semaine et motivé par des raisons professionnelles<sup>92</sup>.

#### **b)-Tourisme saharien**

Tout séjour touristique en milieu saharien reposant sur l'exploitation des différentes potentialités naturelles historiques et culturelles, accompagnées d'activités de loisirs, de détente et de découverte spécifique à ce milieu.

#### **c)-Tourisme de loisirs et de détente**

Toute activité de détente pratiquée par les touristes pendant leur séjour dans les sites touristiques ou établissements touristiques tels que les parcs de loisirs et d'attractions, les sites montagneux et les édifices culturels et sportifs<sup>93</sup>.

#### **d)-Tourisme culturel**

Toute activité de détente dont la motivation principale est la recherche des connaissances et des émotions à travers la découverte d'un patrimoine architectural tel que les villes, villages, sites archéologiques, jardins, édifices religieux ou immatériels<sup>94</sup>.

#### **e)-Tourisme thermal et thalassothérapie**

Tout déplacement en vue de subir un traitement naturel à base d'eau de sources thermales de haute valeur thérapeutique ou d'eau de mer. Ils couvrent une clientèle qui nécessite un traitement dans un environnement équipé d'installations de soins, de détente et de loisirs<sup>95</sup>.

---

<sup>92</sup>Loi n°03-01 du 10 au 17 février 2003 relative au développement durable du tourisme. (JO n° 11-2003), page 4.

<sup>93</sup>Idem, page 4.

<sup>94</sup>Idem, page 4.

<sup>95</sup>Idem, page 4.

### **f)-Tourisme balnéaire**

Tout séjour touristique en bord de mer où les touristes disposent, en plus des loisirs de la mer, d'autres activités liées à l'animation en milieu marin<sup>96</sup>.

#### **2-1-5-2-Les formes contemporaines**

En plus des formes classiques déjà citées, une autre liste de forme de tourisme contemporaine est établie.

##### **a)-Le tourisme organisé**

Il a connu une progression spectaculaire, avec l'apparition des villages de vacances, des agences de voyages et de tourisme qui proposent des formules charter à l'origine d'une baisse des prix considérable et d'une croissance importante du trafic des transports, il en résulte le développement des formules de tourisme d'affaires qui proposent en même temps que les activités professionnelles, des visites guidées en un temps limité<sup>97</sup>.

##### **b)-Le tourisme rural**

C'est une forme de tourisme où les visiteurs se déplacent vers des zones rurales, pour se reposer ou pratiquer certaines formes de loisirs spécifiques à ce type de tourisme<sup>98</sup>.

##### **c)-Le tourisme urbain**

C'est une nouvelle forme de tourisme apparue récemment (en Europe), qui se caractérise par des visites dans des villes offrant des curiosités architecturales, historiques, culturelles et autres<sup>99</sup>.

##### **d)-Le tourisme libre**

Très populaire surtout chez les catégories des jeunes qui recherchent l'évasion et l'aventure<sup>100</sup>.

---

<sup>96</sup>Idem, page 4.

<sup>97</sup>Pierre Py. Le tourisme un phénomène économique, Paris, 1996, page 33.

<sup>98</sup>Idem, page 33.

<sup>99</sup>Idem, page 33.

<sup>100</sup>Pierre Py. Le tourisme un phénomène économique, Paris, 1996, page 33.

### **e)-Le tourisme de masse**

Son objectif principal était de permettre l'accès aux catégories les plus modestes au tourisme.

Cet objectif devait être atteint en offrant des avantages aux personnes ayant de faibles revenus. Le tourisme social s'est développé sous forme associative avec des aides des pouvoirs publics (auberges de jeunesse, maison familiales de vacances, gites ...) <sup>101</sup>.

### **f)-Le tourisme écologique**

Appelé aussi tourisme vert qui est une autre forme de tourisme (spécialement au Canada, et qui prend de l'ampleur dans d'autres pays du monde), caractérise par le déplacement des touristes vers des sites écologiques protégés <sup>102</sup>.

## **2-2-L'importance socio-économique du tourisme**

Le tourisme est une activité économique majeure qui connaît un développement dynamique et qui a des implications économiques, sociales et même culturelles très importantes.

Le tourisme se caractérise par un grand nombre de petites et moyennes entreprises et son influence sur la croissance et l'emploi est remarquable. Il est bien souvent l'une des principales sources de revenus pour la population et constitue un excellent facteur de maintien d'un niveau d'emploi suffisant. Selon OMT : Le tourisme est devenu l'un des principaux postes du commerce international. Aujourd'hui, le tourisme international est la quatrième source de recettes d'exportation après l'industrie pétrolière, chimique et automobile <sup>103</sup>.

### **2-2-1- Sur le plan économique**

Le développement du tourisme génère plusieurs retombées économiques qui touchent essentiellement le secteur de l'emploi, l'investissement, l'apport en devises, le budget de l'Etat; le taux de couverture du déficit commercial, etc.

#### **2-2-1-1-Tourisme et emploi**

Le tourisme figure parmi les premiers créateurs d'emplois dans le monde ; Il représentait plus de 235 millions d'emplois en 2010 (8 % du nombre total d'emplois dans le

---

<sup>101</sup>Idem, page 33.

<sup>102</sup>Idem, page 33.

<sup>103</sup>[www.OMC.org](http://www.OMC.org).

monde qui travaillent directement dans le secteur du tourisme). Les économistes s'attendent à ce que l'économie mondiale du secteur fournisse 296 millions d'emplois en 2019<sup>104</sup>.

Il convient de noter cependant, que la plupart de ces emplois sont faiblement qualifiés. Mais ils représentent un moyen de lutter contre la pauvreté dans les pays économiquement faibles et sont souvent un facteur d'intégration pour des populations particulières comme les femmes et les jeunes<sup>105</sup>.

Il existe différentes catégories d'emplois dans le tourisme, on trouve des emplois directs, indirects et induits.

L'emploi direct concerne les personnes directement employées dans l'industrie touristique autrement dit, l'emploi direct concerne les personnes qui sont employées dans l'un des métiers du tourisme.

Les métiers du tourisme peuvent être répartis en 8 grandes familles :

- les métiers de la restauration (cuisine et service en salle),
- les métiers de l'hôtellerie et de l'hébergement,
- les métiers du management,
- les métiers liés aux loisirs et à l'animation,
- les métiers de l'accueil,
- les métiers liés à l'organisation des voyages,
- les métiers liés à la promotion et au développement des territoires (offices du tourisme...),
- Les métiers impactés par le tourisme : location de voitures, parkings, activités culturelles, shopping...<sup>106</sup>

L'emploi indirect est généralement celui des personnes qui travaillent pour des fournisseurs du secteur, comme les traiteurs de lignes aériennes, les services de buanderie, les traiteurs, les grossistes et les cabinets comptables ; les agences gouvernementales ; et les sociétés qui fabriquent ou construisent des biens d'équipement, des biens d'exportation et des produits utilisés dans le tourisme, y compris l'acier, le bois, le pétrole, etc.

Les emplois induit : ce sont les travailleurs qui ne sont pas directement en relation avec le touriste mais qui voient leurs activités augmenter via la demande touristique. Cette catégorie représente l'ensemble des emplois pouvant être affectés par le tourisme.

---

<sup>104</sup>Outil sur la réduction de la pauvreté par le tourisme en zones rurales, bureau international de travail (BIT) PDF page 39.

<sup>105</sup>Ministère de l'artisanat, du tourisme et du tourisme en France : le tourisme filière d'avenir 2012, page 19.

<sup>106</sup>Ministère de l'artisanat, du tourisme et du tourisme en France op cit. Page 21.

### **2-2-1-2-tourisme et investissement (les effets d'entraînement du tourisme)**

Le tourisme nécessite des investissements importants non seulement dans le secteur lui-même, mais aussi, dans les autres secteurs. Une industrie lourde du fait de l'importance des investissements à effectuer et du capital à mobiliser pendant une durée de moyen et long terme correspondant à la construction immobilière. L'investissement dans le tourisme et ses activités connexes est estimé par la Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement (CNUCED) en 2012 à environ 10% du montant annuel des investissements mondiaux (1 200 Mds US\$).<sup>107</sup>

Le secteur touristique par ses besoins influe donc sur la création de nouvelles infrastructures vitales tant pour le secteur que pour les populations locales. On peut prendre comme exemple :

- Infrastructures de base : électricité, eau...
- Infrastructures de transports : aérien avec notamment les aéroports, routes...
- Infrastructures environnementales : traitement des déchets et des eaux usées...
- Infrastructures de communication : téléphone, Internet...
- Infrastructures de santé : hôpitaux...
- Infrastructures culturelles : valorisation du patrimoine historique et artistique...

### **2-2-1-3-financement des investissements publics**

Les taxations appliquées au secteur touristique contribuent à l'augmentation du budget de l'Etat au financement des investissements publics pour le développement de la communauté et de l'infrastructure de base, source et résultat à la fois de tout développement économique.

### **2-2-1-4-l'accroissement du revenu national**

D'après J.M. Keynes l'investissement... engendre des vagues successives de revenus qui se traduisent par des dépenses de consommation nouvelles qui inciteront les entreprises à accroître leur production et engendreront de nouvelles vagues de revenus. En France, la consommation touristique intérieure est évaluée à 137,6 Md€ en 2010 (dont 43,3 Md€ pour les visiteurs étrangers) et représente 7,12 % du PIB français.<sup>108</sup>

### **2-2-2-Rôle social**

Le tourisme est un secteur qui n'a pas seulement un rôle important dans la sphère économique pour la création de la richesse des populations des destinations touristiques ; il

---

<sup>107</sup>Ministère de l'artisanat, du tourisme et du tourisme en France : op cit page30.

<sup>108</sup>Idem page 19.

contribue également à l'amélioration de la qualité de vie des populations et à mettre les individus et les communautés humaines en contact et à croiser cultures et civilisations.

D'un point de vue économique, le tourisme est le secteur qui produit les revenus les plus élevés, dans les plus brefs délais et avec les moindres investissements. Compte tenu du fait qu'il y a beaucoup de pays pauvres et de régions dans le monde qui ne possèdent pas suffisamment de ressources pour développer des économies industrielles, le tourisme devient une solution pertinente et rapide pour améliorer les conditions de vie et réduire la pauvreté.<sup>109</sup>

### **2-2-2-1- Le tourisme et élimination de la pauvreté**

L'OMT<sup>110</sup> a entamé des recherches et des consultations sur les rapports existants entre tourisme et pauvreté. Au cours des dernières années, les efforts à cet égard se sont intensifiés car il s'est avéré que ce secteur possède un énorme potentiel pour contribuer au combat mondial contre la pauvreté.

Toutefois, les différentes analyses faites ont conduit aux conclusions suivantes :

- Dans les pays en développement et notamment les PMA, les entreprises de tourisme sont presque partout la principale source de croissance économique, de devises, d'investissements et de création d'emplois.

- Le secteur de tourisme est un des rares domaines où tous ces pays possèdent un avantage comparatif potentiel.

- Il peut grandement contribuer au développement rural, à la modernisation de l'agriculture, au développement de la collectivité et à l'épanouissement de la société, notamment des femmes.

- Il peut aider à préserver la culture et le patrimoine : il y a d'excellents exemples dont on peut s'inspirer (conservation des sites archéologiques et commercialisation des produits artisanaux).

- La plupart des pays en développement pourraient parfaitement tirer parti du tourisme basé sur les patrimoines naturels et culturels si les conditions de base en matière de transport, d'infrastructures et de durabilité étaient remplies.

Les pays développés, leurs institutions, leurs entreprises et les voyageurs eux-mêmes doivent aborder le tourisme dans une optique dynamique et y voir un catalyseur de la réduction de la pauvreté dans les destinations.

---

<sup>109</sup>WAFAA NASSER: développement local, construction territoriale et tourisme : cas du liban, thèse de doctorat, université de Grenoble, page 17.

<sup>110</sup>Mémoire de NOUREDDINE HADDAD, Les déterminants du choix stratégique des entreprises touristiques, université de Tunis El Manar, Master 2005.

Le développement du tourisme s'accompagne souvent d'un bouleversement social et culturel. En effet, la conséquence économique du développement touristique de région représente de considérables avantages sociaux pour la population en place : création d'emplois, amélioration de l'équipement des régions et augmentation des revenus et du niveau de vie.

#### **2-2-2-2-La conservation de l'héritage culturel**

Les éléments de l'héritage culturel d'une zone ou d'une région donnée, constituent un objet d'attraction énorme pour les touristes et c'est ce qui explique dans une part assez importante la nécessité, voir l'obligation de leur conservation.

En effet ; en s'associant avec la composante naturelle, ces deux facteurs constituent des atouts très importants pour le tourisme, ce sont les éléments les plus recherchés par les touristes.

#### **2-2-2-3-La conservation des sites archéologiques et historiques**

Les sites archéologiques et historiques constituent le patrimoine culturel irremplaçable en cas de détérioration, pour cela, l'application de frais d'accès aux musées et aux sites archéologiques, en particulier aux visiteurs étrangers, représente une forme d'aide ou d'assistance financière pour la maintenance de ces sites.

#### **2-2-2-4-L'échange de culture**

Il se traduit par le contact entre les touristes et les résidents, en effet, de deux modes de vie différents, les touristes et les résidents sont confrontés pour l'un comme pour l'autre, à de nouvelles traditions et normes culturelles : les touristes s'accommodent et s'adaptent avec les traditions du pays visité, quant aux résidents, ils sont flexibles et acceptent les traditions et le mode de vie des visiteurs dans un cadre de respect mutuel et de tolérance.

Cette compréhension permet un échange culturel et une intégration dans un système différent du sien et de comprendre les bases culturelles d'autrui. Le développement du tourisme permet ce contact et par suite augmente l'intensité des échanges culturels.

Malgré les avantages importants du secteur du tourisme que se soit sur le plan économique ou sur le plan social et culturel, le tourisme provoque aussi des effets négatifs sur le développement du tourisme lui-même. Parmi lesquels nous pouvons citer :

##### **a)- Le caractère saisonnier**

L'activité touristique se caractérise par la saisonnalité. Cette situation engendre des conditions de travail peu favorables qui ont, à leur tour, des répercussions négatives sur la

qualité des services et la compétitivité des entreprises.<sup>111</sup>

L'emploi saisonnier et donc une réalité profondément structurante de ce secteur d'activité, et doit être prise en compte dans toute réflexion sur le développement de l'emploi dans ce secteur.

#### **b)-Un secteur inflationniste**

Ce phénomène inflationniste peut avoir deux conséquences principales. La première est que la hausse des prix des prestations touristiques dans un pays récepteur peut entraîner une érosion de la compétitivité des entreprises du tourisme sur le marché international (peut-être pas dans le choix du pays, mais souvent pour la durée du séjour). La seconde concerne les organisateurs de voyages qui rechercheront, d'abord, les pays dont l'avantage relatif en matière de prix des services touristiques est prononcé.

#### **c)-Les atteintes au patrimoine naturel et culturel**

La plupart des zones naturelles sont fragiles et peuvent être endommagées. Ainsi, que des comportements irresponsables peuvent également provoquer des incendies et perturber la vie sauvage. L'infrastructure érigée autour du site peut causer des dégâts supplémentaires, voire engendrer de graves problèmes de pollution, si le traitement des déchets et autres problématiques de même nature n'ont pas bénéficié d'une attention suffisante. Un préjudice peut également être causé au patrimoine culturel, surtout s'il est immatériel. Il existe, en effet, un risque réel d'assister à un processus de banalisation et de commercialisation excessive des traditions et des modes de vie qui pourrait, à terme, causer la perte même de leur authenticité et de leur valeur<sup>112</sup>.

---

<sup>111</sup>[www.insee.fr](http://www.insee.fr).

<sup>112</sup>Mémoire de Noureddine HADDAD, Les déterminants du choix stratégique des entreprises touristiques, université de Tunis El Manar, Master 2005.

## **Section3 : L'entrepreneuriat Touristique et développement du littoral en Algérie**

### **3-1-Historique et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie**

#### **3-1-1-L'entrepreneur de l'Algérie indépendante (les décennies 60à70)**

Juste après l'indépendance, l'Algérie s'est engagée dans un ambitieux programme de développement visant à assurer la transformation locale des richesses et à accroître leur utilisation à l'intérieur de l'économie. L'objectif principal de la politique de développement suivie est de transformer l'économie algérienne en y implantant une industrie de base, en procédant à des transformations des rapports de propriété au sein de l'agriculture et en maîtrisant le commerce extérieur à l'aide des instruments de l'État.

L'Etat comme instrument de réalisation et de réussite du projet du développement économique et social se voit confier trois fonctions essentielles<sup>113</sup> : une fonction économique en tant que grand entrepreneur devant mettre en place et conduire une économie étatique moderne, une fonction sociale redistributrice faisant de lui un État-providence et enfin une fonction de socialisation et de disciplinarisation du citoyen et de la société. Pendant toute la période (1962-1989) une rapide revue de l'histoire économique et politique, nous rappelle un système politique basé sur un parti unique et un modèle économique centralement dirigé. L'Etat a été pendant plus de 30ans le principal entrepreneur et employeur, il s'impose ainsi comme propriétaire du patrimoine des entreprises et responsable de leur création, mais aussi de leur gestion.

Pour assurer son contrôle sur la gestion de ses entreprises, l'État a mis en œuvre des dispositifs multiples. Il assume également les résultats de leur gestion comme on peut l'observer à travers les nombreuses opérations répétées d'assainissement financier prises en charge par le trésor public durant cette période et destinées à rétablir les équilibres financiers de ces entités en déficit chronique.

L'entrepreneur privé de son côté était vu comme un profiteur et était accusé d'appartenir à une classe de bourgeoisie exploiteuse (charte nationale de 1976).

---

<sup>113</sup>ABDEL FETAH(S) et ABERBOUR(K) : les déterminants de l'intention entrepreneuriale chez les étudiants : cas des étudiants de l'université de Bejaia, mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques, université Abderrahmane mira, Besoin, 2013-2014, p33.

Pour lutter contre toute forme d'exploitation, l'état algérien a limité le champ de l'entrepreneuriat privé. Les entrepreneurs ne doivent investir que dans les activités complétant celles des grandes entreprises d'état. La taille de leur affaire ne doit pas dépasser le seuil d'une entreprise moyenne. Il est évident de signaler que l'entrepreneur, même s'il n'a pas été écarté de l'activité économique durant cette période, était encadré par un environnement spécifique : marché non concurrentiel, prix fixés administrativement, monopole d'État, bureaucratie (bancaire et administrative) pesante et corruption touchant les différentes sphères de l'économie<sup>114</sup>.

### **3-1-2-Les décennies 80-90 :l'essor de l'entreprise privée**

Au début des années 80, le processus de désengagement de l'état a ouvert la porte à l'émergence et au renforcement du secteur privé qui jusque-là était principalement concentré dans trois branches<sup>115</sup>: l'industrie alimentaire, le textile et les matériaux de construction. La loi N 0 82-11 du 21août 1982 relative à l'encouragement et à l'investissement privatif vise à insérer davantage le secteur privé dans le système de planification nationale et lui faciliter notamment l'accès au crédit et aux importations.

Toutefois, vu les événements environnementaux internes et externes, l'Algérie a brusquement rompu avec son système économique, elle se lance à la fin des années 1980, dans la mise en place d'une nouvelle organisation axée sur le marché. Là il y a lieu de s'interroger sur la nouvelle vision de l'entrepreneuriat algérienne.

### **3-1-3-L'entrepreneur de l'Algérie en transition vers l'économie de marché**

La décennie 1990 marque inéluctablement un tournant dans le processus de libéralisation de l'économie algérienne. En effet, après l'échec du socialisme et les déficits de la plupart des grandes entreprises d'État, l'Algérie lance de grandes réformes pour instituer l'économie du marché. Un arsenal juridique considérable a été développé notamment au cours de l'année 1990 pour asseoir les bases d'une telle transformation : libération des prix loi 90-01 du 14 avril 1990 sur la monnaie et le crédit, loi de février 1990 sur la fixation des salaires sur une libre négociation (salariés-employeurs) , abolition du monopole sur le commerce extérieur, ouverture du capital de certaines entreprises publiques à des actionnaires privés

---

<sup>114</sup>MELBOCI(L) : le capital social et le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien, communication au colloque international sur l'entrepreneuriat et la PME, Belgique, octobre, 2008, p33.

<sup>115</sup>ABDELFETAH(S) et ABERBOUR (K) : op.cit, p34.

(ordonnance 95-22 du 26 août 1995, ordonnance 97-12 du 19 mars 1997) et création d'un marché financier en 1996.

D'un autre côté, l'Etat a entrepris sous la pression des institutions monétaires internationales (FMI, banque mondiale...) d'encourager l'investissement privé en lui facilitant l'accès au crédit et en diminuer la bureaucratie qui pèse lourdement sur son développement.

Ainsi, le nouveau dispositif législatif et réglementaire garantit plus de liberté aux entreprises privées et aux entrepreneurs en prenant soin de les orienter vers une dynamique beaucoup plus productiviste que spéculative.

L'État vise l'entrepreneur comme acteur principal du développement économique de la nouvelle orientation. Désormais, l'entrepreneur est mis au centre de la réflexion pour l'élaboration des politiques de développement. Plusieurs institutions ont vu le jour rien que pour aider l'entrepreneur à créer et accroître son affaire. À titre d'exemple, l'État a adopté en 2003 une action pour promouvoir et relancer le secteur de l'artisanat.

Dans cette phase de transition, l'État algérienne continue d'assurer un rôle incitatif par l'intermédiaire de l'agence de promotion et de soutien à l'investissement (APSI) qui, grâce aux différents avantages fiscaux qu'elle accorde aux nouveaux entrepreneurs, a entraîné un mouvement important de création de petite et moyenne entreprise. Avec la montée du chômage plus récemment surtout les jeunes moins de 30ans (qui représente près de 70% de la population) a suscité la création d'aides financières incitatives à la création d'entreprises développées en leur direction telle que l'agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ). Il reste à signaler qu'il existe un décalage entre les textes et lois réglementaires encourageant la liberté d'entreprendre et leur mise en œuvre.

#### **3-1-4-Les facteurs explicatifs de la privatisation en Algérie**

Les réformes n'ont pas eu un impact concret sur le comportement des entreprises publiques, mais suite à une combinaison de nombreux facteurs et aux encouragements de la FMI et la banque mondiale, à partir de la fin des années quatre-vingt, l'État décide

d'introduire des réformes structurelles de son économie et adopter le principe de la privatisation<sup>116</sup>.

Parmi les facteurs explicatifs de l'adoption de ce principe : L'inefficacité décevante d'un important secteur public qui a coûté des dizaines de milliards de dinars, sur laquelle toute la stratégie nationale du développement économique et social a été bâtie<sup>117</sup>. Le choc pétrolier de 1986 qui représente la principale source de financement extérieur de l'industrialisation. La crise de l'endettement qui a consacré la faillite du système. Le courant libéral avec sa conception du rôle économique de l'état, la croissance démographique très élevée, il ne fut plus possible à l'état de satisfaire les nouvelles aspirations d'une jeunesse de plus en plus critique à l'égard du pouvoir<sup>118</sup>.

### **3-2-Typologie et caractéristiques de l'entrepreneur algérien**

L'enquête menée par Anne Gillet et Mohamed Madaoui en Algérie a pour but de connaître les conditions de l'entrepreneur en Algérie, ses trajectoires socioprofessionnelle, ses capacités de création, sa dynamique d'évolution, ses ressources et ses contraintes qui sont étroitement articulées aux modèles de développement de la société, pour Anne Gillet, la société entreprise et entrepreneur s'influencent mutuellement et fortement un système aboutissant à un type spécifique de processus entrepreneurial<sup>119</sup>.

Après les diverses mutations qu'a connues l'entreprise algérienne spécifiquement celle de libération de l'économie en 1990 déclenche un important mouvement de création de PME où l'entrepreneur en Algérie a changé de conception, cela après avoir été le chef dans la grande entreprise publique<sup>120</sup>.

Anne Gillet, présume deux types d'entrepreneurs Nouveau et Anciens où le niveau de la formation initiale est élevé chez le nouveau, les entrepreneurs ayant eu un parcours de cadre d'entreprise dans le secteur public, avec pour la plupart une formation égale ou supérieure au baccalauréat dans des secteurs techniques. Les jeunes entrepreneurs héritiers issus des familles d'entrepreneurs, dont des niveaux de formation initiale élevés, celle pour l'influence des parents et l'importance de la formation pour leurs parcours d'entreprendre

---

<sup>116</sup>ABDEL FETAH(S), et ABERBOUR(K) op.cit, p35.

<sup>117</sup>Ibid., p35.

<sup>118</sup>SADI (N-E), la privatisation des entreprises publiques en Algérie. Ed OPU, 2005, p24.

<sup>119</sup>SADI, op.cit., p36.

<sup>120</sup>Ibid.

dans l'entreprise paternelle. Pour les anciens entrepreneurs, le niveau de formation initial est moins élevés (niveaux primaires, collège).

Une enquête menée en Algérie auprès d'une vingtaine d'entrepreneurs et de quelques cadres au printemps 2002 par Anne Gillet à Alger et en Kabylie où les entrepreneurs et les entreprises de cette de recherche représentent les caractéristiques représentatives de la situation nationale des PME en Algérie, a permis de dégager cinq types d'entrepreneurs algériens<sup>121</sup> :

### **3-2-1-Entrepreneurs cadre du secteur public**

Ce sont des anciens cadres des entreprises publiques, l'expérience qu'ils ont acquise dans le secteur public représente pour eux un avantage de subir plusieurs formations et de bénéficier ainsi d'un capital social nécessaire dans les démarches administratives pour créer leurs propres entreprises. Le désir de mettre à profit leurs expériences dans le secteur privé, la revanche pour la pauvreté et la volonté d'assurer un avenir meilleur tant pour eux même que pour leurs descendances, était la force motrice de création d'une entreprise privée.

### **3-2-2-L'entrepreneur migrant**

Cette tradition migrante est fortement présente dans la région de Kabylie. Ces entrepreneurs ont migré, jeune en France et ils sont revenus après une période d'immigration relativement longue. Leur retour s'est fait au début des années 80, cette période correspond aux lois de 1982 relatives à l'investissement privé, ayant eu l'idée de créer une entreprise privée, ils ont eu en France une longue expérience professionnelle dans diverses activités notamment commerciales. Ils considèrent ces expériences comme grande aide à la création d'entreprise : savoir se débrouiller seul, se former, être rigoureux et discipliné dans la vie et dans les affaires. C'est dans le registre de l'opportunité que sont explicitées les raisons de rentrer en Algérie.

### **3-2-3-L'entrepreneur héritier**

Trois sous-groupes caractérisent ces héritiers : en premier lieu, des jeunes patrons d'anciennes PME âgés entre 25 et 30ans qui ont pris la relève de l'entreprise familiale. Sur la base de leurs niveaux d'instruction universitaire, ces entrepreneurs ont introduit des nouvelles

---

<sup>121</sup>SADI, (N-E), la privatisation des entreprises publiques en Algérie, Ed OPU, Algérie, 2005, p36.

techniques de gestion de leurs entreprises. En second lieu, des patrons de PME âgés de 40 à 50 ans et qui ont hérité du métier du père au sein de l'entreprise, ayant un niveau d'instruction peu élevé primaire au collège, et qui travaillent avec des salariés de la famille proche ou bien du même village, enfin la troisième sous-catégorie est les jeunes entrepreneurs qui ont pu créer des entreprises à la fin des années 90 par le soutien du père qui est lui-même entrepreneur. Ces entrepreneurs ont acquis le savoir-faire et l'expérience du père dans la connaissance du marché économique, pour s'en servir comme moyen de création d'entreprise<sup>122</sup>.

### **3-2-4-L'entrepreneur de tradition entrepreneuriale**

Une catégorie d'entrepreneurs âgés de 50 ans, avec un niveau d'instruction faible primaire ou collège, chez ces entrepreneurs il existe une forte tradition familiale commerciale, leurs buts est de répondre aux besoins de membres de la famille proche qui cherche à travailler. C'est des entrepreneurs qui ne veulent pas dépendre des autres ou de l'État et qui portent d'aides à leurs villages afin de contribuer au développement de ces derniers.

### **3-2-5-L'entrepreneur ouvrier**

C'est une catégorie d'entrepreneurs qui ont un niveau d'instruction peu élevé, ayant travaillé longtemps comme ouvriers et avaient la chance de créer des entreprises relatives à leurs métiers. Leur création de l'entreprise a souvent été une alternative à la perte d'un emploi ou un moyen de se prémunir contre un risque futur de chômage. Durant la période de la planification centrale, l'économie algérienne était complètement étatisée et caractérisée par un interventionnisme étatique très élevé. La grande entreprise publique occupait une place importante dans la stratégie du développement. Les plans de développement étaient planifiés par l'administration centrale (ministère de la planification).

### **3-3-L'évolution du droit de l'investissement en Algérie**

Le passage à l'économie de marché implique pour l'Algérie la libération et la privatisation de son économie, et de ce fait, l'ouverture de l'ensemble des secteurs d'activités aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers avec le maximum de garanties et d'avantages, cette ouverture a été consacrée dans le décret législatif N093-12 du 05/10/1993.

---

<sup>122</sup>Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise, et de la promotion de l'investissement, bulletin d'information, statistique n°17, 1<sup>er</sup> semestre 2010.

### **3-3-1-Le décret législatif N 0 93/12 du 05/10/1993**

Le présent décret législatif, fixe le régime applicable aux investissements nationaux privés et aux investissements étrangers réalisés dans l'activité économique de production des biens ou des services<sup>123</sup>. Les bénéficiaires des diapositives de ce décret, sont les investissements de création, d'extension, de capacité, de réhabilitation ou de restructuration<sup>124</sup>. L'objectif principal de ce décret est de faire augmenter l'exportation or hydrocarbure en donnant plus d'avantage au secteur privé, qui est le seul capable à faire tourner la roue économique et créer l'emploi. En plus de cette nouvelle conviction, ce décret cherche à faire l'équilibre régional par le biais des projets d'investissements, en plus, il donne la possibilité aux capitaux étrangers de participer dans l'économie nationale.

#### **3-3-1-1-La création de l'agence de promotion et de soutien et de suivi de l'investissement (APSSI)**

Créé par un décret exécutif 94/319 du 17/10/1994 qui précise les prérogatives, ainsi l'organisation et la gestion de cette agence. Cette agence contient les différents acteurs qui en rapport avec l'investissement comme :

- La douane
- Le secteur fiscal
- Registre de commerce
- Domaine public
- Banque d'Algérie

L'agence est chargée<sup>125</sup> d'assister les investisseurs pour les formalités nécessaires à leurs investissements, notamment celles relatives aux activités réglementées pour lesquelles elle veille au respect des délais légaux. Concernent la promotion de l'investissement dans les collectivités locales, un nouveau dispositif est créé.

---

<sup>123</sup>Décret législatif n093-12, du 05/10/1993, article01.

<sup>124</sup>Ibid. article n°02.

<sup>125</sup>Décret législatif n 93-12 du 05/10/1993, relatif à la promotion de l'investissement, article n08.

### 3-3-1-2-La création du CALPI

Le comité d'assistance et de localisation pour la promotion de l'investissement est créé par une instruction interministérielle N028 du 15/05/1994. Ce comité consiste en l'information, l'orientation et le soutien des investisseurs pour les aider à localiser leurs projets et à les concrétiser dans des conditions favorables, loin de toute pratiques bureaucratiques. Aussi, cet organe a été créé dans le but d'assister les investisseurs, et de leurs éviter d'avoir à entreprendre des multiples démarches auprès de plusieurs administrations pour accéder à un terrain d'assiette et accomplir les différentes formalités administratives liées à l'obtention du permis de construire. En outre, le CALPI intervient pour se prononcer sur les possibilités de localisation des projets en tenant compte, d'une part, des potentialités de la wilaya, de sa (ses) vocation(s) économique (s) et de ses créneaux d'activités prioritaires ainsi que des disponibilités foncières (disponibilité de terrains répondant aux caractéristiques recherchées) et d'autre part, des indications clés du projet envisagé.

En d'autre terme, le CALPI oriente l'investisseur vers le site d'implantation le plus approprié, l'organisme foncier concerné, quand à lui, se charge de la concrétisation et de la formalisation de l'attribution du terrain. En tout état de cause, le CALPI<sup>126</sup> doit suivre l'évolution du dossier de demande de terrain de l'investisseur jusqu'à son aboutissement. Il y a lieu de préciser que le CALPI ne doit en aucun cas constituer un passage obligé pour les investisseurs, ces derniers peuvent recourir directement aux promoteurs fonciers pour l'obtention du terrain.

### 3-4-L'entrepreneuriat touristique

L'entrepreneuriat touristique intègre l'ensemble des entreprises liées à la création et l'exploitation des activités touristiques, qui activent dans le but de satisfaire les besoins des touristes, ces entreprises incluent outre les hôtels, les maisons d'hôtes, agence de voyage et tours opérateurs<sup>127</sup>. L'entrepreneur touristique, est un individu qui crée une entreprise qui comprend certains éléments d'originalité pour la fourniture des produits et des services ou une nouvelle expérience pour les touristes.

---

<sup>126</sup>Document obtenu par la responsable du CALPI, une lettre du ministre de l'intérieur, envoyé aux différents wali dans le cadre de la promotion de l'investissement dans les collectivités locales, 03/07/1996.

<sup>127</sup>BOURABAH(K), et DAF (F) : formation, emploi et dynamique entrepreneuriale de l'activité touristique : cas de la wilaya de t\*Tizi-Ouzou, mémoire de master en sciences économiques, 2014-2015, p54.

### **3-4-1-Les spécificités de l'entrepreneuriat touristique**

Définir l'entrepreneuriat touristique signifie l'explication de l'une de base de l'industrie touristique qui doit être reconnue comme un acteur économique à part entière, qui galvanise la création et la commercialisation des produits et des services touristiques, en premier lieu, l'innovation l'emploi et l'attractivité des territoires au second. Malgré les recherches assez limitées sur l'entrepreneuriat, et l'esprit d'entreprise a un très faible niveau d'emploi.

Les chercheurs constatent qu'une image émergente des entrepreneurs n'est pas motivée seulement par le désir de maximiser le profit. Cette pensée conceptuelle, motive l'approche de l'entrepreneuriat qui comprend les valeurs et les aspects culturels comme facteurs de réussite en plus du développement, des affaires et la croissance<sup>128</sup>.

### **3-5-L'investissement touristique en Algérie**

#### **3-5-1-Définition de l'investissement touristique**

L'investissement touristique c'est un investissement matériel, la création d'une nouvelle capitale réelle acquisition de terrains, construction aux achats d'édifices réalisation d'équipements ou achat de matériel amortissable il vise à accompagner ou à développer la fréquentation touristique. Le tourisme génère des investissements importants dans l'économie et de fait de transsectorialité, il a un effet multiplicité<sup>129</sup>.

On constate que l'investissement est une dépense destinée à maintenir ou à accroître son potentiel productif, ils ne font donc pas confondre un investissement et une consommation intermédiaire. Pour une entreprise de service qui a besoin de financement pour ses investissements, plusieurs possibilités sont ouvertes, elle peut tout d'abord faire appel à sa propre épargne (autres financements) elle peut également trouver des capitaux auprès des associés de l'entreprise ou des actionnaires, elle peut aussi recourir à des emprunts à moyen et long terme.

L'investissement touristique regroupe les dépenses liées à l'innovation, dépense de fonction, dépense de logiciel, dépense en publicité, dépenses commerciales. Ces

---

<sup>128</sup>Ibid.

<sup>129</sup>L'économie de tourisme, <http://books.dz.books> . Consulté le 15/11/2021 à 17h00.

investissements immatériels considérés comme des consommations intermédiaires pour l'entreprise.

### **3-5-2-Organismes spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises**

Il y a des organismes gouvernementaux spécialisées qui jouent un rôle actif dans le développement et la création des entreprises.

#### **3-5-2-1- Agence Nationale de soutien pour l'emploi des jeunes (ANSEJ)**

Il s'agit d'un organisme national dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle vise à encourager toutes les formules menant à la reprise de l'emploi des jeunes à travers la création de micro-entreprises. Elle a été créée en 1996 et représentée à l'échelle régionale à travers des antennes. Elle est sous l'autorité du premier ministre. Gros au modo, l'ANSEJ est chargée de<sup>130</sup> :

- Mettre à la disposition des jeunes porteurs de projets toutes les informations d'ordre économique, technique, législatif et réglementaire relative à l'exercice de leur activité.
- Fournir des aides à l'investissement pour les jeunes porteurs de projets dans le cadre du montage financier et le suivi des prêts.
- Établir des relations permanentes avec les banques et les institutions financières dans le cadre de montage financier des projets.

Cette agence offre son soutien financier sous différentes formes : subventions financières, fiscales et parafiscales.

Les subventions financières prennent la forme de prêts sans intérêt, à long terme accordés par l'agence exonérés de paiement des intérêts.

En ce qui concerne les subventions fiscales et parafiscales, elles sont destinées aux micros entreprises durant la période d'exploitation, y compris l'exonération de taxe sur la valeur ajoutée, sur les frais de transfert de propriété, l'exonération des droits contractuels, de

---

<sup>130</sup>SEKIOU A, BOUHALA A, BOUZIDI N. Entrepreneuriat en Algérie réalité et perspective Cas de Tlemcen, 2017, P296.

la taxe d'enregistrement et sur l'immobilier. L'exonération totale des impôts sur les bénéfices des sociétés et sur le revenu.

### **3-5-2-2- L'agence Nationale du développement de l'investissement (ANDI)**

ANDI l'agence Nationale du développement de l'investissement est un établissement public dotant d'une personnalité morale et d'une autonomie financière. Elle a pour mission suivantes<sup>131</sup> :

- Réduire la durée d'octroi des licences à 30 jours au lieu de 60 jours.
- Assurer la promotion, le développement et le suivi des investissements.
- Accueillir, informer et assister les investisseurs résidents et non-résidents.
- Fournir les prestations administratives à travers un guichet unique.
- L'octroi des avantages liés à l'investissement dans le cadre du système existant.
- Gérer le fond d'appui à l'investissement.
- Assurer le respect des engagements pris par les investisseurs au cours de la période d'exemption.

### **3-5-2-3- Caisse Nationale d'assurance chômage (CNAC)**

Institution indispensable à la libération du marché du travail et de la relation d'emploi, et qui intervient dans la création d'entreprises par les demandeurs d'emploi<sup>132</sup>.

### **3-5-2-4-Le cadre institutionnel de l'entrepreneuriat touristique**

L'Algérie s'est engagée depuis la fin des années 1980 à garantir un cadre institutionnel adéquat aux exigences de l'économie de marché et le développement du secteur privé, qui a été encouragé par les textes législatifs qui ont accompagné cette transition, notamment les deux lois relatives à l'investissement, le code d'investissement de 5 octobre 1993 et l'ordonnance N001-03 du 20 août 2001 relative au développement de l'investissement.

---

<sup>131</sup>Idem 35 pages 297.

<sup>132</sup>OUSSALEM(M) : développement local de Tizi-Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives, revue campus 5, UMMTO, p06.

Le processus de création d'entreprises touristiques par des acteurs privés n'a pas cessé depuis, il se poursuit toujours avec un rythme plus au moins lent en raison des obstacles entravant toute initiative d'entreprendre qui sont d'ordre bureaucratique, financier et foncier : les lourdeurs administratives qui concernant essentiellement l'accord de permis de construire et l'agrément pour les agences de voyages, l'accès au foncier qui est livré à une spéculation et les difficultés d'accès au financement bancaire.

Ainsi, on assiste à une dynamique de création d'entreprises de tous genres après l'encouragement de l'investissement privé par des textes législatifs et les différents dispositifs de création d'entreprise (ANDI, ANSEJ, CALPI, CNAC...) Qu'on vu auparavant.

Le tissu économique devient alors une agglomération d'entreprises hétérogènes appartenant à plusieurs secteurs dont celui du tourisme qui reste relativement secondaire<sup>133</sup>.

L'agence Nationale de développement de l'investissement l'ANDI, à enregistré pour l'année 2016, 1018 projets touristiques sur un total de 63804 projets d'investissements. Le secteur de tourisme représenté une part très faible soit 1.60% avec un montant de 974.396 millions de dinars sur un total de 12.800.834 millions de dinars avec la création de 62069 emplois sur un total de 1.138.412 emplois ce qui fait 5.54% du total d'emplois créés<sup>134</sup>.

Quant à la répartition des projets déclarés étrangers, l'ANDI a enregistré seulement 14 projets touristiques sur un total de 822 projets ce qui fait 1,7%. Avec un montant de 113.772 millions de dinars sur un total de 2.216.699 millions de dinars avec un pourcentage de 5.13% et création de 6309 emplois sur un total de 119.525 emplois avec un pourcentage de 5.28%<sup>135</sup>.

Le tourisme par son côté transversal et intersectoriel, doit être compris comme un levier essentiel, stratégique et prioritaire du nouveau modèle économique Algérien.

---

<sup>133</sup>IDIR, (M) : valorisation du patrimoine, tourisme et développement territoriale en Algérie : cas de la région de Bejaia en Kabylie et de Djanet dans le tassili N'Ajjer, thèse de doctorat de l'université de Grenoble 2013, p355.

<sup>134</sup>Ibid. p355.

<sup>135</sup><http://www.andi.dz/inidix.php/fr/>. Cité, 15/11/2021,17h00.

### 3-5-2-5-Spécificités du tourisme littoral en Algérie<sup>136</sup>

L'Algérie offre aux nationaux et aux étrangers la possibilité de choix entre le tourisme balnéaire, climatique, thermal, ethnologique saharien et urbain chaque espace présente des spécificités relatives à sa position géographique, climatique et hydraulique.

Le secteur du tourisme a hérité en termes d'infrastructures après l'indépendance, plusieurs établissements hôteliers (8000 lits touristiques) répartis sur les grandes villes côtières et leurs environs, notamment à Alger, Oran, Annaba et Bejaia. Ce n'est qu'à la fin des années 1970 que naît la volonté de l'État de réhabiliter des structures hôtelières répondant aux normes internationales.

Cependant, au regard des séquelles de la guerre et de l'urgence de construire l'économie du pays, dans le contexte touristique peu favorable de l'époque, la politique nationale a privilégié le développement des secteurs industriels et agricoles, et considéré le tourisme comme secondaire.

Après avoir été reconnu comme moteur potentiel de développement local qui doit participer à l'amélioration du niveau de vie de la population, plusieurs études ont eu lieu comme celles consacrées à l'inventaire des ressources et des sites touristiques.

L'aménagement de plusieurs zones d'expansion touristique (ZET) a conforté les concentrations existantes sur le littoral, dans les grandes villes du pays, Alger, Oran et Annaba et leurs alentours. Le développement du tourisme international se structurait à partir de la construction d'hôtels de haut standing (cinq étoiles), à l'instar de l'hôtel El Aurassi 1975, tandis que de modestes équipements étaient réalisés par des collectivités locales (communes et wilaya).

A partir des années 1970, les grandes villes côtières ont bénéficié d'investissements destinés à consolider leurs quartiers balnéaires et les transformer en complexes touristiques.

---

<sup>136</sup>GHOUBANI T. KANSAB Ö. KOUTI A. Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux. Le cas des côtes mostaganemoise. Étude caribéennes.2016, P34.

La ville d'Alger est la première destination touristique du pays, tant pour le tourisme national que le tourisme international. Porte ouverte sur l'international, par les voies aérienne et maritimes.

Des secteurs littoraux s'imposent par la concentration d'hébergement touristiques et d'équipements récréatifs. Cependant, les lieux et les potentialités touristiques de la côte restent aujourd'hui assez mal exploités. Plusieurs perspectives de promotion et de valorisation du tourisme sont prévues à l'horizon 2025-2030, dans le cadre de la stratégie globale de développement national synthétisée dans le schéma d'aménagement territorial. Dans le cadre de la réflexion développée par le ministère de l'aménagement du territoire et de l'environnement : la mise en tourisme de l'Algérie vise la structuration de puissants pôles touristiques d'excellence reconnus comme modèle par le marché touristique international. Ces pôles doivent permettre de structurer le territoire algérien et doivent contribuer à façonner l'image touristique de l'Algérie et l'émergence de la destination Algérie. Ainsi 07 pôles. Ces derniers sont appelés à devenir de véritables Vitrites Symboles de la nouvelle destination Algérie, une destination touristique durable, compétitive, innovante, originale, et de la qualité... dont 03 pôles sont sur le littoral :

a)-Le pôle touristique d'excellence Nord-est (POT N.E) : Annaba, Taref, Skikda, Guelma, Souk Après, Tébessa...

b)- Le pôle touristique d'excellence Nord-Centre (POT N.C) : Alger, Tipasa, Boumerdès, Blida, Chlef, Ain Defla, Mèdèa, Bouira, Tizi-Ouzou, Bejaia...

c)- Le pôle touristique d'excellence Nord-Ouest (POT N.O) : Mostaganem, Oran, Ain Temouchent, Telemcen, Mascara, Sidi Bel Abbes ET Reliant.

## Conclusion

L'entrepreneuriat est considéré comme étant un des facteurs capitaux pour une économie en pleine croissance. En effet, la promotion de l'entrepreneuriat est devenue une nécessité pour le développement de toute nation qui se veut être compétitive.

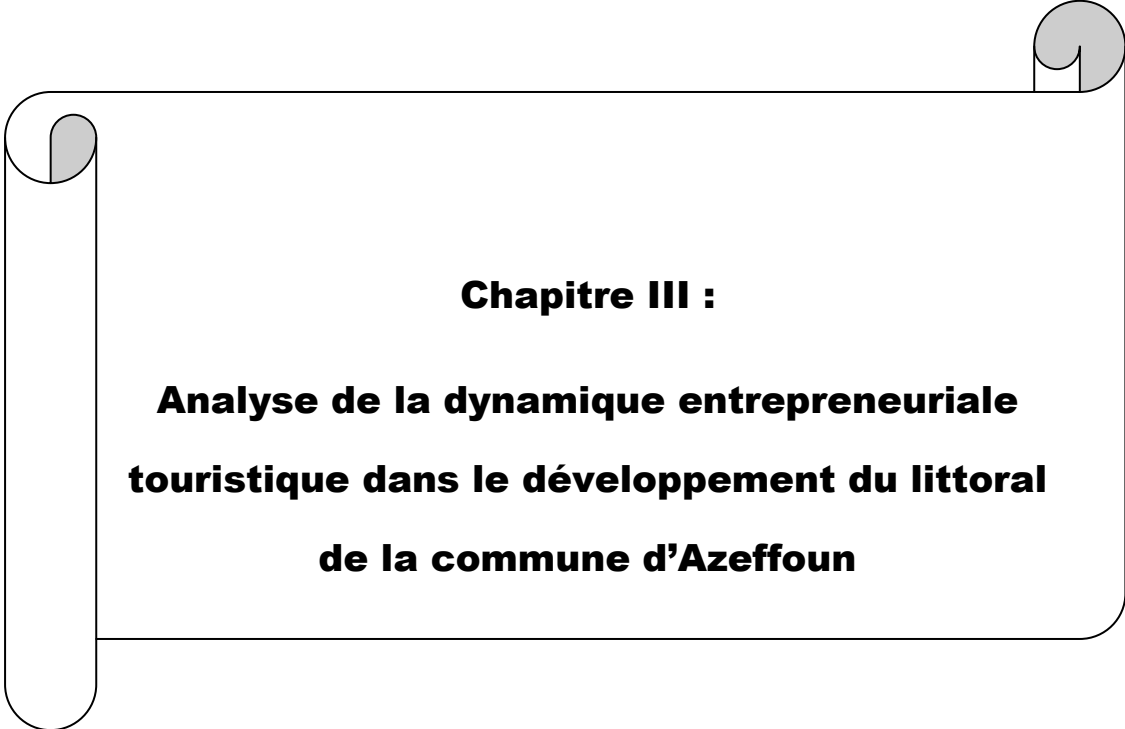
En entrepreneuriat, il y a toujours un entrepreneur considéré comme une personne innovatrice ayant la capacité d'analyser son environnement et d'y apporter sa contribution, une personne passionnée qui a une vision à long terme et le goût du risque

Ainsi on ne peut disjoindre l'entrepreneuriat et innovation. En effet, l'innovation est la clé de l'entrepreneuriat. Elle se décline en diverses étapes, il y a la base de l'innovation qui est l'idée, lorsqu'elle se concrétise on parle de solution, et puis il y'a la transformation qui n'est que la création de l'entreprises.

Elle est le plus important Vecteur de la croissance économique donc il est primordial de promouvoir l'esprit entrepreneurial auprès de la population et plus précisément auprès des jeunes pour qu'ils soient de futurs innovateurs / entrepreneurs.

Depuis l'ouverture économique dans les années 90, l'Algérie a affiché des discours d'encouragement et d'ouverture à l'entrepreneuriat à travers des réformes et des lois facilitant la création des entreprises.

L'Algérie a enclenché un processus de transition vers une économie de marché qui lui a imposé une politique de réformes structurelles, d'ont l'objectif est le rétablissement des équilibres macro-économique, ce qui a permis le développement de secteur touristique longtemps laissé à la marge de l'économie malgré ses potentialités dans la formation du produit intérieure brute PIB et plus particulièrement dans la création de l'emploi.



**Chapitre III :**

**Analyse de la dynamique entrepreneuriale  
touristique dans le développement du littoral  
de la commune d'Azeffoun**

## Introduction

Azeffoun en tant que une petite ville côtière se situant à quelque kilomètre de Tizi-Ouzou. Occupe une position géostratégique de choix, elle figure parmi l'un des deux pôles touristiques majeurs de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'attractivité touristique de la commune à l'échelle nationale est relativement faible. Les visiteurs actuels sont principalement représentés par les habitants du territoire, les étrangers nationaux, et par une clientèle régionale venue des wilayas limitrophes s'inscrivent plus dans une pratique de loisirs, sans consommation de nuitées.

Puisque l'on traite de question territoriale, un travail de terrain est indispensable pour mener notre analyse et répondre aux interrogations que nous avons posées. Notre prospection a été effectuée pendant 3 mois (du mois de Septembre jusqu'au mois de Novembre).

Les résultats de ce travail nous ont permis, en premier lieu, d'établir un état des lieux de la commune. Ce dernier a été établi en croisant les données que nous avons pu collectées (analyse quantitative) avec la perception des acteurs (analyse qualitative). Puis nous les avons exploitées afin de déduire le poids de l'entrepreneuriat touristique et sa contribution dans le développement du littoral et de la commune d'Azeffoun (étude macroéconomique).

Ce travail de terrain a comporté les opérations suivantes :

Entretiens en face à face avec des acteurs locaux (la direction du tourisme et de l'artisanat DTA, la direction de programmation et service de budgétisation DPSB), et les professionnels du tourisme (3hôtels).

Le recueil de l'information auprès des acteurs locaux a été réalisé sous forme d'entretien en face à face. La liste des thèmes qui ont été abordés découle de notre problématique de recherche et se compose essentiellement de questions ouvertes auxquelles l'acteur enquêté est invité à répondre librement.

Enquête par questionnaire auprès des professionnels du tourisme seulement afin de recueillir les informations concernant l'organisation et le fonctionnement de l'activité touristique au niveau du littoral.

---

## **Section 1 : Présentation du littoral de la commune d'Azeffoun**

### **1-1-Historique de la commune**

#### **1-1-1-Période antique**

La présence de l'homme sur le territoire remonte à la préhistoire comme témoigne les dolmes allée couvertes dans le village d'Ait Arhouna. En effet le nom d'Azeffoun viendrait du mot berbère Uzzaf qui désigne une colline de forme conique isolée. Cette colline, de part sa position stratégique, a d'abord été occupée par les phéniciens qui ont établi un comptoir qu'ils ont dénommé Ressipissir. Les romains prirent pied dans la région à l'époque de l'invasion de l'Afrique du nord. Ils établirent un municipe entre important qu'ils nommèrent Ruzazus , ce qui veut dire Grand Cap ou Cap Escarpé. C'est sur les ruines Ruzazus que sera construit le village Kabyle Thaddarth Ouzeffoun, village qui a donné son nom pour toute la région.

A la chute de l'Andalousie en 1492, des familles chassés d'Espagne par la reconquis ta ont trouvé refuge dans la région d'Azeffoun, ou ils ont fondés un village qui portait leur nom Ath Webdlous qui veut dire les Andalous. On constate aussi la présence d'un autre village qui porte le nom des origines de ces habitants les Germains, ce village qu'on nom Ijjaminen la légende qu'il y bien longtemps un bateau de Germain a fait naufrage au large d'Azeffoun. Sans passibilité de repartir et conquis par le charme de la région, les occupants du bateau se sont installés sur la côte et se sont Kabylisés au fil du temps.

#### **1-1-2-Période coloniale Française 1830-1962**

L'actuelle ville d'Azeffoun a été édifée par les français aux environ de 1870. Village de colonisation, dénommé Port Gueydon.

En hommage à l'Amiral Comte Louis Henri de Gueydon-Gouverneur général de l'Algérie (d'avril 1870 à 1873), à l'Amiral Comte Louis de Gueydon édifiait un port dans la région d'Azeffoun qui portera son nom. Jusqu'à la fin du siècle ou Mercier édifia la première commune mixte : Port Gueydon Département d'Alger, puis de Tizi-Ouzou, arrondissement d'Azazga après 1958. Parmi les colons qui y vivaient, on comptait 367 familles (Françaises, des Italiens, des Maltes, des Juifs et des Espagnoles). En 1980 le village maritime est érigé en commune de plein exercice.

### 1-2-Présentation physique et administrative de la commune d'Azeffoun

Azeffoun est une commune algérienne, ville côtière de la wilaya de Tizi-Ouzou, située à 70 km au Nord-est de Tizi-Ouzou et à 95 km à l'Ouest de Bejaia.

Azeffoun est l'une des communes côtières sise à l'extrême Nord-est de la wilaya de Tizi-Ouzou, limitée au Nord par la mer Méditerranée, à l'Est par la commune Ait Chaffaa, au Sud par la commune Akerrou et à l'Ouest par les communes Iflissen et Aghribs. Elle se situe à 170 à l'Est d'Alger, dont le chef-lieu de la daïra du même nom, distance d'environ 65 km du chef-lieu de la wilaya. Issue du découpage administratif de l'année 1984, elle abrite 52 villages et s'étend sur une superficie de 126,66 km<sup>2</sup> et jouit de 43 km de côte.

**Tableau N°01** : Données spécifique à Azeffoun

Administration	
<b>Pays</b>	Algérie
<b>Région</b>	Kabylie
<b>Wilaya</b>	Tizi-Ouzou
<b>Daïra</b>	Azeffoun
<b>Président de l'APC</b>	Ouali Hacène (RCD) 2017-2022
Démographie	
<b>Population</b>	17 886 hab. (2020 <sup>1</sup> )
<b>Densité</b>	141 hab. /km <sup>2</sup>
Géographie	
<b>Superficie</b>	126,66Km <sup>2</sup>

#### Délimitation :

**Au nord** : Mer Méditerranée

**A L'Est** : Commune Ait Chafaa

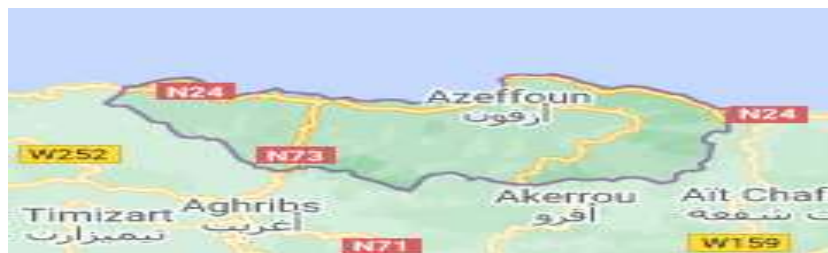
**A l'Ouest** : Commune Iflissen et Aghribs

**Au Sud** : Commune Akerou

**Linéaire maritime** : 27,47 Km

**Nombres de villages** : 52 villages sont éparpillés à travers le territoire de la commune.

**Figure N°01**: La carte d'Azeffoun



*Source : Monographie de la commune d'Azeffoun*

### **1-3-Les caractéristiques du littoral de la commune d'Azeffoun**

La commune d'Azeffoun se présente sous forme de montagnes relativement élevées. Ce domaine montagneux se caractérise par des lignes de crêtes qui se présentent sous forme de croupes montagneuses disposées perpendiculairement à la mer. Ces lignes de côte sont caractérisées par leur topographie élevée venant se raccorder à la mer par des falaises ayant des dénivellations qui atteignent parfois 20m.

L'attractivité touristique et économique du littoral s'accompagne avec des projets d'aménagement dans le but d'un développement durable, tout en préservant les espaces naturels remarquables, sans freiner l'activité humaine.

Nous présentons, dans cette section les caractéristiques, les activités économiques et les potentialités touristiques du littoral de la commune d'Azeffoun.

#### **1-3-1-Topographie**

La région d'Azeffoun se présente sous forme de montagnes relativement élevées. Ce domaine montagneux se caractérise par des lignes crêtes qui se présentent sous formes de croupes montagneuses disposées perpendiculairement à la mer. Par des falaises ayant des dénivellations très importantes qui atteignent parfois 20m.

#### **1-3-2-Relief**

Dans sa grande partie, la région se caractérise par un relief montagneux, l'altitude moyenne est de 650m. Les plaines occupent un espace d'une superficie importante.

##### **1-3-2-1-Massif d'Azeffoun**

Il limite la chaîne côtière pas l'Est à un relief très accidenté. Le massif d'Azeffoun est la zone montagneuse sont couverts par des forêts de chêne liège avec de petites plaines entre elles. Cela offre un relief intéressant, attractif pour les touristes. On peut citer : la forte TAMGOUT d'une altitude de 1218m et la forêt AZZOUZA avec une altitude de 1084m. La possibilité de chasse dans ces forêts constitue une autre potentialité naturelle touristique.

### **1-3-2-2-Bande côtière**

La bande côtière se situe entre Oued M'LETA et la limite de la wilaya de Tizi-Ouzou ainsi que la limite de Bejaia. La région est dotée d'une belle côte rocheuse escarpée par des endroits animés par des falaises déchiquetées et sculptés par l'érosion marine formant une série d'arcs, de cercles, le long desquels on trouve de petites et belle plages composées de sable fin et doré qui sont :

-La plage du centre Azeffoun d'une superficie de 8000m<sup>2</sup> qui se situe au chef-lieu de la commune.

-La plage Caroubier d'une superficie de 6700 m<sup>2</sup>.

### **1-3-3-Climatologie**

Le climat demeure le paramètre essentiel pour la pratique de l'activité touristique. Le climat d'Azeffoun est soumis à l'influence de climat méditerranéen de type humide caractérisé par l'opposition des deux saisons distinctes : Un hiver Frais et Humide ; été Chaud et Sec.

La région est caractérisée par son confort climatique, qui se définit par l'association de la température et de l'humidité. La période de confort climatique coïncide avec celle déterminée par les températures agréables, c'est-à-dire supérieurs à 20°C. La saison balnéaire correspondrait donc aux mois de Juin, Juillet, Aout, Septembre et voir même Octobre.

### **1-3-4-Le Milieu Biotique**

#### **1-3-4-1-La Flore**

La zone est principalement forestière. Le patrimoine forestier couvre 12.159 Ha soit un taux de boisement de 37%, il comporte deux grands ensembles : la région côtière constituée par le reboisement industriel et la région montagnaise constitué de chêne liège zens et pin.

**Les principales forêts sont les suivantes :**

**-La forêt de Tamgout**, est d'une superficie de 3.671 ha de condition forestière un peu moins bonne pâturé, en moins bon sol, 6/10 chêne-liège, 4/10 zéen et afares.

**-La forêt d'Azouza**, est d'une superficie de 20157 ha avec 8,5/10 chêne-liège, dense (300 à 500 chênes-lièges), se régénérant bien ou assez bien.

**-La forêt de Tigrine**, est d'une superficie de 1.200 ha avec 8/10 de chêne-liège Futaie jardinée, vieillie sur 300 hectares mal.

#### 1-3-4-2-Faune

Vue la couverture forestière qui règne sur la région d'Azeffoun, les espèces existantes sont alors, le lièvre, la perdrix et le sanglier. Des espèces vivant en forêts et maquis, ajoutant à cela, la tourterelle des bois qui demande un habitat forestier et le lapin qui préfère un habitat plus ouvert.

Concernant la faune maritime, elle est très riche. Le poisson le plus connu dans commune est : la sardine, le mérrou, le sar, le brochet, le canari, la mistelle et la bonite ainsi que d'autres poissons d'eaux de mer. D'ailleurs la faune d'Azeffoun est très riche à tel point que la production halieutique peut satisfaire les besoins de toute la population de la région.

#### 1-3-4-3-La population

Selon l'annuaire statistique de 2020 de la wilaya de Tizi-Ouzou, la population locale de la commune d'Azeffoun est évaluée à 17 886 habitants avec une densité de 141 Habts/m<sup>2</sup>.

Selon cette annuaire, la population se répartit comme suit :

**Tableau N°2:** Répartition de la population par armature Urbaine et Rurale au 31/12/2020

Commune	Total	Pop Urbaine	%	Pop Rurale	%
Azeffoun	17 886	6 578	36,78%	11 308	63,22%

*Source : Direction de Programmation et Service de Budgétisation de la Wilaya de Tizi-Ouzou (DPSB)*

Les chiffres montrent que la majorité de la population d'Azeffoun est Rurale totalisent 63,22%.

#### 1-3-5-Composantes du domaine littoral

Le littoral contient une zone particulière qui fait sujets de mesure de protection et de valorisation, appelée zone côtière.

**Tableau N°03:** Composantes du domaine littoral de la commune d'Azeffoun

<b>Ilots</b>	<b>Dunes</b>	<b>Côte rocheuse</b>	<b>Falaises</b>	<b>Forêts</b>	<b>Aires marines</b>
00	02	02	02	01	00

*Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données du plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou*

Limitation de la propriété littorale, le patrimoine côtier de la commune d'Azeffoun se présente comme suit dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°04:** Délimitation du domaine côtier de la commune d'Azeffoun

<b>Commune</b>	<b>Surface de la commune (km<sup>2</sup>)</b>	<b>Surface du domaine littoral (km<sup>2</sup>)</b>	<b>Pourcentage du domaine littoral/surface de la commune (%)</b>	<b>Linéaire côtier (km<sup>2</sup>)</b>
<b>Azeffoun</b>	127,3	47,37	37,21	7,92

*Source : Direction de l'environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou, 2020*

### 1-3-6-Les différents secteurs d'activités

#### 1-3-6-1-Secteur de l'agriculture

**Tableau N°05:** Répartition générale des terres

<b>Désignation</b>	<b>Superficie en ha</b>
<b>Terre nues</b>	1897.95
<b>Plantations</b>	454.05
<b>SAU (Surface Agricole Utile)</b>	2352
<b>Pacages et parcours</b>	550
<b>Terres improductives des exploitations agricoles</b>	397
<b>Superficie totale des terres utilisées en agricultures</b>	3299
<b>Bois, forêts et maquis</b>	7718
<b>Terres non affectées à l'agriculture</b>	1649
<b>Total des terres cadastrées</b>	12666

*Source : Monographie d'Azeffoun 2020*

### 1-3-6-2-Secteur de la pêche

Le secteur de la pêche à Azeffoun dispose de deux organismes d'administration, à savoir, l'antenne de pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Tizi-Ouzou.

#### Capacité d'accostage :

- 01 bateau commercial (3000T)
- 05 chalutiers,
- 15 sardiniers

### 1-3-6-3-Secteur de l'industrie

Dans la région d'Azeffoun, l'activité industrielle est faiblement représentée. Le nombre de PME est de 459. Il existe une zone d'activité à Azeffoun avec une superficie de 108.670m<sup>2</sup>, elle est située à l'entrée ouest (02km de la ville), elle est composée de 75 lots, totalement viabilisés. Elle est entièrement dédiée à la PMI/PME.

Mais seuls trois entreprises sont opérationnelles :

- Biscuiterie Biscal
- Minoterie de farine Grand bleu
- Fabrication de marbre.

### 1-3-6-4-Secteur de santé

Le secteur sanitaire d'Azeffoun couvre quatre communes réparties sur une superficie de 319 km<sup>2</sup>, et touche une population 39 302 d'habitants :

**Tableau N°06:** Répartition générale de secteur de santé

Commune	Nombre d'habitants	Superficie (km <sup>2</sup> )
<b>Azeffoun</b>	17 886	126,66
<b>Aghribs</b>	12 777	65,11
<b>Akerrou</b>	4 773	41,75
<b>Ait Chafaa</b>	3 867	85,49

*Source : Annuaire statistique 2020.*

**\*Infrastructures du secteur sanitaires**

- 01 hôpital de 60 lits côté d'un bloc opératoire et de plusieurs spécialité
- 01 hôpital de 28 lits.

**1-3-6-5-Secteur commercial****➤ Profession libérales**

Médecins généralistes, Chirurgiens-dentistes, Pharmaciens, Vétérinaire, Crèches pour enfants, Cabinets d'avocats, Bureau d'études architecturales, Agence immobilière, Comptables, Ecrivains publics : Traitement des textes, photocopies, reliures  
-Marché hebdomadaire (JEUDI) : Superficie (approxime) 2500m<sup>2</sup>.

**➤ Services étatiques**

- 01 Agence d'assurance (SAA),
- 01 banque (BADR),
- 01 bureau de poste,
- 01 agence ADE,
- 01 agence CNAS,
- Agence contrôle médical,
- Agence CASNOS.

**1-3-6-6-Secteur touristique**

Azeffoun recèle d'appréciables potentialités touristiques, et constitue de part sa vocation une station balnéaire importante.

**1-4-Les potentialités touristiques du littoral de la commune d'Azeffoun**

Le littoral de la commune d'Azeffoun à une importante vocation touristique, qui lui offrir de multiples avantages sur le plan économique, la cote de la commune s'étend sur 27km avec une façade maritime qui attire de plus en plus des populations par ses potentialités touristiques naturelles et patrimoines.

**1-4-1-Potentialité touristique balnéaire**

Azeffoun dispose d'un port et de nombreuses plages autorisées à la baignade, celles qui

sont en cours d'étude et d'autres qui sont interdite à la baignade dont on cite : Il existe quarts plages à Azeffoun :

#### **1-4-1-1-La plage d'Azeffoun**

S'étale sur plus de 1km à tendance à répondre aux besoins balnéaire d'agglomération.

- ❖ 01 parking de stationnement
- ❖ Une plateforme commerciale
- ❖ Bloc sanitaire

#### **1-4-1-2-La plage Petit Paradis**

Une plage avec un sable dorée, s'étale à 1km. Sa superficie est de : 73800m<sup>2</sup>. Elle contient :

- ❖ Surface parking
- ❖ 7 plates-formes sanitaires
- ❖ 2 plates-formes commerce
- ❖ 1 plate-forme p/Civile
- ❖ 1 plate-forme p/Police
- ❖ 03 solariums

#### **1-4-1-3-La plage Sidi Khelifa**

Elle est caractérisée par son sable de bonne qualité. Sa superficie est de : 84000m<sup>2</sup>. Elle contient :

- ❖ Surface parking
- ❖ 10 plates-formes sanitaires
- ❖ 2 plates-formes commerce
- ❖ 1 plate-forme p/Civile
- ❖ 1 plate-forme p/police
- ❖ 2 solariums.

#### **1-4-1-4-La plage Caroubier**

Elle est à proximité de l'agglomération elle sera complètement réaménagée et accueillera les équipements suivants :

- ❖ 01 espace de détente

- ❖ 20 restaurants
- ❖ 05 cafétérias
- ❖ 02 espaces de jeux pour enfants
- ❖ 20 boutiques.

#### 1-4-2- Potentialités touristiques naturelles

**Tableau N°07:** Les plages autorisées à la baignade au titre de la saison estivale 2020 pour la commune d'Azeffoun

N°	Dénomination de la plage	Commune et/ou Daïra	Particularité de la plage	Longueur de la plage (en M)
01	Petit Paradis	Ait Chafaa/Azeffoun	Forte affluence	1000
02	Centre	Azeffoun/Azeffoun	Présence Galets	500
03	Caroubier	Azeffoun/Azeffoun	Forte affluence	1000
04	Sidi Khalifa	Ait Chafaa/Azeffoun	Profonde	2000
<b>Longueur totale des plages</b>				<b>4500</b>

*Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou 2020*

05 autres plages sont en phase d'études pour leurs aménagements :

- ✓ Plage Acherchour
- ✓ Plage M' Iatha
- ✓ Plage Thazaghart
- ✓ Plage Tala N'tikit
- ✓ Plage Ibahriziene

#### 1-4-3- Archéologique et histoire

La région d'Azeffoun est très riches par un potentiel historique et archéologique notamment les espaces forestiers qui couvrent une grande partie de la région et créent une autre ambiance pour le tourisme.

##### 1-4-3-1-Les ruines romaines de Thadareth Ouzeffoun

Les ruines romaines de Thadarth Ouzeffoun s'étalent sur Plusieurs hectares. C'est vestiges de l'antique ville Appelée Ruzazus. Les romains y ont édifié une Grande cité avec des thermes, des châteaux d'eaux, un Fortin dont reste de grands pans de murs. C'est un site Très important qui peut faire l'objet de classement Comme patrimoine national.

### 1-4-3-2-Les allées couvertes d'Ait Rehouna

Ces Allées couvertes sont des vestiges protohistoriques Datant de la préhistoire aux environs de 3000 ans avant J.C. et prouvent une présence humaine importante en ces temps reculés. Ils sont au nombre de huit (08). C'est des Sépultures collectives constituant une nécropole littorale formée d'énormes pierres soigneusement taillées et sont disséminées sur plusieurs sites géographiquement éloigné.

### 1-4-3-3- Les villages traditionnels

Les villages traditionnels sont les villages de la région Encore habités ou non, qui ont gardés l'architecture Traditionnelle Kabyle. On peut les considérer comme des Sites historiques culturelles à visiter. On peut citer : Ait Rehouna, El Kleaa, Achouba, Ibdassene Ait hammad.

### 1-4-3-4-Les sites religieux

La daïra d'Azeffoun comporte un nombre important de Mekamats et lieux saints répartis sur son territoire, une Zaouïa (école coranique) Zaouïa Sidi Moh'ali Oulhadj Nait Oumeziane située au village de Tifrih N'ait el Hadj Commune d'Akerou, des cimetières chrétiens et juifs qui datent de la période coloniale.

**Tableau N°08:** Liste des sites touristiques à travers la commune d'Azeffoun existants à fin 2020

Communes	Potentialité	Appellation	Localisation	Accessibilité
Azeffoun	Archéologiques et Historiques	-Ruines romaines -Allées couverts -Stèles et monuments historiques	-Azeffoun village -Village Ait Rhouna -Au niveau des villages	Accessible

*Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2020*

Le littoral de la commune compte un nombre important de sites archéologiques et de monuments historiques marquant les différentes périodes qui ont livrées des objets préhistoriques, antiques, médiévaux et modernes.

### 1-4-4-Les potentialités des zones d'expansion et sites touristiques Balnéaires de la commune d'Azeffoun (ZEST)

Même à leurs états naturels les ZEST balnéaire de la commune d'Azeffoun présentent des potentialités touristiques qui peuvent être attractives, et recevoir ainsi des infrastructures qui

vont se fondre avec le décor et la spécificité de chaque zone.

**Tableau N°09:** Les zones d'expansion et sites touristiques Balnéaire (ZEST classées)

N°	Dénomination de la ZEST	Commune de rattachement	Superficie Totale des ZEST (HA)	Superficie constructible (HA)
01	AZEFFOUN	AZEFFOUN	25 ha	17,26
02	SIDI KHELIFA	AIT CHAFFAA-AZEFFOUN	637,5 ha	49,08
03	DJEMAA NERBAT	IFLISSEN-AZEFFOUN	171 ha	10
04	BLEROUNA	AZEFFOUN	637,5 ha	40
<b>TOTAL 04</b>		//	<b>1471 ha</b>	<b>116,34</b>

*Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2020)*

Nous constatons l'existence des ZEST qui se retrouvent géographiquement partagées entre deux communes, ZEST de Djemaa N'Rbat (Ifliissen/Azeffoun), et la ZEST de Sidi Khelifa (Azeffoun/Ait Chafâa).

- La ZEST d'Azeffoun (voir annexe n°05)
- La ZEST de Sidi Khelifa (voir annexe n°06)
- La ZEST située à Djemâa N'Rbat (voir annexe n°07)
- La ZEST de Blerouna (voir annexe n°08)

## Section 02 : La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral de la commune d'Azeffoun

Dans ce point nous allons présenter la situation économique de la commune d'Azeffoun tout en mettant le point sur les activités au niveau du littoral de la commune.

### 2-1- La situation économique de la commune d'Azeffoun

#### 2-1-1- Les infrastructures de base de la commune

##### 2-1-1-1- L'accessibilité routière

La région d'Azeffoun dispose de :

- La route nationale N°24, elle fait tout le trajet qui traverse la région côtière entre les limites est Ouest de la Wilaya allant de Dellys à Azeffoun par Tigzirt. Se caractérise par un trafic très dense en saison estivale en raison du flux important de population attirées par le tourisme balnéaire et devient moins dense pour le reste du temps de l'année.
- La route N°73 : Liaison Fréha -Agheribs-Azeffoun.
- Les chemins de Wilaya (CW 252, CW 158, CW 159) qui desservent Iflissen, Akerou, Ait Chaffah et Zekri.

**Tableau N°10:** Consistance du réseau routier de la commune d'Azeffoun

Commune	Routes Nationales (km)		Chemins de wilaya (km)		Chemins communaux (km)		
	Total	Dont bon état	Total	Dont bon état	Total	Dont revêtus	Pistes (km)
<b>Azeffoun</b>	36,293	22,900	25,200	20,200	89,350	77,150	12,200

*Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2018)*

Nous remarquons que le réseau routier de la commune d'Azeffoun est restreint vu la nature du relief montagneux très contraignant, rajoutant à cela sa fragilité (réseau nécessitant des travaux d'entretien et de rénovation), ce qui pose des freins au déplacement des citoyens dans les meilleures conditions.

##### 2-1-1-2- Infrastructure portuaire

Le port d'Azeffoun : C'est un port qui a été construit sur les dernières traces du vieux port Gueydon, géré par l'entreprise de gestion des ports de pêche de Bejaia à partir de l'an 2000. Le port d'Azeffoun est un port à double vocation pêche et commerce avec un quai d'une longueur total de 548 ml (quais d'armement et maintenance 108ml, quai de

commerce 135ml, quai de pêche 260ml, quai de carburant 45ml), et capacité d'accostage d'un bateau de 3000 tonnes, 05 chalutiers, 15 sardiniers et 30 petits métiers. Dont l'infrastructure dispose d'une halle à marée, cercle pour pêcheurs, construction et réparation navale, fabrique de glace, hangar de ramende, une station d'avitaillement et 57 cases pêcheurs. Ainsi qu'une possibilité de construction d'un comptoir de vente<sup>137</sup>.

### 2-1-1-3 Infrastructures d'accueils

Les infrastructures d'accueil sont très déterminantes dans le développement touristique; elles permettent de recevoir les touristes en leur proposant des formules d'hébergement et des services de restaurations multiples et diversifiés. Elles sont composées d'hôtels, auberges de jeunes, de centres de vacances et de loisirs et des hébergements chez les habitants.

#### 2-1-1-3-1- Le parc hôtelier

**Tableau N°11:** Liste des établissements hôtelier en activité de la commune d'Azeffoun

Commune	Désignation de l'Établissement hôteliers	Nombre	Catégorie	Chambres	Lits
Azeffoun	CHALET CLUB DAHBI (PRIVE)	01	1*	20	80
	LE DAUPHIN (PRIVE)	01	S.E	13	23
	MEUBLE DE TOURISME LES DEUX FRERES (PRIVE)	01	C.U	9	18
	LE MARIN (PRIVE)	01	N.C	38	60
	AZEFFOUN BEAUCH (PRIVE)	01	N.C	19	28
	MARIN BICH (PRIVE)	01	N.C	30	66
	LE LITTORAL (PRIVE)	01	N.C	30	30
<b>Total</b>	-	<b>07</b>	-	<b>159</b>	<b>305</b>

<sup>137</sup> Annuaire Statistique de la Wilaya de Tizi Ouzou (2020)

*Source : Direction du tourisme et de l'artisanat de Tizi-Ouzou, 2019*

**2-1-1-3-2-L'auberge de jeunesse :** Elle se situe au centre de la ville à côté du stade communal et la salle omnisport. C'est l'une des priorités de la direction de jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou qui entretiennent des relations internationales pour laquelle des jeunes de tous les pays, elle dispose de 60 lits, un restaurant, 01 cafétéria, 01 parking.

En tant qu'un établissement public et éducatif, l'auberge a pour mission :

- Le développement de la mobilité de jeune
- La promotion et le développement du tourisme éducatif des jeunes.
- Organisation d'activité de loisirs, de détente et d'échanges, elle organise aussi des excursions et des randonnées.

**2-1-1-3-3-Le club DAHBI :** Sis à Azeffoun 5km du centre-ville, dans un site calme et sécurisé à 200 mètres de la plage. Le club comprend 11 bungalows (chalet) qui englobe 03 pièces avec une capacité d'accueil de 120 lits, avec Piscine Privée, meublée et équipée, avec un environnement familial.

**2-1-1-3-4-Résidence chez l'habitant :** le parc de résidence secondaire qui est une forme d'hébergement pour les habitants résidents hors wilaya de même pour les touristes pour leur séjour. La part de résidence secondaire de la commune d'Azeffoun selon l'annuaire statistique de 2020 est de 471 logements déclarés sur 5474 logements existants au niveau du littoral de la commune, qui sont selon le responsable de l'office du tourisme quasiment exploités par leurs propriétaires durant la saison estivale.

#### **2-1-1-4-Infrastructures culturelles**

La commune d'Azeffoun dispose d'un centre culturel communal Tahar DJAROUT avec une capacité d'accueil 460 places.

Une maison de jeunes transformée en auberge de jeunes sous l'égide de la direction des jeunes et des sports de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Une bibliothèque communale (Fond Commun des Collectivités Locales), et un théâtre de verdure en cours de réalisation.

#### **2-1-2-Activités économiques de la commune d'Azeffoun**

##### **2-1-2-1-L'agriculture**

La région d'Azeffoun se caractérise par une prédominance de la couverture forestière et dans une moindre mesure de l'espace pastoral.

**Tableau N°12:** Répartition générale des terres de la commune d'Azeffoun 31/12/2019

Commune	Surface Agricole Utile (HA)		Pacages et Parcours (HA)	Terres Improductives affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Forestière (HA)	Surface Agricole Totale (HA)	Terres Improductives non affectées à l'Agriculture (HA)	Surface Totale (HA)
	Total	Dont Irrigué e						
<b>Azeffoun</b>	2 343	161	559	397	7718	11 017	1 649	12666

*Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2019)*

**Tableau N°13:** Superficie plantée (production végétale-compagne agricole 2017/2018)

Commune	Légumes Secs	Maraichages	Fourrages (HA)	Culture fruitière	oliviers	figuiers	Arbo-viticoles (HA)			
							Noyaux pépins	Rustiques	Agrumes	Vigne de table
<b>Azeffoun</b>	16,5	255	215	504,8	367	17	12,5	0	1,3	107

*Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2018)*

**Tableau N°14:** Production animale (effectif du cheptel compagne agricole (2017/2018))

Commune	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Aviculture (unité)		Apiculture	
					Poulet de chair	Poules pondeuses	Nbre de Ruches	Production Miel
<b>Azeffoun</b>	955	1630	1815	52	131500	13 600	3720	61,84

*Source : Annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou (2018)*

Rajoutant à cela, la dotation de la commune d'une superficie de 9 687,4 Ha de forêts dont 33.67% des terres sont du domaine public et les essences principales sont les eucalyptus et les chaînes de liège.

#### **2-1-2-2-L'industrie**

Selon l'annuaire statistique 2016 de la wilaya de Tizi-Ouzou, la commune d'Azeffoun dispose de deux unités d'industrie agroalimentaire avec un effectif de 150 employés, une unité portuaire qui abrite 111 employés dont 20 patrons, 07 mécaniciens et 84 marins.

La commune dispose aussi d'une zone d'activité (foncier industrielle) d'une superficie de 8,82Ha exploitée totalement. Elle se situe à l'entrée Est de la ville, elle est composée de 75 lots, viabilisés et destinés à la PME/PMI.

#### **2-1-2-3-Le commerce**

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2016, la commune d'Azeffoun dispose d'un marché hebdomadaire ruelle, de 906 commerçants dont 15 grossistes, distributeurs et 10 boulangeries, 04 superettes.

#### **2-1-2-4-Le transport**

Le mode de transport utilisé à Azeffoun est le transport routier (Bus, fourgons, taxi et véhicules individuels). Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou de l'année 2018, la commune compte 23 Bus/Mini Bus, 54 fourgons aménagés (12 places), 08 fourgons aménagés (09 places) et 27 services taxi.

Le transport de marchandise est constitué d'un seul véhicule dans le secteur public et de 259 véhicules dans le secteur privé.

Le chef-lieu de commune est dépourvu d'infrastructures de transport (Gare et/ou station urbaine aménagée).

#### **2-1-2-5-Artisanat**

Selon l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou pour l'année 2016, le nombre de petites et moyennes entreprises est de 162 unités. Au 31/12/2016, le nombre total d'artisans traditionnels est de 46. Le nombre total d'artisans qui produisent des biens et services est de 125. Avec un nombre de 383 emplois créés.

**2-1-2-6-Tourisme**

La commune d'Azeffoun recèle un énorme potentiel archéologique et historique qui se trouve dans 03 villages, ainsi que des potentialités touristiques naturelles qui comptent 03 plages qui sont accessibles. Rajoutant à cela les zones d'expansions et sites touristique ZEST.

La commune d'Azeffoun compte 06 établissements hôteliers avec une capacité d'accueils de 260 lits.

**Tableau N°15:** Les principaux indicateurs socio-économiques de la commune

<b>DESIGNATION DES INDICATEURS</b>	<b>Commune d'Azeffoun</b>
<b>ENERGIE :</b>	
- Taux de raccordement à l'électricité (%)	89,87
- Taux d'alimentation en gaz naturel (%)	76,56
<b>HYDRAULIQUE :</b>	
- Taux de raccordement en AEP (%)	99
- Dotation moyenne (L/J/Hab)	150
- Taux de raccordement au réseau d'assainissement (%)	75
<b>SANTE :</b>	
- Nombre de lits hospitaliers	102
- Polyclinique	01
- salle de soin	07
<b>ENVIRONNEMENT :</b>	
- Quantité de déchets générés par an (tonnes)	6495,905
- Décharges contrôlées	00
- Décharges non contrôlées (Dépotoir)	27
- Nombre d'unités polluantes	15
- Espaces vert jardins publics	02

*Source : Etabli par nous-mêmes à partir des données de l'annuaire statistique de la wilaya de Tizi-Ouzou(2020).*

Le taux de raccordement au réseau d'AEP au niveau d'Azeffoun est de 75% ; ce taux représente un indicateur significatif du cadre de vie de la population, et cela débouche sur le volume des eaux usées évacuées par les habitants, qui se déversent soit directement sur les plages, soit dans les réseaux hydrographiques sans épuration préalable, ou qui passent dans des Oued et deviennent

de véritables égouts à ciel ouvert offrant un aspect hideux à la ville, et constituant ainsi une menace permanente pour l'hygiène et la santé publique.

En plus de ces ressources existantes, des aménagements se font pour préparer la saison estivale. Une cellule mixte ADE/Hydraulique est installée au niveau de l'agence ADE d'Azeffoun pour le suivi du programme d'AEP pour les différents sites touristiques à travers la camions citernes.

Le nombre de décharges non contrôlées au niveau de la commune (37) dépasse de loin le nombre de décharges contrôlées qui n'existe pas, ce qui est très néfaste pour l'environnement et le développement de l'activité touristique.

## 2-2-Les activités économiques du littoral de la commune d'Azeffoun

Pour apprécier la dynamique de l'activité touristique dans le littoral de la commune d'Azeffoun nous analyserons deux indicateurs: Création d'entreprises et fréquentation touristique. Nous avons jugé nécessaire de faire un état des lieux de la situation économique de la commune.

### 2-2-1-L'activité de pêche

La pêche constitue un axe fort pour le développement de l'activité et de l'offre touristique en termes de restauration et de pratique de loisir.

Le secteur de la pêche à Azeffoun dispose de deux organismes d'administration à savoir l'antenne de pêche et la chambre de la pêche et de l'aquaculture de la wilaya de Tizi-Ouzou.

L'exploitation du potentiel halieutique sur le port d'Azeffoun présentée dans le tableau suivant :

**Tableau N°16:** Production annuelle (pêche maritime)

Espèce	Ports de pêche
	Azeffoun
Poisson blanc	40,14
Poisson bleu	865,444
Squales/Espadon	12,362
Crustacés	92,473
Mollusques	2,386
<b>Total</b>	<b>1012,805</b>

*Source : Direction de la Pêche et des Ressources Halieutiques 2018*

L'activité connaît de forte production accompagner d'une diversification de ces produits ce qui a permis la couverture des besoins de la population locale dans certains produits (poisson bleu) voir même l'exportation vers les régions avoisinantes (Tigzirt).

Un ambitieux projet en aquaculture (Elevage en cages Azeffoun Aquaculture) a été créé dans le cadre du plan du soutien à la relance économique dans le but de dynamiser l'aquaculture et le secteur de pêche qui vise un nombre de 85 employé et une production de 1200Tonnes/an.

### 2-2-1-L'activité touristique dans la commune d'Azeffoun

A partir de l'ouverture du secteur du tourisme à l'investissement privé (décentralisation, désengagement progressif de l'Etat de l'investissement touristique) et l'implication de divers acteurs dans l'activité touristique (secteur privé, collectivités locales, œuvres sociales des entreprises, etc.), naît un processus entrepreneuriale touristique territorial de plusieurs genres (hôtels, agences de voyage, restaurants et centres de vacances). Dans la commune d'Azeffoun, ce processus est caractérisé par une progression lente et par des périodes de stagnation.

Carte pour autocar aménagement communal de la commune d'Azeffoun



*Source: APC d'Azeffoun*

### 2-2-2-L'activité touristique dans la commune d'Azeffoun

#### 2-2-2-1-La fréquentation hôtelière du littoral de la commune d'Azeffoun

L'entrepreneuriat touristique dans le littoral de la commune d'Azeffoun a donné naissance, en termes d'hébergement, à 01 club touristique et 06 hôtels qui ne comptent aucun établissement classé. Ces hôtels sont peu diversifiés, les services offerts, leur équipements, qui se localisent approximativement sur la bonde littorale. La totalité des hôtels existants au

niveau de la commune est de statuts privé. Il y'a des hôtels qui offrent seulement l'hébergement (02 établissements), d'autres proposent également la restauration et divers.

Pour la restauration le bilan effectué par la direction du tourisme, n'enregistre aucun restaurant classé au niveau d'Azeffoun. D'après notre constatation et selon les informations collectées au niveau de l'office national du tourisme de la commune, la restauration se limite à des fast-foods au nombre de 04, 10 petits restaurants, 22 cafétérias, 01 salon de thé et 01 bar.

Concernant les agences de voyages, il existe une seule agence de voyage créée en Mars 2016. Qui est active dans la promotion du tourisme de la commune d'Azeffoun par l'organisation de diverses activités (randonnées, circuit touristique).

**Tableau N°17:** Fréquentation des établissements hôteliers de la commune d'Azeffoun

Communes	Années	Arrivées			Nuitées		
		Nationale	Etrangère	Total	Nationale	Etrangère	Total
Azeffoun	2015	9 350	109	9 459	9 943	108	10 051
	2016	8 140	65	8 179	11 397	69	11 466
	2017	9 511	102	9 613	9 821	102	9 923
	2018	4213	27	4240	4358	27	4385
	2019	13 892	97	13 989	14 532	126	14 658

*Source : Direction du de tourisme et de l'artisanat 2019.*

Le tableau ci-dessus montre que la fréquentation hôtelière a enregistré le nombre le plus élevé en termes d'arrivées qu'en nuitées durant l'année 2019, qui a connu une baisse remarquable dans l'année 2018 en ce qui concerne le nombre d'arrivées et nuitées , ceci s'explique par la rupture de la saison estivale ( mois de carême), et avec les changements que connaît la structure de la demande avec l'émergence de nouvelles composantes : les courts séjours, le tourisme d'affaires, les cyber voyageurs, le papy boom des voyageurs, les mariés voyageurs ...), les hôtels existants ne peuvent pas y faire face et assumer la satisfaction des exigences de ces nouveaux clients.

**Tableau N°18:** Evolution du chiffre d'affaire des établissements hôteliers de la wilaya pendant la période estivale

Commune	Année	Chiffre d'affaires (DA)			Total
		Hébergement	Restauration	Divers	
Azeffoun	2015	25 780 620	12 505 020	21 005 650	<b>59 291 290</b>
	2016	22 155 900	15 619 530	23 901 850	<b>61 677 280</b>
	2017	21 900 310	9 017 450	20 471 015	<b>51 388 910</b>
	<b>Total</b>	69 836 830	37 142 000	65 378 650	-

*Source: Direction du tourisme et de l'artisanat Tizi-Ouzou 2017*

La lecture de ce tableau ci-dessus nous montre que l'hébergement est l'activité la plus rentable dans l'activité hôtelière avec un taux de 40,51%, suivi par les divers avec un taux de 37,93% et en dernier lieu la restauration avec un taux de 21,54%.

Nous remarquons aussi que le total des chiffres d'affaires a enregistré une progression en 2016 par rapport à l'année qui précède, en revanche, le total a baissé en 2017 à cause de la hausse des prix des services hôteliers qui s'est répercuté négativement sur la demande.

#### **2-2-2-2-La fréquentation des plages de la commune d'Azeffoun**

**Tableau N°19:** Fréquentation des plages d'Azeffoun durant les 05 dernières années

Année	Plages du littoral de la W.T.O (Nombre estivants)	Plages Azeffoun (Nombre d'estivants)	Fréquentation des plages Azeffoun (%)
2013	3 806 930	1 807 380	47,47
2014	5 704 560	3 060 660	53,65
2015	10 825 007	4 825 390	44,57
2016	12 442 472	4 491 850	30,01
2017	14 678 493	5 103 600	34,76

*Source: Direction du tourisme et de l'artisanat 2017*

L'observation des chiffres nous permet de dire que le nombre d'estivants a connu une hausse successive de 2013 jusqu'en 2015, puis en 2016 nous remarquons une légère baisse, ceci est dû à la rupture de la saison estivale par motif du mois carême. Pour 2017 nous constatons que la fréquentation a atteint le nombre le plus haut par rapport aux autres années.

Les taux de fréquentations des plages d'Azeffoun par rapport aux plages du littoral ont atteints plus de 50% en 2014 qui est le taux le plus élevé par rapport aux années qui suivent.

Ceci renvoie aux préférences des estivants de fréquenter d'autres plages hors celle d'Azeffoun.

## **2-3-L'entrepreneuriat touristique dans la zone côtière d'Azeffoun**

### **1-Présentation de la Méthodologie**

Pour toute enquête, une démarche méthodologique doit être suivie par l'enquêteur ;

#### **1-1-Présentation et déroulement de l'enquête**

Nous avons réalisé une enquête dans le but de répondre à notre problématique :

Quel est le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement territorial de la commune d'Azeffoun ?

Une enquête a été réalisée et elle a permis d'apporter une touche à nos connaissances théoriques exposées dans ce travail.

#### **1-2-L'objectif de l'enquête**

L'objectif de l'enquête est de connaître le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement territorial dans la commune d'Azeffoun.

#### **1-3-La méthode choisie**

•**Définition de la population d'étude** (la population mère ou la population cible) Dans notre étude sur le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement territorial de la commune d'Azeffoun.

#### **1-4-Le déroulement de l'enquête**

L'enquête s'est déroulée la journée du 06 décembre 2021 à la commune d'Azeffoun.

#### **1-5-Elaboration du questionnaire**

Nous avons élaboré un questionnaire de 20 questions qui a été distribué à un Panel constitué de trois hôtels (le Main Bis, Azeffoun Beach, Horizon Bleu).

##### **1-5-1-Les différents types de questions**

-Les questions dichotomiques : deux réponses possibles ; collectivement exhaustives et mutuellement exclusives.

-Les questions multi-chotomiques à réponse unique: plusieurs propositions mais une seule réponse possible.

-Les questions multi-chotomiques à réponse multiples: plusieurs propositions, le répondant peut choisir plusieurs réponses.

**-Echelle d'importance** : elle mesure l'importance d'un ou plusieurs critères

**-Echelle d'intention** : il s'agit de détecter les intentions futures des répondants

**-Question ouverte** : le répondant s'exprime librement avec ses propres mots

**Questionnaire adressé aux propriétaires d'hôtels de la région d'Azeffoun**

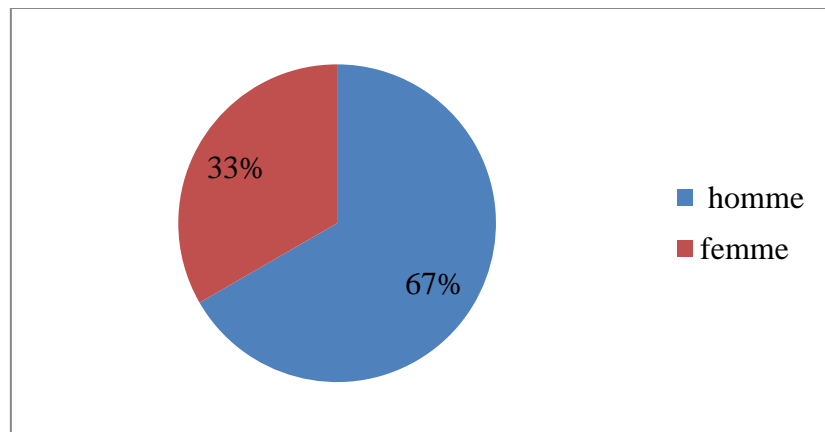
**Hôtel :**

**Adresse :**

**1-Etes-vous****Tableau N°20:** Répartition de l'échantillon selon le sexe

Sexe	Nombre	Pourcentage
Homme	2	66,67%
Femme	1	33,33%
Total	3	100%

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°02:** Répartition de l'échantillon selon le sexe

*Source: Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

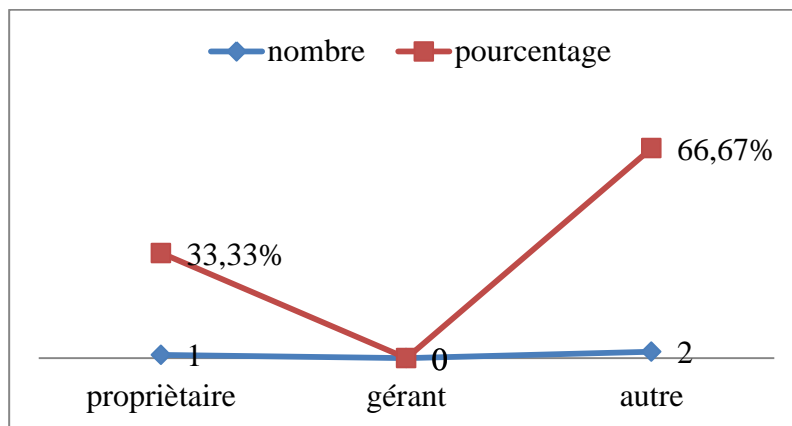
**Commentaire:** D'après la figure au-dessus on distingue que la majorité des propriétaires des hôtels, de la commune d'Azeffoun sont exclusivement du sexe masculin avec un taux de 67% de l'échantillon et le sexe féminin avec un taux de 33%.

## 2-Etes-vous

**Tableau N°21:** Répartition de l'échantillon selon la qualité

Qualité	Nombre	Pourcentage
Propriétaire	1	33,33%
Gérant	0	0%
Autre	2	66,67%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°03:** Répartition de l'échantillon selon la qualité

*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

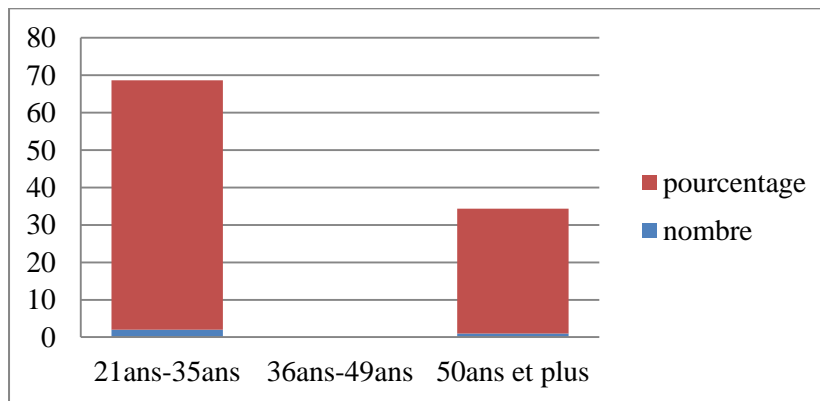
**Commentaire:** D'après la figure au-dessus on distingue 67% de l'échantillon chargé des affaires de l'hôtel sont des comptables et des chefs de réception et 33% sont les propriétaires qui prennent en charge les affaires de l'établissement.

## 3-Age

**Tableau N°22:** Répartition de l'échantillon selon l'âge

Age	Nombre	Pourcentage
21ans-35ans	2	66,67%
36ans-49ans	0	0%
50ans et plus	1	33,33%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°04:** Répartition de l'échantillon selon l'âge

*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** Selon la figure précédente on déduit que 67% des entrepreneurs sont âgés entre 21ans-35ans, ce qui signifie qu'ils n'ont pas de l'expérience professionnelle, 33% de l'échantillon dépasse l'âge de 50 ans.

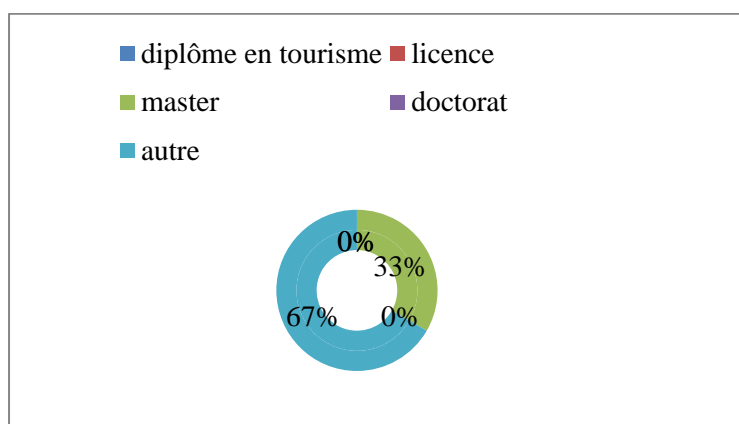
## 4-Niveau d'étude

Tableau N°23: Répartition de l'échantillon selon niveau d'étude

Niveau d'étude	Nombre	Pourcentage
Diplôme en tourisme	0	0%
Licence	0	0%
Master	1	33,33%
Doctorat	0	0%
Autre	2	66,67%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

Figure N°05: Répartition de l'échantillon selon niveau d'étude



*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** Selon la figure précédente en déduit que la majorité des entrepreneures n'ont pas fait d'étude dans le domaine du tourisme, un taux de 67% de la population n'ont pas fait de diplôme en tourisme ni d'étude supérieure et 33% ont un niveau de master.

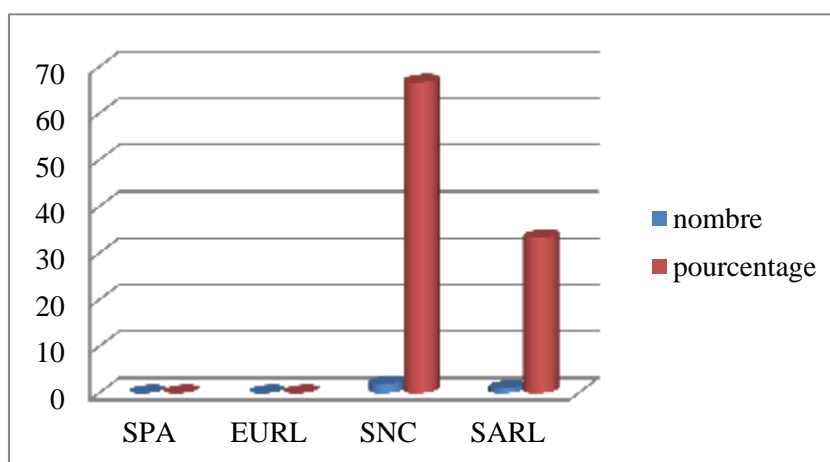
### 5-Catégorie juridique

**Tableau N°24:** Répartition de l'échantion selon la catégorie juridique

Catégorie juridique	Nombre	Pourcentage
SPA	0	0%
EURL	0	0%
SNC	2	66,67%
SARL	1	33,33%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°06:** Répartition de l'échantillon selon la catégorie juridique



*Source: Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** D'après la figure ci-dessus un taux de 67% des hôtels est des sociétés en nom collective (SNC) qui veut dire un investissement familial et le reste sont des sociétés a responsabilités limité avec un taux de 33%.

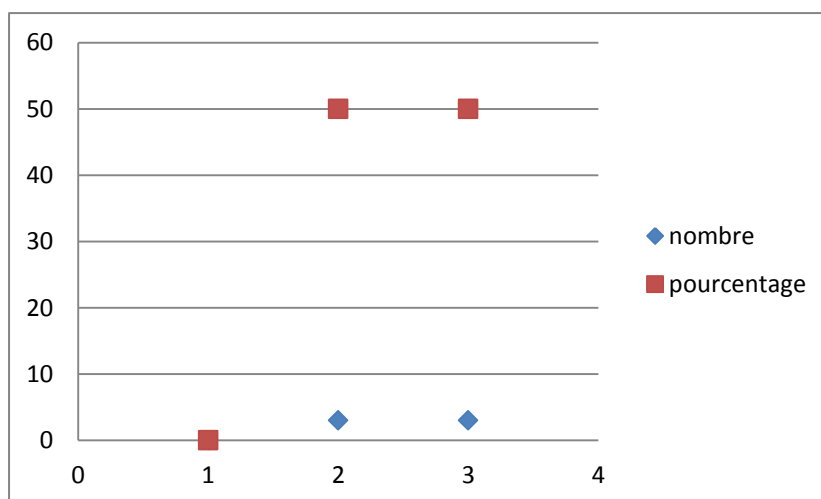
## 6-Type d'hébergement

**Tableau N°25:** Répartition de l'échantillon selon le type d'hébergement

Type d'hébergement	Nombre	Pourcentage
Appartement	0	0%
Chambre	3	50%
Suite	3	50%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°07:** Répartition de l'échantillon selon le type d'hébergement



*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** Selon la figure précédente on remarque que tout les établissements hôteliers de la région sont composé de chambre et de suite avec un taux de 50% pour chaque type d'hébergement.

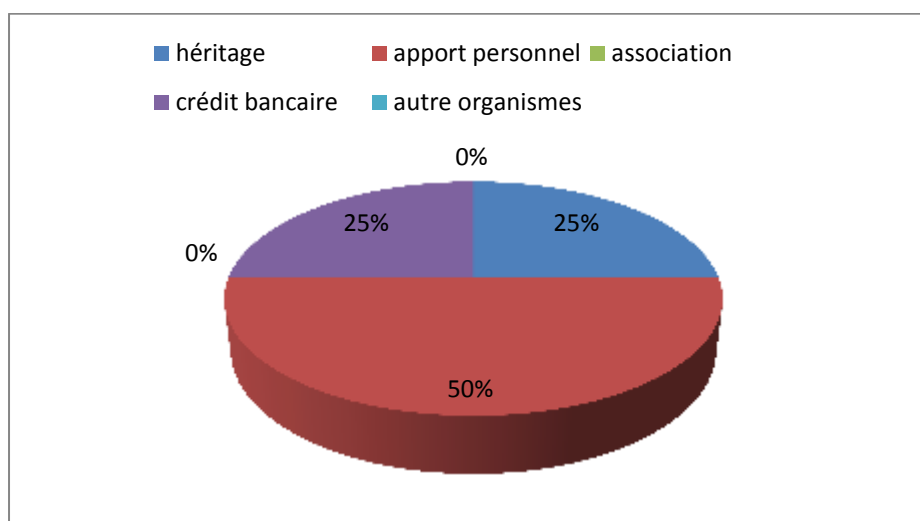
## 7-Financement de l'entreprise

**Tableau N°26:** Répartition de l'échantillon selon le financement de l'entreprise

Financement de l'entreprise	Nombre	Pourcentage
Héritage	1	25%
Apport personnel	2	50%
Association	0	0%
Crédit bancaire	1	25%
Autre organismes	0	0%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°08:** Répartition de l'échantillon selon le financement de l'entreprise



*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** D'après la figure ci-dessus montre que la moitié (50%) des entrepreneurs a financé leurs projets touristiques par leurs apports personnels et le restes est financé soit par un crédit bancaire ou hérité de leurs familles avec un taux de 25% pour chaque un de moyen de financement.

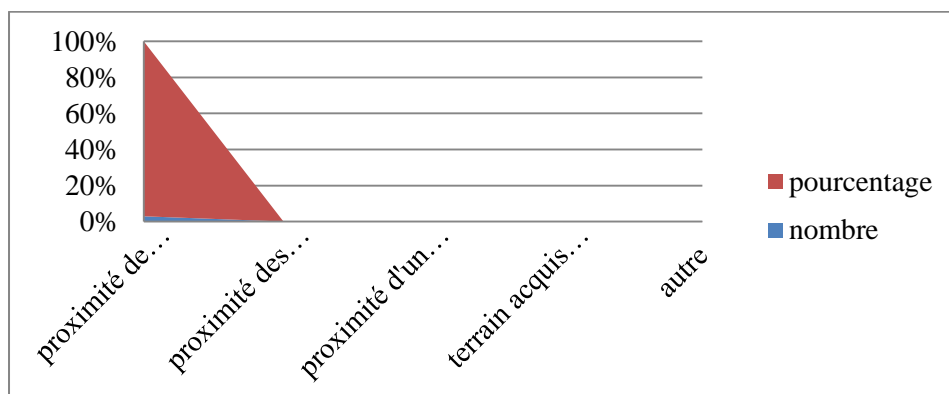
### 8-Les facteurs déterminant le choix du lieu

**Tableau N°27:** Répartition de l'échantillon selon les facteurs de choix de lieu

Facteurs de choix du lieu	Nombre	Pourcentage
Proximité de la mer	3	100%
Proximité des infrastructures	0	0%
Proximité d'un centre urbain	0	0%
Terrain acquis un prix favorable	0	0%
Autre	0	0%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°09:** Répartition de l'échantillon selon les facteurs de choix de lieu



*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** D'après la figure ci-dessus on distingue que la proximité de la mer est le facteur principal de choix du lieu qui a poussé les entrepreneurs pour investir dans cette région.

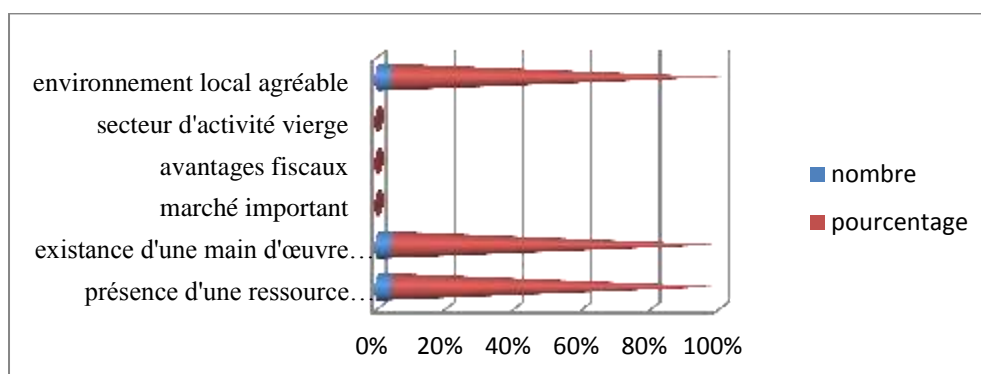
### 9-Quel avantage trouvez-vous de cette localisation

**Tableau N°28:** Répartition de l'échantillon selon l'avantage de la localisation

Avantage de la localisation	Nombre	Pourcentage
Présence d'une ressource naturelle	3	60%
Existence d'une main d'œuvre qualifié	1	20%
Marché important	0	0%
Avantages fiscaux	0	0%
Secteur d'activité vierge	0	0%
Environnement local agréable	1	20%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°10:** Répartition de l'échantillon selon l'avantage de la localisation



*Source: Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** La figure ci-dessus montre que la plupart des entrepreneurs ont choisi le lieu à cause de la présence d'une ressource naturelle avec un taux de 60% et d'autres à cause d'une main d'œuvre qualifié et l'environnement local agréable avec un taux de 20% pour chaque un.

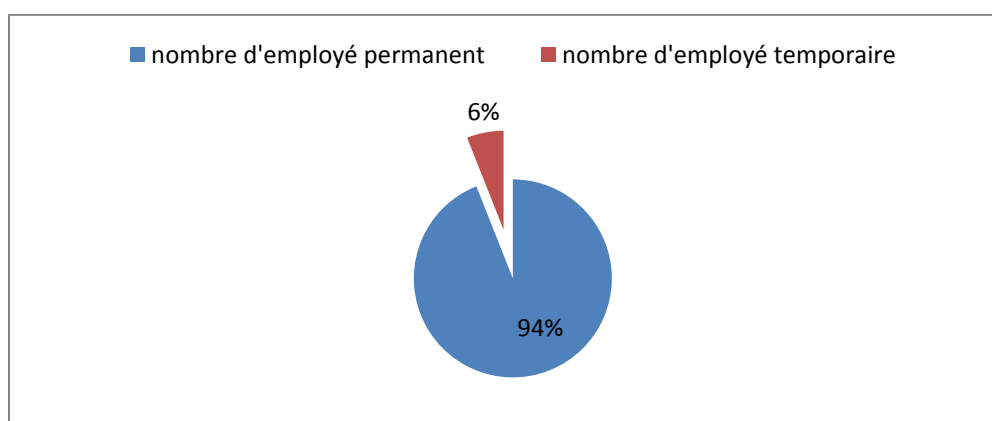
## 10-Le personnel

**Tableau N°29:** Répartition de l'échantillon selon le personnel

Le personnel	Nombre	Pourcentage
Nombre d'employé permanent	47	94%
Nombre d'employé temporaire	3	6%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°11:** Répartition de l'échantillon selon le personnel



*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** Selon la figure ci-dessus on remarque que presque la totalité des employés des établissements hôteliers sont des employés permanents avec un taux de 94% de l'échantillon et un taux de 6% pour les employés temporaire.

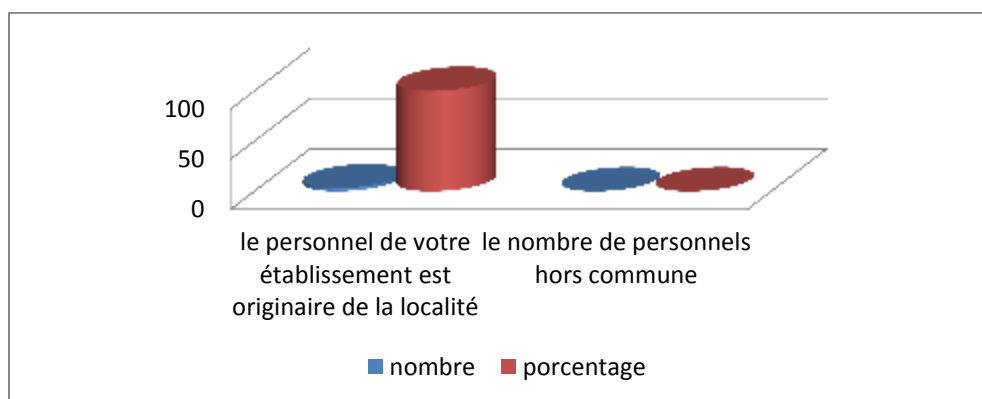
### 11-Origine du personnel

**Tableau N°30:** Répartition de l'échantillon selon l'origine du personnel

Origine du personnel	Nombre	Pourcentage
Le personnel de votre établissement est originaire de la localité	3	100%
Le nombre de personnels hors commune	0	0%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°12:** Répartition de l'échantillon selon l'origine du personnel



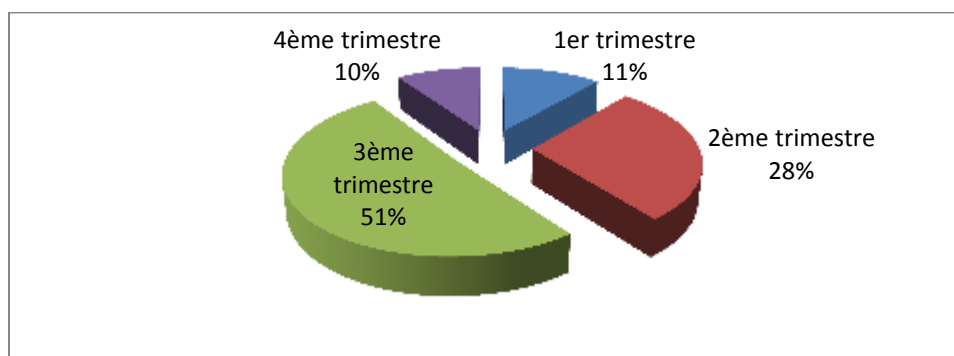
*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** D'après la figure ci-dessus on remarque que la totalité (100%) des employés originaire de la commune d'Azeffoun.

**12-Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement année 2019-2020****Tableau N°31:** Répartition de l'échantillon selon le nombre de clients séjourné

Nombre de clients séjourné 2019-2020	Nombre	Pourcentage
1er trimestre	200	11,3%
2ème trimestre	500	28,24%
3ème trimestre	900	50,85%
4ème trimestre	170	9,6%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°13:** Répartition de l'échantillon selon le nombre de clients séjourné

*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** Selon la figure précédente on distingue le troisième trimestre (la saison estivale) est la période où les clients fréquentent plus la région avec un taux de 50,85% des clients annuel, suivi par le deuxième trimestre avec un taux de 28,24% en suite le premier trimestre avec un taux de 11,3% et enfin le quatrième trimestre avec 9.6%.

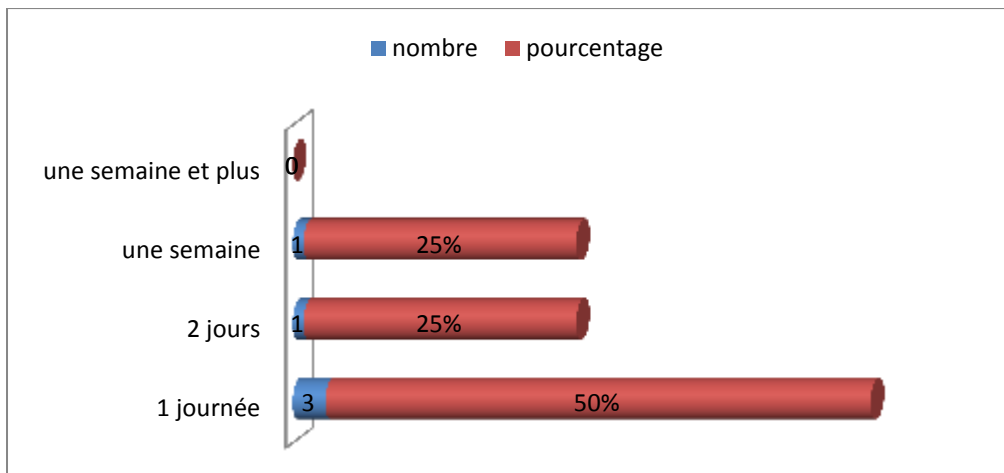
### 13-Quel est la durée moyenne de séjour

**Tableau N°32:** Répartition de l'échantillon selon la durée moyenne de séjour

La durée de séjour	Nombre	Pourcentage
Une journée	3	50%
Deux jours	1	25%
Une semaine	1	25%
Une semaine et plus	0	0%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°14:** Répartition de l'échantillon selon la durée moyenne de séjour



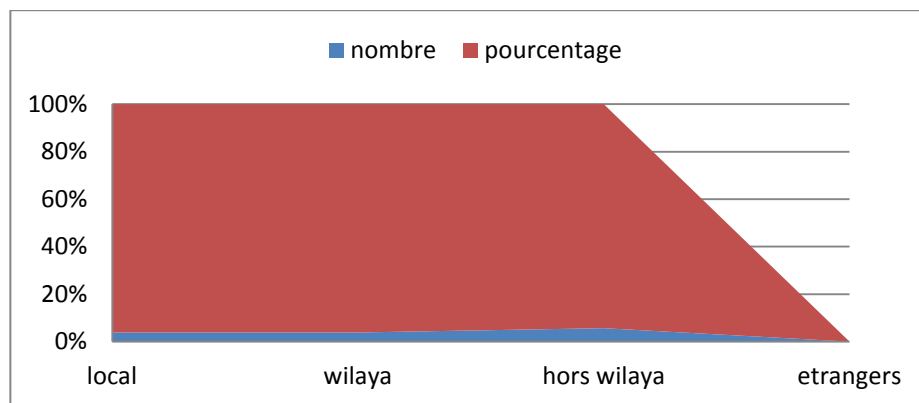
*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** D'après la figure ci-dessus on déduit que la moitié des clients arrivées pour une nuitée avec un taux de 50%, suit la catégorie de ceux qui viennent pour séjournée deux jours ou une semaine avec un pourcentage de 25%.

**14-Les clients résident sont****Tableau N°33:** Répartition de l'échantillon selon les clients résident

Les clients résident	Nombre	Pourcentage
Local	1	25%
Wilaya	1	25%
Hors wilaya	3	50%
Etrangers	0	0%
<b>Total</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>

*Source : Réalisé par nous-mêmes*

**Figure N°15:** Répartition de l'échantillon selon les clients résident

*Source : Réalisé par nous-mêmes à l'aide de l'Excel*

**Commentaire:** La figure précédente montre que la moitié (50%) des clients des hôtels enquêté réside Hors Wilaya et taux de 25% pour les clients locaux et de la wilaya.

### **Section3 : Entrepreneuriat touristique à Azeffoun**

Sur le plan économique, le tourisme joue un rôle important. Les dépenses touristiques génèrent des emplois, procurent des revenus (salaires, bénéfices, impôts...), créent des activités productives directes et indirectes, suscitent des investissements, etc. Nous n'avons pas toutes les statistiques qui concernent les revenus générés par le secteur touristique au niveau du littoral d'Azeffoun, nous nous contenterons de donner un aperçu général sur les effets des dépenses touristique dans la région et d'étudier l'emploi et l'investissement touristique. Et nous allons voir les contraintes que rencontre l'entrepreneuriat touristique d'un ordre macro et micro économique, puis finir par une liste de perspective du développement de l'entrepreneuriat touristique au niveau du littoral de la commune d'Azeffoun.

#### **3-1-Les retombées socio-économique de l'activité touristique**

Les dépenses d'un touriste pour son séjour dans un hôtel, dans un centre de vacances ou en appartement en location profitent à plusieurs acteurs appartenant à plusieurs branches de l'économie locale. Ces dépenses sont des revenus immédiats pour ces acteurs (propriétaires d'hôtels, de restaurants, de centres de vacances et d'appartements, commerçants et prestataires de service), tout en contribuant également à la création d'emplois, à la distribution des revenus (salaires des employés et profits des propriétaires), à l'animation de plusieurs branches économiques (agro-alimentaire, agriculture, pêches, commerce et services, etc.) à la fiscalité locale (impôt et taxes de séjours), etc.

Concernant les bénéfices réalisés par les propriétaires d'hôtel, il convient de signaler que certains d'entre eux réinvestissent ces revenus dans la rénovation de leur établissement. Les revenus réalisés par les hôtels sont répartis, grosso modo, entre les salaires, les différentes charges fixes et variables (dont les frais de restauration qui vont à tous les fournisseurs contribuant à ce service), les impôts (dont la taxe de séjour versé à la collectivité locale) et les bénéfices (dont une partie est parfois réinvestir).

La taxe de séjour estimée à 150 DA pour chaque arrivée perçue pour les hôtels non classés sert à alimenter le budget des collectivités locales, même si elle demeure dérisoire.

A côté de la taxe de séjour, les collectivités locales bénéficient, désormais, de rentrées au titre de l'exploitation des plages. Les autorités publiques qui veulent professionnaliser les prestations de services au niveau des plages (accès, location de matériel, douches, parking, vente des produits...) ont mis celles-ci en adjudication devant les promoteurs du tourisme

avec un cahier des charges définissant les caractéristiques des prestations en question. Cette directive devrait renflouer les caisses des collectivités locales et asseoir un contrôle des prestations offertes dans le but de les améliorer.

Durant la saison estivale, le tourisme apporte une contribution importante à l'animation de plusieurs commerces et services des communes touristiques (marchands de fruits et légumes, épiceries, cafés, restaurants et les différents services). Pour ces marchands et prestataires, la saison estivale est l'occasion d'arrondir leur chiffre d'affaires. Cette animation va d'ailleurs au-delà des frontières de la région puisque ces commerces et services ne s'approvisionnent pas uniquement auprès de fournisseurs locaux, mais ils recourent fréquemment aux négociants d'autre wilaya, notamment limitrophes.

Nous savons que le secteur touristique, par son recours intensif au facteur travail, est pourvoyeur d'emplois. En effet, les types d'emplois procurés par l'activité touristique sont divers. On peut en distinguer trois catégories : les emplois directs, les emplois indirects et les emplois induits.

### **3-2-Impact de la Covid-19 sur le secteur touristique<sup>138</sup>**

Entretien avec l'expert international en tourisme Said Boukhlifa :

L'Expert international en tourisme, Opérateur et chercheur 1975-2021, M. Said Boukhlifa, revient dans cet entretien qu'il a accordé à Algérie-Eco sur la situation du secteur du tourisme en Algérie touché de plein fouet par la pandémie du coronavirus (Covid-19). Selon lui, plus d'un millier d'agences de voyages ont fermé en 2020, et un autre millier suivra d'ici l'été. Pour ce qui est des établissements hôteliers, l'Expert évalue à 500 milliards de centimes leurs pertes, tandis que 50 000 travailleurs du secteur se retrouvent au chômage. Egalement aucune mesure d'assistance financière n'a été prise pour soutenir le secteur touristique fortement touché par la crise sanitaire.

#### **3-2-1-Dégâts économiques et financière aux agences de voyages et les établissements hôteliers**

La pandémie à l'échelle mondiale a causé des dégâts économiques et financiers importants, fatal pour certaines entreprises du monde des voyages et du transport aérien.

---

<sup>138</sup> Impact de la Covid-19 sur le secteur touristique : Entretien avec l'expert international en tourisme Said Boukhlifa, 16 mars 2021, 10 :49.

L'OMT (organisation mondiale du tourisme) a déclaré les chiffres effarants suivants : 1000 milliards de dollars de perte pour l'année 2020, avec comme corollaire, moins d'un milliard de touristes. En 2019, il y'a eu 1 Milliard 400 millions de touristes enregistrés. L'IATA, organisation internationale de l'aviation civile, quant à elle, avance le chiffre suivant : 119 Milliards de dollars de pertes pour les 290 compagnies aériennes qui lui sont affiliées. Pour notre pavillon national, AH (Air Algérie, ndlr), ses pertes ont été évaluées à 45 milliards de dinars selon le ministre des transports en janvier passé. Sur le plan du tourisme, en 2020, plus d'un millier d'agences de voyages ont fermé, un autre millier suivra d'ici l'été qui sera encore une saison ratée. Il en restera 2000 vacillantes et fragilisées sur un total de 4000 agences. Quant aux hôteliers, le désastre est plus important, car le meilleur taux annuel d'occupation des chambres fut de 20% pour les hôtels classés 3\* 4\* et 5\*, en 2020. La majorité n'ayant pas dépassé les 10%. Alors qu'il faudrait un taux de 40% afin d'assurer un équilibre des charges. Et 60% pour évoquer des bénéfices. Le gouffre financier est surtout atteint par les nouveaux hôtels ouverts en 2019 et 2020, endettés auprès des banques. Notamment à Oran, capitale de l'Ouest qui ne possédait aucun hôtel aux normes internationales en 2000. Même le Royal était en pleine décrépitude, indigne d'un 5\*, mais de nos jours étant en partenariat avec le groupe mondial ACCOR, sous le label Royal M Gallery, il rivalise avec le Sofitel Garden Hamma Alger. Les deux meilleurs 5\* dans cette catégorie. Oran qui en 2021, est en surcapacités litnières dans les catégories 3\* 4\* et 5\*, une soixantaine d'hôtels modernes et confortables. A défaut de statistiques officielles introuvables, on peut avancer le chiffre de 500 milliards de centimes de pertes, dans l'hôtellerie. Avec pour conséquence, 50.000 chômeurs, incluant ceux des agences de voyages et des grands restaurants.

## Conclusion

La commune d'Azeffoun recèle d'énormes potentialités touristiques, avec ces sites touristiques et archéologiques, l'activité touristique sur le littoral de la commune n'est dynamique.

Le développement touristique dans la commune d'Azeffoun s'avère encore en phase de démarrage vue la lenteur de construction processus entrepreneurial dans le tourisme.

Des obstacles d'ordre macroéconomique renvoient à l'environnement global dans lequel évolue le tourisme développé dans la commune, un environnement qui reste hostile malgré l'ouverture du secteur à l'investissement privé.

A cela, s'ajoute d'autres obstacles d'ordre microéconomique qui concernent l'entreprise touristique locale qui ne parvient pas à offrir des produits variés, de qualité et riche en services, dont l'offre de certains services hôteliers, donne lieu à une filière fractionnée dans ses compartiments (manque de professionnalisme et carence en produits et services).

La contribution de cette filière à l'économie locale reste minime et se traduit par un certain nombre d'effets néfastes sur la société et l'environnement naturel de la commune.

En effet, plusieurs obstacles freinent le développement touristique dans la commune.

Sur la base des résultats d'analyses menées dans le cadre de ce travail et des constatations sur le terrain, nous avons détectés ces différents obstacles qui concernent essentiellement l'environnement général de la pratique touristique et les dynamiques institutionnelles susceptibles de mobiliser et de coordonner les acteurs à l'échelle locale.

## Conclusion générale

L'Algérie, un pays riche en potentialités touristiques, de plus pour ce qui est de patrimoine naturel, d'abord le littoral qui comporte une multitude de paysages touristiques et une valeur inestimable. La croissance accrue des populations et l'élargissement du champ des activités économiques et sociales a fini par donné à l'espace littoral une place importante dans la conception de toute politique de développement.

L'ouverture à l'investissement privé, apportée par la politique touristique algérienne durant les années 1980 a donnée naissance à un entrepreneuriat touristique local qui, par sa taille et son offre, n'est pas en mesure de valoriser d'une manière satisfaisante les ressources territoriales.

Le développement des territoires qui recèlent des potentialités touristiques, constitue de plus en plus une préoccupation majeure des pouvoirs publics à la recherche de solutions permettant la promotion du tourisme qui est considéré actuellement comme un secteur générateur de richesse et grand pourvoyeur d'emploi et des activités qui seront induites.

Dans ce sens, le littoral de la wilaya particulièrement la zone côtière de la commune d'Azeffoun dispose de grandes potentialités qui une fois valorisées lui permettrait de jouer pleinement son rôle en tant que centre balnéaire et une destination touristique d'importance régionale voir nationale.

Les résultats que nous avons tirés de notre enquête sont les suivants :

En terme de ressource territoriale, la commune par la beauté et la variété de ses paysages, par la richesse de son patrimoine recèle un potentiel touristique considérable qui offre la possibilité de développer plusieurs type de tourisme notamment la balnéaire.

-L'analyse des actions de l'État ayant encadré le développement touristique en Algérie particulièrement dans la commune d'Azeffoun ont montré l'échec de celle-ci.

-L'étude du processus entrepreneurial dans la commune accuse une carence où ses différentes étapes ont été marquées par des actions très limitées ou même inexistantes.

L'essai d'analyse de l'entrepreneuriat touristique a montré que l'activité touristique ne contribue que frugalement à l'économie locale.

Des obstacles de tous genres freinent l'activité touristique du littoral de la commune d'Azeffoun ce qui engendre un dynamisme insuffisant pour propulser le développement du tourisme dans la commune.

Des recommandations se dégagent des résultats issus de ce travail de recherche :

- La sensibilisation des populations autochtones de l'importance d'acquisition d'une culture touristique et entrepreneuriale, en comptant sur les associations dont ces dernières sont plus proche des populations et connaissent leurs mentalités et peuvent influencer sur elles plus facilement.
- Sensibilisation à l'importance du patrimoine et de sa conservation, dont il constitue leur identité, et pourra devenir une source d'importance ultime pour la création des richesses.
- Amélioration des éléments de base de chaque parcelle de la commune (service publics, infrastructure de transport, moyen de communication, services de transport, services financiers, système d'information touristique défaillant, l'investissement, formation aux métiers du tourisme...), afin d'assurer un environnement propice au développement du tourisme et les autres activités économiques.
- La mise en place d'une bonne gouvernance, et l'incitation des différents acteurs économiques et touristiques à la coopération et la concertation.
- Promotion de l'entrepreneuriat notamment touristique, avec des programmes visant à mettre en valeur les compétences et les attitudes entrepreneuriales, notamment auprès des nouveaux entrepreneurs, des jeunes de l'intégration des femmes dans ce domaine, (des formations à la création des entreprises sont déjà mises en place pour les porteurs de projets au niveau de bureaux d'ANSEJ, ANJEM..., mais qui restent insuffisantes).
- La mise à niveau des entreprises touristiques (formation continue des entrepreneurs) et le suivi de leurs activités (contrôle de qualité des services et produits touristiques).
- La mise en place d'un agenda 21 pour un tourisme durable, qui précise pour les conditions par lesquelles le tourisme peut être un levier de développement durables des destinations par ses synergies en interaction étroite avec l'environnement et la société, dans le but de l'assurance de la prospérité économique, l'équité et la cohésion sociale et enfin la protection de l'environnement et de la culture.

**Ω BIBLIOGRAPHIE Ω**

## **Les Ouvrages**

1. FAYOLLE, Introduction à l'entrepreneuriat, 2005.
2. BABOU ISABEL, CALLOT PHILLIPE, Les dilemmes du tourisme, Vuibert, 2008.
3. BALLAND S, BOUVIER A-M, Management des entreprises, édition DUNOD.
4. BOUTILLIERS, UZUNIDIS, l'entrepreneur, une analyse socio économique, Economica, Paris, 1995.
5. CAPRON H, Entrepreneuriat et création d'entreprises : Facteurs déterminants de l'esprit d'entreprise, de Boeck, Bruxelles, 2009.
6. Ch. Dali, Entrepreneuriat féminin et développement locale en milieu rural, 2014.
7. CUVELIER, TORRES&GARDEY. Patrimoine modèle de tourisme et de développement local, Paris, le Harmattan, 1994, page 223.
8. DRUCKER. P, Les entrepreneurs, édition Lattés, 1985.
9. F. JANSSEN et B. SURLEMONT : L'entrepreneuriat : éléments de définition, 2009.
10. F. JANSEN, Entreprendre: Une introduction à l'entrepreneuriat, éd de Boeck de l'entrepreneuriat février.
11. GHOUDBANI T. KANSAB Ö. KOUTI A. Développement du tourisme balnéaire en Algérie face à la problématique de protection des espaces littoraux. Le cas des côtes mostaganemoise. Étude caribéennes.2016.
12. GREFFE(X), le développement local, éd de l'Aube, coll. Bibliothèque territoires, 2002.
13. H.AMMOUMRAOUI.I. MERABTI. Contribution à l'identification et l'évaluation des pressions Anthropique exercées sur le golf de Bejaia. Bejaia. Université Abderrahmane Mira, 2010.
14. HENNI. M, Les entrepreneurs de TPE dans la wilaya d'Oran, magister en management des entreprises, université d'Oran, 2011-2012.
15. HERNANDEZ E-M, l'entrepreneuriat, approche théorique, l'Harmattan, France, 2001.
16. JEAN MICHEL HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997.
17. KURT LEWIN, définit trois types de leadership : Le leadership autoritaire : direction du groupe par des ordres ; Le leadership par laisser-faire : direction du groupe sans implication émotionnelle ; Le leadership démocratique : direction du groupe avec prise en compte de ses remarques et de ses suggestions, 1939.
18. MELBOCI(L) : le capital social et le comportement innovateur de l'entrepreneur algérien, communication au colloque international sur l'entrepreneuriat et la PME, Belgique, octobre, 2008.
19. P.A JULIEN : Les PME bilan et perspectives, éd Economica, Paris.
20. PEEMANS (J-PH), territoire, développement et mondialisation. Point de vue de sud, éd. Syllepse, coll. Alternative sud, 2008.
21. PIERRE PY .le tourisme un phénomène économique, FRANCE, BIALEC, 1986, 144 pages.
22. PIERRE PY. Le tourisme un phénomène économique, Paris, 1996.
23. PLANE J-M Management des organisations, théories, concepts, cas, édition Dunod, Paris, 2003.

24. R.HISRICH et M Peters, Entrepreneurship, lancer élaborer et gérer une entreprise, éd, économique paris, 1991.
25. SADI (N-E), la privatisation des entreprises publiques en Algérie. Ed OPU, 2005.
26. SCHEID. J-C, Les grands auteurs en organisation, édition Dunod, Paris, 2ème édition, 2005.
27. SEKIOU A, BOUHALA A, BOUZIDI N. Entrepreneuriat en Algérie réalité et perspective Cas de Tlemcen, 2017.
28. TOUNES A, L'intention entrepreneuriale, théorie et modèles, éd Sanabil Med SA, Paris, 2007.

### **☞ Mémoires & Thèses ☞**

1. ABDELFAH(S) et ABERBOUR(K) : Les déterminants de l'intention entrepreneuriale chez les étudiants : cas des étudiants de l'université de Bejaia, mémoire de fin de cycle en vue de l'obtention du diplôme de master en sciences économiques, université Abderrahmane mira, Besoin, 2013-2014.
2. BAUELLE(G).GUY(C), Mémoire-Shoumaker (B), le développement territorial en Europe. Concept, enjeux et débats, Coll. Didact géographie, éd. Presses Universitaires de Rennes, 2011.
3. BOURABAH(K), et DAF (F) : Formation, emploi et dynamique entrepreneuriale de l'activité touristique : cas de la wilaya de Tizi-Ouzou, mémoire de master en sciences économiques, 2014-2015.
4. CHOBLET. Espace littoral et décision d'aménagement. Limites et potentialités des études d'impact et des conquêtes publiques. Exemple du littoral atlantique français. Thèse de Doctorat : Géographie. UNIVERSITE DE NANTES, 2005 : <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>.
5. IDIR, (M) : valorisation du patrimoine, tourisme et développement territoriale en Algérie : cas de la région de Bejaia en Kabylie et de Djanet dans le tassili N'Ajjer, thèse de doctorat de l'université de Grenoble 2013.
6. ISSAD.K.SAIDI.M. La dynamique entrepreneuriale et les facteurs de localisation des hommes dans l'espace littoral : Cas de wilaya de Bejaia Management Economique des Territoires et Entreprenariat. UNIVERSITE ABDERRAHMANE MIRA DE BEJAIA, 2015.
7. Mémoire de NOUREDDINE HADDAD, Les déterminants du choix stratégique des entreprises touristiques, université de Tunis El Manar, Master 2005.
8. RAJEMISON, S. Femmes entrepreneurs et dynamique entrepreneuriale : le cas de Madagascar, Université d'Antanarivo, Madagascar, 1995.
9. SLIMANI (N), TOUHAR (K) : La politique de promotion touristique. Mémoire de fin d'études, IRIS.

10. SOPHIE LIZIARD, Littoralisation de la façade nord-méditerranéenne : analyse spatiale et prospective dans le contexte du changement climatique. Géographie. Université Nice Sophia Antipolis, 2013.
11. TOUNES. A, L'intention entrepreneuriale, thèse de doctorat en Sciences de gestion, France, 2003.
12. WAFSA NASSER : Développement local, construction territoriale et tourisme : cas du Liban, thèse de doctorat, université de Grenoble.

### **☞ Articles, Rapport et Revues**

1. ABDELMALKI LAHCEN et COURLET CLAUDE, les nouvelles logiques du développement, globalisation, versus localisation, Paris, l'Harmattan. <https://journals.openedition.org>.
2. BERREZIGA, A. MEZIANE, La culture de l'entrepreneuriat chez les entrepreneurs algériens, Colloque National sur les stratégies d'organisation et d'accompagnement des PME en Algérie, 2012.
3. BERNARD BECATTINI, le développement local : théorie et pratique Gaétan Morin Québec, 1993, page 331.
4. BERNARD VACHON, le développement local : un concept mais aussi une pratique.
5. COLLETIS G et PECQUER B, intégration des espaces et quasi intégration des firmes : Vers de nouvelles rencontres productives, revue d'économie régionale et urbaine, n 03, 1993, page 490-507.
6. GIACOMO BECATTINI, le district marshallien : une notion socio-économique in Georges Benko et Alain Lipiet Alain, les régions qui gagnent. PUF.PP.37-39.
7. FAYOL a identifié les cinq piliers de l'administration P.O.C.C.C (Prévoir-Organiser-Commander-Coordonner- Contrôler).
8. HERBERT VINCENT, DEBOUDT PHILIPPE et AL : Contribution aux recherches en géographie littorale sur la côte d'Opale. Territoire en mouvement (en ligne), 1/2006, mis en ligne le 01 septembre 2010. URL. <http://tem.revues.org/147>.
9. JEAN MICHAEL HOERNER, Géographie de l'industrie du touristique, Ellipses, 1997.
10. KACEMI.M, protection et valorisation du littoral en Algérie, législation et instruments. Le cas des communes littorales d'Oran, <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes /5959,2001>.
11. La définition remonte à 1980, quand le Conseil d'administration de l'OIT a créé le Comité industriel de l'OIT pour le secteur HRT. Voir aussi le Programme des activités sectorielles du BIT : La mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme, Rapport soumis aux fins de discussion à la Réunion tripartite sur la mise en valeur des ressources humaines, l'emploi et la mondialisation dans le secteur de l'hôtellerie, de la restauration et du tourisme. Bureau international du Travail, Genève, 2-6 avril 2001.
12. LARID MOHAMED, cours d'Aménagement du littoral I, ISMAL, document photocopié à usage interne, 1992.

13. La relation d'agence est un contrat par lequel une ou plusieurs personnes engagent un agent pour exécuter en son nom une tâche quelconque qui implique une délégation d'un certain pouvoir de décision à l'agent.
14. MEGHFOUR.M.TABETK.2007.Intégration des spécificités du littoral dans les documents d'urbanisme.
15. MEUR-FEREC CATHERINE ; De la dynamique naturelle à la gestion intégrée de l'espace littoral : un itinéraire de géographe ; université de la littorale côte d'opale, 2006.
16. Ministère de l'industrie, de la petite et moyenne entreprise, et de la promotion de l'investissement, bulletin d'information, statistique n°17, 1<sup>er</sup> semestre 2010.
17. NASSER.W, construction territorial développement local et tourisme : le cas de Liban, archives-ouvertes, 2014.
18. OMT, Développement durable du tourisme dans les déserts- lignes directrices aux décideurs, 2006.
19. OUSSALEM(M) : Développement local de Tizi-Ouzou : potentialités, contraintes et perspectives, revue campus 5, UMMTO.
20. PECQUEUR (B), le développement local, paris : Syros, Coll, Alternatives, 1989.
21. Pensons notamment à Mintzberg qui décrit les rôles du cadre supérieur et aux organisations de type Autocratique, 1986.
22. Schéma national d'aménagement du territoire(S.N.A.T) 2025 ministère de l'aménagement de territoire.
23. TOUNES.A, L'entrepreneur, l'odyssée d'un concept, n°03-73.

### **Autres documents**

1. Chèque de voyage : Forme de chèque très utilisée pour le déplacement à l'étranger, ce chèque permet de régler ses achats et de retirer de l'argent.
2. CIESM, Erosion littorale en Méditerranée Occidentale, Diagnostic et Remèdes. CIESM Workshop Series, n°18, Monaco. [www.ciesm.org/publication/Tanager02.pdf](http://www.ciesm.org/publication/Tanager02.pdf), 2002.
3. Document obtenu par la responsable du CALPI, une lettre du ministre de l'intérieur, envoyé aux différents wali dans le cadre de la promotion de l'investissement dans les collectivités locales, 03/07/1996.
4. Documents internes de la Direction de l'Environnement de la wilaya de Tizi-Ouzou, Avril 2014.
5. Epipelagique : zone océanique reconnaissant le plateau continental.
6. Impact de la Covid-19 sur le secteur touristique : Entretien avec l'expert international en tourisme Said Boukhelifa, 16 mars 2021, 10 :49.
7. GERVAIS MARIE-ANNE-LAMBONY, LOHEZ MARC, les littoraux, des espaces fragilisés, café géographiques de Paris, 26 Octobre 1999, cafe-geo.net, PDF.

8. Outil sur la réduction de la pauvreté par le tourisme en zones rurales, bureau international de travail (BIT) PDF.
9. THOMAS COOK : un homme d'affaires britannique et un pionnier du secteur touristique. Il est le fondateur du groupe touristique Thomas Cook.

### **☞ Textes réglementaires ☞**

1. L'article 93 de la constitution révisée de 1996.
2. Article 45 de la loi 90-29
3. Décret présidentiel 96-53 du 22-01-96.
4. Décret législatif n093-12, du 05/10/1993, article01.
5. Décret législatif n093-12, du 05/10/1993, article02.
6. Décret législatif n 93-12 du 05/10/1993, relatif à la promotion de l'investissement, article n08.

### **☞ Web graphie ☞**

1. <http://books.dz.books>.
2. [www.ciesm.org/publication](http://www.ciesm.org/publication)
3. [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
4. <https://journals.openedition.org>
5. [www.OMC.org](http://www.OMC.org)
6. <http://revues.Univ-biskra.dz/index.Php/CdS/article/view/S11>
7. <http://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00010191/document>
8. <http://tem.revues.org/147>
9. <http://www.andi.dz/inidix.php/fr/>
10. <http://www.assistancescolaire.com>
11. [http://www.memoireonline.com/12/09/2935/m-dynamique-entrepreneuriale-en-territoire-de\\_lubero19](http://www.memoireonline.com/12/09/2935/m-dynamique-entrepreneuriale-en-territoire-de_lubero19)
12. <http://www.tourisme-solidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>

## **Table et Annexes**

## Liste des figures

<b>Figure N°01:</b> La carte d'Azeffoun .....	95
<b>Figure N°02:</b> Répartition de l'échantillon selon le sexe .....	118
<b>Figure N°03:</b> Répartition de l'échantillon selon la qualité .....	119
<b>Figure N°04:</b> Répartition de l'échantillon selon l'âge.....	120
<b>Figure N°05:</b> Répartition de l'échantillon selon niveau d'étude .....	121
<b>Figure N°06:</b> Répartition de l'échantillon selon la catégorie juridique .....	122
<b>Figure N°07:</b> Répartition de l'échantillon selon le type d'hébergement.....	123
<b>Figure N°08:</b> Répartition de l'échantillon selon le financement de l'entreprise .....	124
<b>Figure N°09:</b> Répartition de l'échantillon selon les facteurs de choix de lieu.....	125
<b>Figure N°10:</b> Répartition de l'échantillon selon l'avantage de la localisation.....	126
<b>Figure N°11:</b> Répartition de l'échantillon selon le personnel .....	127
<b>Figure N°12:</b> Répartition de l'échantillon selon l'origine du personnel .....	128
<b>Figure N°13:</b> Répartition de l'échantillon selon le nombre de clients séjourné .....	129
<b>Figure N°14:</b> Répartition de l'échantillon selon la durée moyenne de séjour .....	130
<b>Figure N°15:</b> Répartition de l'échantillon selon les clients résident .....	131

## Liste des tableaux

<b>Tableau N°01 :</b> Données spécifique à Azeffoun.....	95
<b>Tableau N°2:</b> Répartition de la population par armature Urbaine et Rurale au 31/12/2020... 98	
<b>Tableau N°03:</b> Composantes du domaine littoral de la commune d'Azeffoun.....	99
<b>Tableau N°04:</b> Délimitation du domaine côtier de la commune d'Azeffoun.....	99
<b>Tableau N°05:</b> Répartition générale des terres .....	99
<b>Tableau N°06:</b> Répartition générale de secteur de santé .....	100
<b>Tableau N°07:</b> Les plages autorisées à la baignade au titre de la saison estivale 2020 pour la commune d'Azeffoun .....	103
<b>Tableau N°08:</b> Liste des sites touristiques à travers la commune d'Azeffoun existants à fin 2020.....	104
<b>Tableau N°09:</b> Les zones d'expansion et sites touristiques Balnéaire (ZEST classées) .....	105
<b>Tableau N°10:</b> Consistance du réseau routier de la commune d'Azeffoun.....	106

<b>Tableau N°11:</b> Liste des établissements hôtelier en activité de la commune d'Azeffoun ....	107
<b>Tableau N°12:</b> Répartition générale des terres de la commune d'Azeffoun 31/12/2019 .....	109
<b>Tableau N°13:</b> Superficie plantée (production végétale-compagne agricole 2017/2018) ....	109
<b>Tableau N°14:</b> Production animale (effectif du cheptel compagne agricole (2017/2018) ...	109
<b>Tableau N°15:</b> Les principaux indicateurs socio-économiques de la commune .....	111
<b>Tableau N°16:</b> Production annuelle (pêche maritime).....	112
<b>Tableau N°17:</b> Fréquentation des établissements hôteliers de la commune d'Azeffoun .....	114
<b>Tableau N°18:</b> Evolution du chiffre d'affaire des établissements hoteliers de la wilaya pendant la période estivale .....	114
<b>Tableau N°19:</b> Fréquentation des plages d'Azeffoun durant les 05 dernières années .....	115
<b>Tableau N°20:</b> Répartition de l'échantillon selon le sexe .....	118
<b>Tableau N°21:</b> Répartition de l'échantillon selon la qualité .....	119
<b>Tableau N°22:</b> Répartition de l'échantillon selon l'âge .....	120
<b>Tableau N°23:</b> Répartition de l'échantillon selon niveau d'étude .....	121
<b>Tableau N°24:</b> Répartition de l'échantion selon la catégorie juridique .....	122
<b>Tableau N°25:</b> Répartition de l'échantillon selon le type d'hébergement .....	123
<b>Tableau N°26:</b> Répartition de l'échantillon selon le financement de l'entreprise .....	124
<b>Tableau N°27:</b> Répartition de l'échantillon selon les favteurs de choix de lieu.....	125
<b>Tableau N°28:</b> Répartition de l'échantillon selon l'avantage de la localisation .....	126
<b>Tableau N°29:</b> Répartition de l'échantillon selon le personnel .....	127
<b>Tableau N°30:</b> Répartition de l'échantillon selon l'origine du personnel.....	128
<b>Tableau N°31:</b> Répartition de l'échantillon selon le nombre de clients séjourné .....	129
<b>Tableau N°32:</b> Répartition de l'échantillon selon la duréé moyenne de séjour .....	130
<b>Tableau N°33:</b> Répartition de l'échantillon selon les clients résident.....	131

# 1-Questionnaires

**Annexe N°01 :** Questionnaire, adressé aux propriétaires d'hôtels de la région d'Azeffoun

**Hôtel :**

**Adresse :**

Bonjour Madame, Mademoiselle, Monsieur

Permettez-nous avant toute chose de vous remercier pour votre participation à cette enquête.

En vue d'obtention d'un diplôme master option Marketing Hôtelier et Touristique au sein de l'Université MOULOUD MAMMARI de Tizi-Ouzou, nous aimerions vos impressions et suggestions pour mener une étude sur le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement territorial de la commune d'Azeffoun.

Le questionnaire suivant pourra nous être d'une grande aide dans la poursuite de notre travail, pour cela il est indispensable que vous répondiez et sincèrement possible il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses. Seule votre opinion personnelle compte bien entendu, vos réponses resteront strictement anonymes.

L'objectif de cette enquête est de répondre à notre problématique : Quel est le rôle de l'entrepreneuriat touristique dans le développement territorial de la commune d'Azeffoun

Votre contribution nous sera précieuse pour mener à bien notre recherche, nous vous remercions par avance du temps que vous voudrez bien nous consacrer.

## 1-Etes-vous

- Homme
- Femme

## 2-Etes-vous

- Propriétaire
- Gérant
- Autre

## 3-Age

- 21ans-35ans
- 36ans-49ans
- 50ans et plus

#### **4-Niveau d'étude**

- Diplôme en tourisme
- Licence
- Master
- Doctorat
- Autre

#### **5-Catégorie juridique**

- SPA
- EURL
- SNC
- SARL

#### **6-Début d'activité**

**\*Année du début d'activité :**

.....

#### **7-Type d'hébergement**

- Appartement
- Chambre
- Suite

#### **8-Financement de l'entreprise**

- Héritage
- Apport personnel
- Association
- Crédit bancaire
- Autre organismes (ANSEJ, CALPI,.....)

#### **9-Les facteurs déterminant le choix du lieu**

- Proximité de la mer
- Proximité des infrastructures
- Proximité d'un centre urbain
- Terrain acquis un prix favorable
- Autre

### **10-Quel avantage trouvez-vous de cette localisation**

- Présence d'une ressource naturelle
- Existence d'une main d'œuvre qualifiée
- Marché important
- Avantages fiscaux
- Secteur d'activité vierge
- Environnement local agréable

### **11- Les obstacles rencontrés durant l'investissement**

.....

### **12-Le personnel**

- Nombre d'employé permanent
- Nombre d'employé temporaire

### **13-Origine du personnel**

- Le personnel de votre établissement est originaire de la localité(Azeffoun)
- Le nombre de personnels hors commune

### **14-Nombre de clients ayant séjourné dans votre établissement année 2019-2020**

- 1<sup>er</sup> trimestre
- 2<sup>ème</sup> trimestre
- 3<sup>ème</sup> trimestre
- 4<sup>ème</sup> trimestre

### **15-Quel est la durée moyenne de séjour**

- 1 journée
- 2 jours
- une semaine
- une semaine et plus

### **16-Les clients résident sont**

- Local
- Wilaya
- Hors wilaya
- Etrangers

**\*Comment estimez-vous ces impôts payés**

- Raisonnable
- Exagéré

**\*Participez-vous au financement d'activités sportives et parrainage d'activités culturelles et sportives dans la commune**

- Oui
- Non

**17-Quel sont les moyens utilisé pour faire la promotion**

- Pré écrite
- Radio
- Télévision
- Réseaux sociaux
- Autre

**18-Pensez-vous que le littoral d'Azeffoun est un territoire attractif pour les investissements touristiques**

- Oui
- Non

**\*Avez-vous l'intention de faire une extension de votre établissement ou d'investir dans une autre activité touristique**

- Oui
- Non

**19-Que suggérez-vous pour que le littoral d'Azeffoun soit créateur de richesse et d'emplois**

.....

**20-Quels sont les impacts de COVID sur l'entreprise**

.....

## 2-Fiche technique des plages

### Annexe N°02 : Fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage d'ACHERCHOUR

- **Délimitation :**

Le terrain est délimité dans son ensemble :

-**Nord** : Par la mer méditerranée.

-**Ouest, ouest et sud** : Par des terrains privés.

- **Superficie :**

-**Surface totale** : 14150 m<sup>2</sup>

-**Surface aménagée** : 5000 m<sup>2</sup>

- **Accessibilité:** A partir de la RN24.

- **Électricité:** Réseau inexistant.

- **Alimentation en eau potable et assainissement:** Réseau inexistant.

- **Les potentialités touristiques :**

-Site touristique naturel.

-La capacité de la plage est estimée à : 200 baigneurs.

-Relief ET paysage agréables

-Façade maritime attirante.

-Climat naturellement doux.

-Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.

-Route nationale N24 avec ses attraits naturels.

- **Nature de relief ET terrains:**

Légèrement incliné vers le sud-ouest recouvert en surface par des dépôts détritiques et des remblais d'une épaisseur de 2m en amont, à 3m en aval.

- **Honoraires :**

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération.

**En lettres** : Soixante-quinze million de dinars.

**En chiffre** : 75000, 0000,00 DA.

### Annexe N°3: Fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage M'LATHA

- **Délimitation :**

Le terrain est délimité dans son ensemble :

-**Nord** : par la mer méditerranée.

-**Ouest** : par de terrain domanial.

-**Est** : par des terrains privés.

-**Sud** : par la RN24.

▪ **Superficie** :

-**Surface totale** : 3821,00 m<sup>2</sup>

-**Surface aménagée** : 1000,00 m<sup>2</sup>

▪ **Accessibilité**: A partir de la RN 24

▪ **Électricité**: Réseau inexistant.

▪ **Alimentation en eau potable et assainissement**: Réseau inexistant.

▪ **les potentialités touristiques**:

-Site touristique naturel.

-La capacité de la plage est estimée à : 250 baigneurs.

-Relief et paysage agréables.

-Façade maritime attirante.

-Climat naturellement doux.

-Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.

-Route nationale N24 avec ses attraits naturels.

▪ **Nature de relief ET terrains** :

Représente une importante pente vers le nord, pente en surface par un talus de 7m de hauteur et des remblais d'une épaisseur de 5m.

▪ **Honoraires** :

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération.

**En lettres** : Soixante-quinze million de dinars.

**En chiffre** : 15, 000, 000,00 DA.

**Annexe N°04**: Fiche technique de l'étude d'aménagement de la plage THAZAGHART

▪ **Délimitation** :

Le terrain est délimité dans son ensemble :

-**Nord** : par la mer méditerranée.

-**Ouest** : par de terrain domanial.

-**Est** : par des terrains privés.

-**Sud** : par de terrain domanial.

▪ **Superficie** :

-**Surface totale** : 6675,00 m<sup>2</sup>

-**Surface aménagée** : 3000,00 m<sup>2</sup>

- **Accessibilité** : A partir de la RN24.
- **Electricité** : Réseau inexistant.
- **Alimentation en eau potable et assainissement** : Réseau inexistant.
- **Les potentialités touristiques** :

-Site touristique naturel.

-La capacité de la plage est estimée à : 300 baigneurs.

-Relief et paysage agréables.

-Façade maritime attirante.

-Climat naturellement doux.

-Un ensemble montagneux disposant de réserves de biodiversité en faune et en flore remarquables.

-Route nationale N24 avec ses attraits naturels.

-Nature de relief et terrains :

Représente une importante pente vers le nord en surface par un talus 7.00m de hauteur et des remblais d'une épaisseur de 5.00m.

- **Honoraires:**

Les honoraires relatifs à l'exécution de l'opération

**En lettres** : soixante-quinze million de dinars

**En chiffre** : 45, 000, 000,00DA.

### **3-Fiche technique des zones d'expansion et sites touristiques (ZEST)**

**Annexe N°05: ZET AZEFFOUN**

- **Situation:**

**Wilaya** : Tizi-Ouzou

**Daïra** : Azeffoun

**Commune** : Azeffoun.

- **Délimitation:** Décret n 0 88-232 du 5 novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansion touristiques.

**-A pour délimitation :**

**-Au nord** : La mer méditerranée.

**-A l'est** : L'ouest actif Gourar .

**-Au sud** : Le nouveau tracé de la RN24.

**-A l'ouest** : Un petit oued (a 650 m'd'actif Gourar) dans la partie plage et un autre petit oued (à 500-530 m'd'actif Gourar) dans la partie sud.

- **Superficie:**

-**Superficie totale :** 25 ha.

-**Superficie aménageable:** 17.26 ha.

- **Potentiel touristique:**

-La plage et le fond marin sont rocheux par endroit surtout vers la partie ouest de la baie.

-La capacité de la plage est d'environ 17000 baigneurs.

-Le massif d'Azeffoun et la zone montagneuse en arrière de la zone sont couverts par les forêts, avec de petites plaines entre elles.

- **Infrastructure de base:**

- **Accessibilité:**

-**Terrestre:** La route nationale traverse la zone pour continuer vers Bejaia par Azeffoun. On accède aux plages par des pistes.

-**Aérienne:** L'aéroport de Besoin se trouve à 125 km.

-**Maritime:** Petit port de pêche.

-**Télécommunications:** Actuellement il y'a un central téléphonique et un central automatique en projet.

-**Électricité:** Ligne de haute tension passe en suivant RN24.

-**Assainissement:** Le chef-lieu dispose d'un réseau (1934) qui est très vétuste et insuffisant. Une station d'épuration est à l'étude au niveau de la direction de l'hydraulique de Tizi-Ouzou.

-**Alimentation en eau:**

L'agglomération d'Azeffoun est alimentée à partir d'un réservoir de stockage de 500m<sup>3</sup> /91/ sont prélevés du réseau A.E.P pour le chef lieu. La zone peut être alimentée à partir du même réservoir, ou bien des forages peuvent être réalisés.

**Annexe N°06: ZET SIDI KHELIFA**

- **Situation :**

-**Wilaya:** Tizi-Ouzou.

-**Daïra:** Azzefoun

-**Commune :** Azzefoun et Ait Chafaa

- **Délimitation:** Décret n 0 88-232 du 5 novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansion touristiques.

**A pour délimitation :**

-**Au Nord :** Mer méditerranée.

-**A l'est :** La limite de la wilaya.

-**A l'ouest :** Méridien Lambert 660.5.

**-Au Sud-ouest :** Ligne fictive qui passe, parallèle à la RN24, à 150 Km au sud de celle-ci jusqu'au méridien Lambert 662.

**-Au Sud-est :** Ligne fictive qui passe à 200 m, parallèle à la RN24, à partir du méridien Lambert 665 jusqu'à la limite de la wilaya.

▪ **Superficie:**

**-Superficie totale :** 637.5 ha (environs).

**-Superficie aménageable :** 49.08 ha.

▪ **Potentiels touristiques :**

-La plage n'est pas rocheuse sauf aux extrémités.

-La capacité de la plage est d'environ 19000 baigneurs.

-La forêt de Tigrine, la forêt d'Azzouza, plus loin la forêt de Tamgout et Taksebt.

▪ **Infrastructure de base :**

▪ **Accessibilité :**

**-Terrestre:** La RN24 traverse la zone et qui mène à Besoin.

**-Aérienne:** L'aéroport de Bejaia se trouve à 90 Km

**-Maritime:** Port de Bejaia se trouve à une distance de 90 Km.

**-Télécommunications:** Les centraux téléphonique se trouvent au niveau du chef-lieu et à Ait Chafaa et ont des capacités insuffisantes.

**-Électricité:** Ligne d'électricité la plus proche de trouve à environ 10Km à vol d'oiseau

**-Assainissement:** N'existe pas.

**-Alimentation en eau:** L'eau abondante dans la zone. Il y'a deux forages qui ont été réalisés, l'un sur le site l'autre à une distance de 1,5 Km.

**Annexe N°07: ZET DJEMAA NERBAT**

▪ **Situation :**

**-Wilaya :** Tizi-Ouzou.

**-Daïra :** Yogourt et Azeffoun.

**-Commune :** Iflissen et Tizi ouzou.

- **Délimitation:** Décret n 0 88-232 du 5Novembre 1988 portant déclarations des zones d'expansion touristiques.

**A pour délimitation :**

**-Au nord :** Mer méditerranée.

**-A l'est :** Méridien Lambert 642.5

**-A l'ouest :** Méridien Lambert 639

**-Au sud :** ligne fictive qui passe à 150m au sud de la route nationale et parallèle à celle-ci.

▪ **Superficie:**

-**Superficie totale** : 171 ha.

-**Superficie aménageable** : 10 ha.

▪ **Potentiels touristiques :**

-La plage est rocheuse par endroit surtout au milieu et vers l'ouest.

-La capacité de la plage est d'environ 1000 baigneurs.

-Les vestiges d'Ait Rahouna sont situés tout près de notre site.

-Azeffoun avec ses divers potentialités touristiques tels que les vestiges, les forêts, les sites balnéaire est très proche de notre site.

▪ **Infrastructure de base :**

▪ **Accessibilité :**

-**Terrestre** : La route nationale 24 passe par le site, reliant Tigzirt à Azeffoun.

-**Aérienne**: L'aéroport H. Boumedienne se trouve à une distance environ 150 km, de Bejaïa à 130 km.

-**Maritime**: Seul port à proximité est celui de Dellys (50 km).

-**Télécommunication** : Le central téléphonique le plus proche de trouve à Azeffoun (18km). (Projet d'un central téléphonique).

-**Électricité**: La ligne électrique passe à une distance de 500m du site.

-**Alimentation en eau**: L'eau n'existe pas.

**Annexe N°08: ZET BLEROUNA**

▪ **Situation:**

**Wilaya** : Tizi-Ouzou.

**Daïra** : Azeffoun

**Commune** : Azeffoun

▪ **Délimitation:**

-Décret n°88-232 du 5 novembre 1988 portant déclaration des zones d'expansion touristiques.

**A pour délimitation :**

-**Au Nord** : Mer méditerranée.

-**A l'Est** : Méridien Lambert 645,5.

-**A l'Ouest** : Méridien Lambert 642,5(pointe Ait Haouna).

-**Au Sud-ouest** : La RN24 jusqu'au point d'intersection de cette route avec le méridien Lambert 643.

-**Au Sud** : La ligne fictive qui passe, parallèle à la côte, à 400m de celle-ci vers l'intérieur.

▪ **Superficie :**

-**Superficie totale :** 637,5 ha.

-**Superficie aménageable :** 40 ha.

▪ **Potentiels touristiques :**

-La plage et le fond marin sont rocheux par endroit surtout vers la partie ouest de la baie.

-La capacité de la plage est d'environ 3400 baigneurs.

-Plusieurs petites plages qui peuvent offrir une diversité pour les pratiques balnéaires.

-Les vestiges anciens de Tizirt et Taksebt. Également la forêt de Montana, qui offre des possibilités de chasse. La vieille ville d'Azeffoun et le nouvel Azeffoun.

▪ **Infrastructure de base :**

-**Accessibilité:**

-**Terrestre :** La RN 24 qui relie Tizirt à Azeffoun passe par le site.

-**Aérienne :** L'aéroport H. B se trouve à 150 km, l'aéroport de Bejaia se trouve à 130 km.

-**Maritime :** Port de pêche d'Azeffoun à 10 km, petit port de Tizirt à 24 km.

-**Télécommunications :** Le proche central téléphonique se trouve au niveau d'Azeffoun, il y'a un projet de central automatique pour la même commune auquel le site peut être relié.

-**Électricité :** la ligne de moyenne tension passe par le site en suivant plus ou moins la route nationale.

-**Alimentation en eau :** Des forages doivent être réalisés pour constater la potentialité en eau souterrain

## Table des matières

Introduction générale	01
Chapitre I : Présentation du développement territorial et du littoral	06
Introduction	07
Section 01 : Développement territorial, territoire et développement territoriale	08
1-1-Développement local	08
1-1-1-Origine de concept	08
1-1-2-Quelques définition du développement local	08
1-1-3-Les approches du concept de développement local	09
1-1-3-1-L'approche économique du concept de développement local	09
1-1-3-2-L'approche géographique du concept de développement local	09
1-1-4-Objectif du développement local	09
1-1-5-Les acteurs de développement local	10
1-1-5-1-Les acteurs publics	10
1-1-5-2-Les acteurs privés	11
1-1-6-Les outils de développement local	11
1-1-7-Les conditions de développement local	11
1-1-8-Les modes de développement local	13
1-1-8-1-L'agglomération	13
1-1-8-2-Le processus de spécialisation	13
1-1-8-3-Le processus de spécification	13
1-1-8-4-De l'agglomération à la spécialisation	14
1-1-8-5-De la spécialisation à la spécification	14
1-1-5-6-De l'agglomération à la spécification	14
1-2-Développement territorial	14
1-2-1-Définition du concept territoire	14
1-2-2-Les composantes d'un territoire	15
1-2-3-Emergence de développement territorial	15
1-2-4-Définition du développement territorial	16
1-2-5-Différence entre développement local et développement territorial	17
Section 02 : La littoralisation	18
2-1-Les conséquences de la littoralisation	19

2-1-1-La pollution	19
2-1-2-Les surexploitation des ressources naturelles	19
2-1-1-1-Les ressources végétales	20
2-1-1-2-Les ressources animales	20
2-1-3-L'érosion	20
2-1-4-Les agressions esthétiques	20
2-2-Concepts lié à l'environnement littoral	21
2-2-1-Définition du littoral	21
2-2-1-1-Définition générale	23
2-2-1-2-Définition des juristes	23
2-2-1-3-Définition donné par les géographes	23
2-2-1-4-Définition par les biologistes	24
2-2-1-5-Définition en droit algérien	24
2-3-Les spécificités de l'espace littoral	25
2-3-1-Un système entre dynamique naturelle et humaine	25
2-3-2-Le littoral, un espace convoité	26
2-4-Les risques côtiers	27
2-4-1-La pollution marine	27
2-4-2-Les cyclons	28
2-4-3-L'érosion côtière	28
2-4-4-Les inondations	28
Section03 : Développement territorial en Algérie	29
3-1-Développement territorial en Algérie	29
3-1-1-De 1966 jusqu'à 1973	29
3-1-2-De 1974 jusqu'à 1980	30
3-2-3-Entre 2005 et 2009	30
3-2-Situation de littoral en Algérie	31
3-3-Cadre juridique de protection du littoral en Algérie	32
3-3-1-Conventions et accords relatifs à la protection de l'environnement ratifiés par l'Algérie	32
3-3-2-Législation	33
3-2-3-1-Les principales lois	33

3-3-3-2-Les principaux décrets	34
3-3-3-Outils	35
3-3-3-1-Le plan d'aménagement côtier	35
3-3-3-2-Le plan directeur d'aménagement et d'urbanisme(PDAU) et le plan d'occupation des sols(POS)	35
3-3-3-3-Le schéma national d'aménagement du territoire national	36
3-3-3-4-Le schéma régional d'aménagement du territoire	36
3-3-3-5-Le plan d'aménagement de wilaya(PAW)	36
3-4-Les instruments de gestion du littoral	37
3-4-1-Commissariat National du littoral (CNL)	37
3-4-2-Le conseil de coordination côtier (CCC)	37
3-4-3-Le fonds du littoral (FL)	37
3-5-Les zones d'expansion et sites touristiques(ZEST)	37
Conclusion	40
Chapitre II:L'entrepreneuriat touristique et le développement territorial	41
Introduction	42
Section 01 : Aperçu sur le phénomène entrepreneurial	43
1-1-Définition des notions qui renvoient à l'entrepreneuriat	43
1-1-1-Entrepreneuriat	43
1-1-2-Les paradigmes de l'entrepreneuriat	44
1-1-2-1-Le paradigme d'opportunité d'affaire	44
1-1-2-2-Le paradigme de création d'une organisation	45
1-1-2-3-Le paradigme de la création de valeur	45
1-1-2-4-Le paradigme d'innovation	45
1-1-3-Genèse et fondement de l'entrepreneuriat	45
1-1-3-1-L'approche fonctionnelle (le regard des économistes)	45
1-1-3-2- Approche centrée sur l'individu	45
1-1-3-3- L'approche centrée sur les processus	46
1-1-4-Historique de l'entrepreneuriat	46
1-1-5-Les types de l'entrepreneuriat	47
1-1-5-1-L'entrepreneuriat formel et informel	47
1-1-5-2-L'entrepreneuriat individuel et collectif	47

1-1-5-3-L'entrepreneuriat masculin et féminin	47
1-1-5-4-L'entrepreneuriat privé, public et social	47
1-1-5-5-L'entrepreneuriat occasionnel et durable	48
2-L'entrepreneur	48
2-1-L'évolution du concept d'entrepreneur	48
2-1-1-L'entrepreneur dans la pensée classique	48
2-1-1-1-L'entrepreneur chez Cantillon	48
2-1-1-2-L'Entrepreneur : individu égoïste	49
2-1-1-3-L'entrepreneur organisateur de Say	49
2-1-2-L'approche managériale de l'entrepreneur	50
2-1-2-1-Entrepreneur-ingénieur	50
2-1-2-2-L'entrepreneur : une personne autoritaire	50
2-1-2-3-Entrepreneur- manager	50
2-1-3-L'entrepreneur : agent central de l'activité économique	51
2-1-3-1-L'entrepreneur Schumpetérien	51
2-1-3-2-Le risque et l'incertitude : KNIGHT	52
2-1-3-3-La théorie de l'efficacité X de LEIBENSTEIN	52
2-1-3-4-La vigilance de l'entrepreneur : KIRZNER	53
2-1-4-L'entrepreneur dans la pensée contemporaine	53
2-1-4-1-L'entrepreneur chez DRUCKER	53
2-1-4-2-L'entrepreneur : leadership	54
2-1-4-3-L'entrepreneur et la théorie de comportement	54
2-2-Définition de l'entrepreneur	55
2-3-Les caractéristiques de l'entrepreneur	56
2-3-1-L'entrepreneur comme initiateur	56
2-3-2-Un besoin d'accomplissement	56
2-3-3-Entrepreneur innovateur	57
2-3-4-Un preneur de risque	57
2-4-Les objectifs de l'entrepreneur	58
Section02 : Esquisse sur la notion du tourisme	60
2-1-Comprendre le glossaire de base du tourisme	64
2-1-1-Définition du concept du tourisme	64

2-1-1-1- selon l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT)	64
2-1-1-2-Selon le BIT (Bureau International du Travail)	64
2-1-1-3- Selon HUNZIKER et KRAFT (1941)	65
2-1-2-Le touriste	65
2-1-3-Les nouveaux concepts du tourisme	66
2-1-3-1-Le tourisme durable	66
2-1-3-2-L'écotourisme	66
2-1-3-3-Le tourisme responsable	66
2-1-3-4-Le tourisme solidaire	66
2-1-3-5-Le tourisme équitable	67
2-1-4-Les types du tourisme	67
2-1-4-1-En fonction de la destination, du lieu où s'exerce l'activité	67
2-1-4-2-En fonction des saisons	67
2-1-4-3-En fonction du moyen de transport	67
2-1-4-4-En fonction du mode d'hébergement	67
2-1-4-5-En fonction du budget	68
2-1-4-6-En fonction de la taille du groupe	68
2-1-4-7-En fonction de la nature d'acquisition du voyage	68
2-1-4-8-En Tourisme de jeunes	68
2-1-4-9-En fonction de la durée	68
2-1-5-Les formes du tourisme	68
2-1-5-1-Les formes classiques	69
2-1-5-2-Les formes contemporaines	70
2-2- L'importance socio-économique du tourisme	71
2-2-1-Sur le plan économique	71
2-2-1-1- Tourisme et emploi	71
2-2-1-2-tourisme et investissement	73
2-2-1-3-financement des investissements publics	73
2-2-1-4-l'accroissement du revenu national	73
2-2-2-Rôle social	73
2-2-2-1- Le tourisme et élimination de la pauvreté	74
2-2-2-2-La conservation de l'héritage culturel	75

2-2-2-3-La conservation des sites archéologiques et historiques	75
2-2-2-4-L'échange de culture	75
Section 03 : l'entrepreneuriat touristique et développement du littoral en Algérie	77
3-1-Historique et évolution de l'entrepreneuriat en Algérie	77
3-1-1-L'entrepreneur de l'Algérie indépendante (les décennies 60à70)	77
3-1-2-Les décennies 80-90 :l'essor de l'entreprise privée	78
3-1-3-L'entrepreneur de l'Algérie en transition vers l'économie de marché	78
3-1-4-Les facteurs explicatifs de la privatisation en Algérie	79
3-2-Typologie et caractéristiques de l'entrepreneur algérien	80
3-2-1-Entrepreneurs cadre du secteur public	81
3-2-2-L'entrepreneur migrant	81
3-2-3-L'entrepreneur héritier	81
3-2-4-L'entrepreneur de tradition entrepreneuriale	72
3-2-5-L'entrepreneur ouvrier	82
3-3-L'évolution du droit de l'investissement en Algérie	82
3-3-1-Le décret législatif N 0 93/12 du 05/10/1993	83
3-3-1-1-La création de l'agence de promotion et de soutien et de suivi de l'investissement (APSSI)	83
3-3-1-2-La création du CALPI	84
3-4-L'entrepreneuriat touristique	84
3-4-1-Les spécificités de l'entrepreneuriat touristique	85
3-5-L'investissement touristique en Algérie	85
3-5-1-Définition de l'investissement touristique	85
3-5-2-Organismes spécialisées dans le soutien et la promotion des petites et moyennes entreprises	86
3-5-2-1- Agence Nationale de soutien pour l'emploi des jeunes (ANSEJ)	86
3-5-2-2-L'agence Nationale du développement de l'investissement (ANDI)	87
3-5-2-3-Caisse Nationale d'assurance chômage (CNAC)	87
3-5-2-4-Le cadre institutionnel de l'entrepreneuriat touristique	87
3-5-2-5-Spécificités du tourisme littoral en Algérie	89

Conclusion	91
Chapitre III : Analyse de la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement du littoral de la commune d’Azeffoun	92
Introduction	93
Section 01 : Présentation du littoral de la commune d’Azeffoun	94
1-1- Historique de la commune	94
1-1-1- Période antique	94
1-1-2- Période coloniale Française 1830-1962	94
1-2- Présentation physique et administrative de la commune d’Azeffoun	95
1-3- Les caractéristiques du littoral de la commune d’Azeffo	96
1-3-1- Topographie	96
1-3-2- Relief	96
1-3-2-1- Massif d’Azeffoun	96
1-3-2-2- Bande côtière	97
1-3-4- Climatologie	97
1-3-5- Le Milieu Biotique	97
1-3-5-1- La Flore	97
1-3-5-2- Faune	98
1-3-5-3- La population	98
1-3-6- Composantes du domaine littoral	98
1-3-7- Les différents secteurs d’activités	99
1-3-7-1- Secteur de l’agriculture	99
1-3-7-2- Secteur de la pêche	100
1-3-7-3- Secteur de l’industrie	100
1-3-7-4- Secteur de santé	100
1-3-7-5- Secteur commercial	101
1-3-7-6- Secteur touristique	101
1-4- Les potentialités touristiques du littoral de la commune d’Azeffoun	101
1-4-1- Potentialité touristique balnéaire	101
1-4-1-1- La plage d’Azeffoun	102
1-4-1-2- La plage Petit Paradis	102
1-4-1-3- La plage Sidi Khelifa	102

1-4-1-4-La plage Caroubier	102
1-4-2- Potentialités touristiques naturelles	103
1-4-3- Archéologique et histoire	103
1-4-3-1-Les ruines romaines de Thadareth Ouzeffoun	103
1-4-3-2-Les allées couvertes d'Ait Rehouna	104
1-4-3-3- Les villages traditionnels	104
1-4-3-4-Les sites religieux	104
1-4-4-Les potentialités des zones d'expansion et sites touristiques Balnéaires de la commune d'Azeffoun (ZEST)	104
Section 02 : La dynamique entrepreneuriale touristique du littoral de la commune d'Azeffoun	106
2-1-La situation économique de la commune d'Azeffoun	106
2-1-1-Les infrastructures de base de la commune	106
2-1-1-1-L'accessibilité routière	106
2-1-1-2-Infrastructure portuaire	106
2-1-1-3-Infrastructures d'accueils	107
2-1-1-3-1- Le parc hôtelier	107
2-1-1-3-2-L'auberge de jeunesse	108
2-1-1-3-2-Le club DAHBI	108
2-1-1-3-3-Résidence chez l'habitat	108
2-1-1-4-Infrastructures culturelles	108
2-1-2-Activités économiques de la commune d'Azeffoun	108
2-1-2-1-L'agriculture	108
2-1-2-2-L'industrie	110
2-1-2-3-Le commerce	110
2-1-2-4-Transport	110
2-1-2-5-Artisanat	110
2-1-2-6-Tourisme	111
2-2-Les activités économiques du littoral de la commune d'Azeffoun	112
2-2-1-L'activité de pêche	112
2-2-2-L'activité touristique dans la commune d'Azeffoun	113
2-2-2-1-La fréquentation hôtelière du littoral de la commune d'Azeffoun	113

2-2-2-2-La fréquentation des plages de la commune d’Azeffoun	115
2-3-L’entrepreneuriat touristique dans la zone côtière d’Azeffoun	116
Section 03 : Entrepreneuriat touristique à Azeffoun	132
3-1-Les retombées socioéconomiques de l’activité touristique	132
3-2-Impact de la Covid-19 sur le secteur touristique	133
3-2-1-Dégâts économiques et financière aux agences de voyages et les établissements hôteliers	133
Conclusion	135
Conclusion générale	136
Bibliographie	138
Annexes	144
Table des matières	158

## Résumé

L'objectif de cette étude est de déterminer le rôle que joue la dynamique entrepreneuriale touristique dans le développement de l'espace littoral, à travers l'identification du processus entrepreneuriale et l'implication des spécificités de l'entrepreneuriat touristique. Après avoir évoqué les aspects théoriques et conceptuels relatifs à l'entrepreneuriat, le tourisme et l'espace littoral à l'aide d'une revue de littérature, un travail d'investigation à été ensuite réalisé auprès des entreprises touristiques réparties sur la zone côtière de la commune d'Azeffoun. En terme de notre enquête de terrain, nous avons constaté que la filière du tourisme reste peu développée au niveau du littoral de la commune et ne contribue que marginalement à l'économie locale. L'activité touristique engagée à Azeffoun présente un dynamisme insuffisant pour propulser le développement du tourisme et le développement de la commune.

**Mots clés:** Développement territorial, entrepreneuriat, tourisme, espace littorale, Azeffoun.

## Abstract

The objective of this study is to determine the role played by the tourism entrepreneurial dynamic in the development of the coastal area, through the identification of the entrepreneurial process and the involvement of the specificities of tourism entrepreneurship. After discussing the theoretical and conceptual aspects of entrepreneurship, tourism and coastal areas with the aid of a literature review, an investigation work was then carried out with tourism companies spread over the coastal zone, from the municipality of Azeffoun. In terms of our field survey, we found that the tourism sector remains undeveloped at the coast of the municipality and contributes only sparingly to the local economy. The tourism activity undertaken in Azeffoun presents insufficient dynamism to propel and the development of tourism and the development of the municipality.

**Keywords:** Territorial development, entrepreneurship, tourism, coastal area, Azeffoun.